


R. G. ADAMS
Thomas Randolph Adams
FRANKLIN DELANO ROOSEVELT



Franklin D. Roosevelt
1909

Lacking in most American
libraries & little known



RECHERCHES

SUR LES

ANTIQUITÉS DE L'AMÉRIQUE

SEPTENTRIONALE,

PAR D. B. WARDEN,

MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE L'INSTITUT ROYAL, ETC., ETC.

([illegible] extrait du 2e volume des Mémoires de ladite Société.)

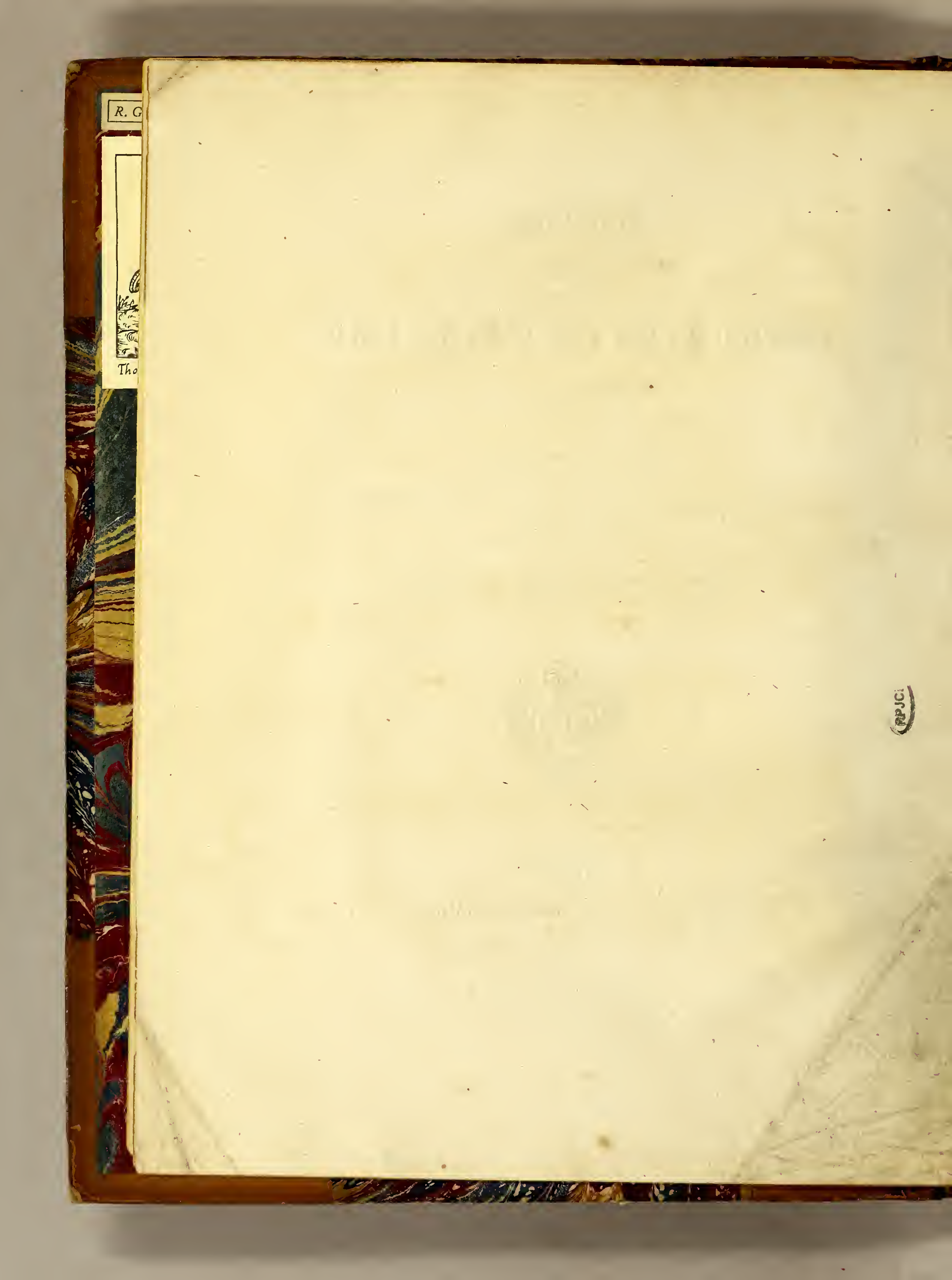


PARIS,

EVERAT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

RUE DU CADRAN, N° 16.

1827.



RECHERCHES

SUR LES

ANTIQUITÉS DES ÉTATS-UNIS

DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

INTRODUCTION.

Avant l'arrivée des Européens dans la grande vallée de l'Ohio (1), les habitans vivaient principalement de la chasse et de la pêche ; d'épaisses forêts dérobaient à la vue des monumens d'antiquité américaine, et ce n'est qu'au fur et à mesure de la disparition des arbres qui les recouvraient, qu'on a pu se former une idée de leur étendue et de leur destination. C'est là vraisemblablement ce qui a empêché qu'ils ne fixassent l'attention de Joutel (2), de Tonti (3), de La Sale et du père Louis Hennepin (4). Ce dernier, lors de son voyage dans le pays arrosé par le Mississipi et ses affluens, visita plus de deux cents tribus indiennes; et, bien qu'il parle de leur vénération pour les restes de leurs ancêtres, il ne dit rien de l'habitude dans laquelle ils étaient de les ensevelir sous des tertres de terre. Il ne dit pas un mot non plus de leurs fortifications. Le docteur Douglas, un des premiers historiens des colonies anglaises, en Amérique, n'eut pas connaissance de ces monumens; car dans ses Observations sur les nations aborigènes

(1) Le premier établissement qui ait été formé sur les rivières de l'ouest, appelé *Upper settlement on the Ohio*, le fut par les Anglais, en 1760; et la colonisation du Kentucky ne date que de 1780. *Imlay's Western territory*, pag. 66–67, *London*, in-8°, 1792.

(2) Journal historique du dernier voyage de La Sale, Paris, 1713.

(3) Les dernières découvertes dans l'Amérique septentrionale de M. de La Sale, etc., Paris, 1697.

(4) Description de la Louisiane, etc., Paris, 1683.

de ce continent, il prétend qu'on ne peut en suivre l'histoire au-delà de la découverte qui en fut faite par Colomb, en 1492 (1).

Le professeur suédois Kalm est peut-être le premier qui ait parlé des monumens de la vallée des États-Unis, dans la relation qu'il a publiée de son voyage dans le Canada au mois d'août 1749. Suivant les renseignemens que lui avaient fournis des missionnaires jésuites qui avaient long-temps résidé dans le pays, les Indiens, ne connaissant l'usage de l'écriture ni d'aucun caractère quelconque, ne pouvaient dire si d'autres nations avaient habité l'Amérique avant eux, ou si elle avait été visitée par quelque peuple antérieurement à l'arrivée de Colomb. Rien n'indiquait non plus que des missionnaires chrétiens fussent jamais venus parmi eux. « Les Indiens, dit ce savant voyageur, sont aussi ignorans des principes de l'architecture et des travaux manuels, que des sciences de l'écriture. On cherche vainement dans leur pays ces villes bien bâties, ces palais, ces fortifications artificielles, ces tours et ces colonnes élevées, et les autres monumens du même genre que l'on rencontre dans l'Ancien-Monde, et dont l'origine se perd dans la nuit des temps. Ces sauvages ont pour habitations de misérables huttes d'écorce, exposées de tous côtés aux intempéries des saisons. Toutes leurs connaissances en maçonnerie se bornent à placer en terre quelques blocs informes de rocher, qui leur servent de cheminée. L'histoire du pays ne remonte pas au-delà de sa découverte par les Européens, car tout ce qui s'y est passé avant cette époque appartient à proprement parler au domaine de la fable. Toutefois, dans ces derniers temps, ajoute Kalm, on a découvert des vestiges d'antiquités qui feraient croire que l'Amérique septentrionale a dû être autrefois peuplée d'habitans plus versés dans les sciences et plus civilisés que ne l'étaient ceux que les Européens y trouvèrent à leur arrivée; ou que du moins il y fut envoyé, à une époque inconnue, une expédition militaire par quelque nation de l'ancien continent. Cette opinion, continue-t-il, me paraît confirmée par le fait suivant: Quelques années avant mon arrivée au Canada, le chevalier de Beauharnais, alors gouverneur-général, donna à M. de Vérandrière l'ordre de partir avec une expédition qui devait traverser l'Amérique jusqu'à la mer du Sud, pour déterminer la distance d'un de ces endroits à l'autre, et s'assurer s'il y aurait quelque avantage pour le Canada, ou la Louisiane, à ouvrir une communication avec cet Océan. L'expédition partit à cheval de Montréal, et ayant pénétré bien avant dans le pays et dépassé un grand nombre de tribus indiennes, arriva dans une vaste plaine dégarnie de bois, mais que recouvraient des herbages très-élevés, et qu'elle mit plusieurs jours à parcourir. On remarquait en

(1) *Douglas' history of North America*, tom. I, sect. 3, Boston, Nouv. Anglet., 1755.

divers endroits la trace des sillons, et tout portait à croire qu'ils avaient été autrefois labourés et ensemencés (1). On ignore d'où cela provient, car les plantations de maïs, qui se trouvent aux environs des villes et des villages indiens, excèdent rarement cinq ou six arpens. Après s'être avancée à environ 900 milles français à l'ouest de Montréal, l'expédition arriva dans un lieu où jamais Français ou Européen n'avait pénétré. Elle trouva dans les bois et dans une vaste plaine, de grands piliers de pierre se soutenant l'un l'autre. Ces piliers étaient formés d'un seul bloc, et paraissaient évidemment avoir été élevés par la main des hommes. On découvrit dans d'autres endroits des pierres semblables, placées les unes sur les autres, comme pour former une muraille. Néanmoins le pays environnant ne renfermait aucune espèce de pierre. On en fit l'examen le plus minutieux sans pouvoir découvrir ni caractères ni inscriptions. Enfin on rencontra une grande pierre semblable à celle des piliers, dans laquelle il y en avait une autre plus petite, et sur les deux côtés de laquelle étaient tracés des caractères inconnus. Cette dernière pierre, d'un pied français environ de longueur, et de quatre à cinq pouces de largeur, fut détachée et portée au Canada, d'où elle a été envoyée en France, au ministre, comte de Maurepas; mais on ne sait pas ce qu'elle est devenue. »

M. Kalm ajoute que des Jésuites, qui examinèrent cette pierre, trouvèrent beaucoup d'analogie entre les caractères qui y étaient empreints, et ceux qui, dans différens ouvrages sur la Tartarie, portent le nom de *caractères tatares* (2).

Les naturels du pays ne purent donner aux Français de renseignemens satisfaisans sur ces colonnes; il ne s'y rattachait même pas une tradition; tout ce qu'ils savaient, c'est que ces pierres avaient été au même endroit de temps immémorial. Ils apprirent de ces Indiens, et de ceux qui résident encore plus à l'ouest, que la mer du Sud n'était qu'à quelques journées de là; qu'ils allaient souvent trafiquer avec les Espagnols, sur cette côte, et qu'ils se rendaient aussi sur celle de la baie d'Hudson pour commercer avec les Anglais. Quelques-uns de ces Indiens vivaient dans des cabanes en terre; les uns étaient couverts de fourrures, d'autres allaient entièrement nus, et ils n'avaient, pour la plupart, jamais vu de Français (3).

(1) Ce sont des prairies naturelles qui se trouvent sur plusieurs points des États-Unis, et qui présentent le même aspect que des champs. *Voir* Note A, à la fin de l'article.

(2) *Peter Kalm; Beschreibung der Reise, die er nach dem Noerdlichen Amerika, etc.*, 3 *theil*, *Gottingen*, 1764. Trad. en anglais par *Foster*, 2 vol. in-8°, *London*, 1772. *Voir* pag. 276-281 du tome II.

(3) Le but principal de cette expédition ne

Malgré toutes mes recherches, dit Kalm, ce sont là les seuls vestiges d'antiquité Canadienne qui soient venus à ma connaissance. Dans la continuation de mon voyage, en 1756, j'aurai occasion de décrire deux autres monumens curieux (1). »

Filson, dans son Histoire du Kentucky, a fait connaître les restes de deux anciennes fortifications, garnies de fossés et de bastions, qui se trouvent aux environs de Lexington. L'une embrasse six acres de terrain et l'autre trois. Ces ouvrages sont maintenant couverts d'arbres qui, à en juger par le nombre de cercles que présentent leurs troncs, paraissent avoir au moins 160 ans (2).

Loskiel remarque, dans son Histoire de la mission des frères unis chez les Indiens de l'Amérique du nord, publiée en 1788, que, d'après le témoignage authentique des Indiens les plus âgés, leurs guerres étaient jadis plus sanglantes et plus longues qu'elles ne le sont de nos jours. On dit même qu'il y en avait d'héréditaires. On voit encore les ruines de quelques-unes de leurs villes, et les tertres qui se trouvent aux environs, prouvent suffisamment qu'elles sont l'ouvrage des hommes. Ces tertres étaient creux, et il y avait au sommet une ouverture par laquelle les Indiens descendaient leurs femmes et leurs enfans, au premier bruit de l'approche d'un ennemi; les hommes, se plaçant ensuite sur les côtés, s'y défendaient avec le plus grand courage. Pour cela, ils portaient une quantité prodigieuse de pierres et de troncs d'arbres au sommet de ces tertres, et les faisaient rouler sur les assaillans. Ces sortes de combats étaient ordinairement fort meurtriers ; et les tués de part et d'autre étaient jetés pêle-mêle dans un grand trou, et recouverts de terre. Ces tombeaux se voient encore sur plusieurs points, et l'on peut juger de leur ancienneté par les gros arbres qui y croissent.

Dans ses « Observations sur la Virginie, » publiées en 1782, M. Jefferson attira l'attention des savans sur ce sujet par les détails qu'il fournit sur les aborigènes de ce pays, et sur l'ouverture d'une tombe située dans le voisinage de ses propriétés (3).

Les caractères et les figures remarqués sur un bloc de granit, dans le Massachusets, et dont M. Sewal, professeur de langues orientales, à Cambridge,

fut pas atteint, parce que les Français s'étant laissé entraîner dans une guerre que se faisaient alors les peuplades les plus reculées du continent, il en tomba plusieurs au pouvoir de l'ennemi, et le reste se vit obligé de retourner au Canada.

(1) Cette continuation n'a pas été publiée

(2) *The discovery, settlements and present state of Kentucky*, p. 33. *Voir* le chapitre des Indiens ou sauvages.

(3) *Voir* l'article *Tertres de la Virginie*.

envoya la description à M. de Gibelin, en 1793, excitèrent de nouveau la curiosité des antiquaires (1).

En 1768, le capitaine Carver, lors de son voyage dans l'Amérique septentrionale (2), découvrit sur les bords du Missisipi, au-dessous du lac Pepin, un parapet de forme circulaire et de quatre pieds de haut, qui pouvait avoir un mille d'étendue et couvrir quatre à cinq mille hommes. « Cet ouvrage, dit-il, dont les côtés aboutissaient au fleuve, me parut aussi régulier que si Vauban lui-même eût présidé à sa construction. »

Le célèbre historien de l'Amérique, Robertson, a cherché à détruire, par ses raisonnemens, l'idée de l'existence d'un peuple civilisé dans le Nouveau-Monde, en soutenant que les nations les plus policées de ce continent n'avaient aucune connaissance de plusieurs inventions simples, presque aussi anciennes que la société dans les autres parties du globe, et qu'on retrouve dans les premières époques de la vie civile. Il est manifeste, par-là, que les tribus qui originairement ont passé en Amérique, sortaient de nations qui doivent avoir été aussi barbares que leurs descendans l'étaient quand ils ont été découverts par les Européens; car les arts de goût et de luxe peuvent bien décliner et périr par les secousses violentes, les révolutions et les désastres auxquels les nations sont exposées; mais les arts nécessaires à la vie ne peuvent plus se perdre chez un peuple qui les a une fois connus. Ils ne sont sujets à aucune des vicissitudes des choses humaines, et la pratique en subsiste aussi long-temps que la race même des hommes. Si l'usage du fer avait jamais été connu aux sauvages de l'Amérique ou à leurs ancêtres; s'ils avaient jamais employé une charrue, une navette ou une forge, l'utilité de ces inventions les aurait conservées, et il est impossible qu'elles eussent pu être oubliées ou abandonnées (3).

« Pour qu'une nation, dit Voltaire, soit rassemblée en corps de peuple, qu'elle soit puissante, aguerrie, savante, il est certain qu'il faut un temps prodigieux. Voyez l'Amérique : on n'y comptait que deux royaumes quand elle fut découverte, et encore, dans ces deux royaumes, on n'avait pas inventé l'art d'écrire. Tout le reste de ce vaste continent était partagé, et l'est encore, en petites sociétés à qui les arts sont inconnus. Toutes ces peuplades vivent sous des huttes; elles se vêtissent de peaux de bêtes dans les climats froids, et vont pres-

(1) *Voir* ci-après la description et la planche qui l'accompagne.

(2) *Travels through the interior parts of North America, in the years* 1766, 1767 *and* 1768, *by J. Carver, esq.*, in-8°, *London*, 1779. Carver parcourut le pays des Indiens sur une étendue de près de 4000 milles, et visita douze nations différentes.

(3) Liv. IV, traduct. française.

que nues dans les tempérés. Les unes se nourrissent de la chasse, les autres de racines qu'elles pétrissent : elles n'ont point recherché un autre genre de vie, parce qu'on ne desire point ce qu'on ne connaît pas. Leur industrie n'a pu aller au-delà de leurs besoins pressans (1). »

Les renseignemens, fournis par Kalm et par Carver, fixèrent l'attention du professeur James Dunbar. « Le témoignage de ces voyageurs, dit-il, met hors de doute l'existence d'anciens peuples dont l'histoire ne fait aucune mention. On a trouvé sur les bords du Mississipi et sur plusieurs autres points du continent, des ouvrages d'une haute antiquité, qui prouvent une connaissance de la science militaire que ne sauraient avoir des tribus grossières et sauvages. On peut donc en conclure qu'il existe de grands vides dans les annales de bien des peuples, et que nous n'avons que des données fort imparfaites sur les vicissitudes des empires et sur celles de l'espèce humaine. » (2)

Imlay, capitaine de l'armée américaine durant la guerre de l'Indépendance, et chargé depuis de l'arpentage des terres dans les établissemens de l'ouest, prétend, dans sa description topographique du territoire occidental de l'Amérique du nord, publiée sous la forme de lettres datées de Kentucky (3), que les monumens de civilisation indienne, décrits par Carver, sont entièrement imaginaires. Tout ce qui paraît être l'ouvrage de l'homme porte, dit-il, l'empreinte de la barbarie, et toute comparaison entre les naturels et les animaux de l'Amérique, et ceux de l'ancien continent, ne tend qu'à me confirmer dans l'opinion de ces gens sensés, qui pensent que l'Amérique a été peuplée par des Scythes, qui s'y seraient rendus par le détroit de Kamtschatka.

Feu le docteur Ezra Stiles, président du collége de Yale, dans le Connecticut, demanda, en 1786, au docteur Franklin ce qu'il pensait des fortifications qu'on venait de découvrir dans le Kentucky et près des bords du Muskingum. Franklin, sans prétendre préciser quels furent et l'origine et les auteurs de ces ouvrages, dit qu'il pouvait se faire qu'ils aient été construits par Hernando de Soto, lors de son expédition en Floride en 1541, et que le plus grand avait pu servir de retraite à l'armée espagnole, et le plus petit, à parquer les porcs pour les empêcher de tomber au pouvoir des Indiens.

L'hypothèse de cet homme célèbre a été depuis adoptée par un littérateur

(1) Tome Ier de l'Essai sur les mœurs; Introduct., p. 13; édit. de P. Dupont, 1823.

(2) *Essays on the history of Mankind in rude and uncultivated ages; by James Dunbar, L. L. D. professor of philosophy in the King's College and University of Aberdeen*, pag. 185 et 186, *London*, in-8°, 1780.

(3) Edition de Londres, in-8°, lettre Ire, 1792.

distingué, M. Noah Webster, qui la fonde sur la relation de l'expédition de Soto, qui se trouve dans l'Histoire des Florides de Roberts (1).

Nous ne nous arrêterons pas ici à examiner cette opinion; nous ferons seulement observer que Soto, dans sa marche incertaine et irrégulière, traversa le Mississipi vers le 34° 10', et ne pénétra du côté du N. E. que jusqu'à la chaîne de montagnes de la Caroline du Sud. Or, comme on trouve des vestiges de ces anciennes fortifications jusqu'au lac Erié et dans les parties occidentales de l'état de New-York; que d'ailleurs Soto ne s'arrêta nulle part assez long-temps pour élever ces ouvrages, pour la construction desquels il manquait des instrumens nécessaires, et qu'enfin les Indiens ne cessèrent de le harceler durant sa marche, il n'eut ni le temps ni les moyens de construire des retranchemens solides.

En 1791, le voyageur et naturaliste Guillaume Bartram fit connaître les monumens indiens de la partie méridionale des Etats-Unis, qui se trouvent principalement à l'est et à l'ouest de la Savannah et de l'Oakmulgée, dans le territoire compris entre ces deux rivières, entre la côte et le monts Cherokees et Apalaches, et enfin, depuis la rivière de Saint-Jean, jusqu'à la pointe de la presqu'île de Floride. « Les hauteurs pyramidales, faites de main d'homme, les chaussées ou avenues qui conduisent de ces hauteurs aux lacs ou étangs artificiels, les terrasses spacieuses et carrées, les obélisques ou piliers de bois, sont les seuls monumens, dit Bartram, qui m'aient paru faire honneur à l'intelligence et à la magnificence des Indiens. Les hauteurs et les massifs cubiques qui les avoisinent, semblent avoir été construits, en partie, pour la décoration et l'agrément, en partie, dans quelque autre but d'utilité publique, puisqu'ils sont toujours situés de manière à commander la ville et les pays adjacens. Les terrasses carrées paraissent avoir été les fondemens d'une forteresse; et peut-être les hauteurs pyramidales avaient-elles la double destination de tours pour contenir les villes, et d'autels pour les sacrifices. La plate-forme enfoncée était probablement destinée aux mêmes usages qu'aujourd'hui chez les Indiens modernes, c'est-à-dire, pour y brûler et y torturer les malheureux captifs condamnés à mort. Cette plate-forme est toujours entourée d'un ou deux bancs, placés l'un au-dessus de l'autre, qui servaient de siéges aux spectateurs de ces horribles scènes, et à ceux des jeux, des danses et des foires qui s'y tenaient. Depuis la rivière de Saint-Jean jusqu'à la pointe de la presqu'île de la Floride, on rencontre de ces hauteurs pyramidales avec de vastes avenues qui conduisent

(1) *Voir* deux lettres de M. Noah Webster au docteur Ezra Stiles, écrites de Philadelphie, les 22 octobre et 15 décembre 1787; dans l'*American Musæum*, tom. VI, 1798, Philadelphie.

de la ville à un lac, ou étang artificiel; on ne peut s'empêcher d'y reconnaître des édifices publics et des monumens de magnificence, destinés à perpétuer le pouvoir et la grandeur de la nation qui habitait originairement ce pays. Les plus remarquables de ces monumens, tels que les hauteurs, chaussées et lacs artificiels, sont ceux que j'ai rencontrés, continue Bartram, sur le bord oriental de la rivière de Saint-Jean, à son entrée dans le lac Georges; ceux de la rive opposée, non loin du petit lac; un autre en l'île de Decan, un peu au-dessous de Charlotteville; un troisième, dans une belle île, située en dehors des caps du lac Georges et près du Mont-Royal; et enfin, un quatrième très-spacieux qui s'élève sur la rive orientale du Musquito, près de la nouvelle Smyrne. » A Taensa, et à la vieille ville d'Apalachucla, sur le bord occidental de la rivière de ce nom, M. Bartram remarqua d'autres vestiges de monumens étendus, de terrasses à quatre faces, de plates-formes, et presque aussi élevés que ceux qui se voient dans les plaines d'Oakmulgée, mais il n'y vit point de hauteurs à forme conique.

Aucun de ces monumens ne porte le moindre indice des arts, des connaissances ou de l'architecture de Européens ni d'autres peuples de l'Ancien-Monde. Ils paraissent appartenir à l'antiquité la plus reculée. Les Cherokees, qui étaient maîtres du pays où ils se trouvent, à l'arrivée des Européens, en ont été depuis dépossédés par les Muscogulges, et il y a toute apparence que long-temps avant l'invasion des Cherokees, toute cette région était habitée par une seule nation ou confédération, vivant sous les mêmes lois, et ayant les mêmes mœurs et le même langage, mais tellement ancienne, que ni les Cherokees, ni les Creeks, ni la nation conquise, ne peuvent savoir ce qui a nécessité la construction de ces monumens (1).

Vers la même époque, les antiquités américaines fixèrent l'attention de feu le docteur Barton, de Philadelphie, qui publia une description et un plan de celles qui se trouvent sur les bords de l'Ohio et du Muskingum, dans une brochure de 176 pages in-8°. Il fit aussi connaître les tertres qu'on voit près du fort *Panmure*, sur le Mississipi, et qui sont de différentes grandeurs et de forme sphérique, octogone, carrée et oblongue. Le plus grand avait 150 pieds de longueur, sur 100 de largeur et 35 de hauteur perpendiculaire. M. Boyd, de Lancaster, en Pensylvanie, qui a fourni à M. Barton ces détails tirés du journal

(1) *Travels through north and south Carolina, Georgia, east and west Florida, the Cherokee country, etc., by William Bartram, part* IX, *chap.* 6, *London*, 1792. Il existe une traduction française de ce Voyage, par M. Benoist, publiée à Paris, dans l'an VII, et dont nous avons fait usage.

de ses voyages, assure que lorsqu'il visita ces monumens, il croissait à leur sommet des arbres de plus de deux pieds de diamètre.

M. Andrew Ellicot, arpenteur du gouvernement des États-Unis, a découvert, en 1803, plusieurs tertres artificiels en terre, qu'on voit dans l'établissement de Natchez, lequel, dit-il, a dû être jadis bien peuplé. Ces tertres ou *tumuli* sont également carrés ou aplatis au sommet; et ce qui ferait croire à l'assertion de M. Ellicot, relative à l'ancienne population de ce district, c'est qu'on y trouve partout des débris de poterie indienne. On en a recueilli des morceaux assez bien conservés, et sur lesquels on aperçoit distinctement les figures dont elle était ornée; mais il ne paraît pas que cette poterie ait été vernie (1).

En 1803, le révérend J. M. Horris, membre de la Société historique du Massachusets, a donné, dans le « *Journal de sa tournée dans le territoire situé au N. O. des Monts Alleghany* » (2), une description particulière des murailles et des tertres de terre, ronds et carrés, qui se trouvent sur le bord oriental du Muskingum, à un demi-mille de son confluent avec l'Ohio. M. Harris a aussi fourni des renseignemens importans sur les autres ouvrages du même genre, épars çà et là dans le pays.

« Les grands tertres, dit-il, page 147, et les murailles de terre, découverts dans différentes parties du pays de l'ouest, ont excité l'étonnement de tous ceux qui les ont visités ou qui en ont entendu parler. Quand, et par qui, et dans quel but ont-ils été construits, sont des questions auxquelles les antiquaires les plus exercés ont vainement cherché à répondre. Les Indiens d'aujourd'hui ne conservent aucune tradition qui puisse mener à cette découverte. Leur histoire se perd dans la nuit des temps. La régularité et l'étendue prodigieuse de ces ouvrages sont une preuve certaine qu'ils ont été élevés par un peuple nombreux et versé dans l'art des fortifications et de la défense. Les gros arbres qui recouvrent ces monumens, depuis si long-temps abandonnés, et qui ne le cèdent pas en vétusté aux autres arbres des forêts voisines, indiquent assez le laps de temps pendant lequel cette contrée est restée déserte et inculte, et font remonter à la plus haute antiquité l'origine de ces vénérables ouvrages qu'on rencontre épars çà et là sur toute la surface du pays. On ne peut parcourir vingt milles dans aucune direction sans trouver quelque tertre, ou des débris de remparts. »

M. Harris remarque, page 159, que les tertres les plus petits de la grande

(1) *The Journal of Andrew Ellicot, late Commissioner, etc.*, p. 134., in-4°, *Philadelphia*, 1803.

(2) *The Journal of a tour into the territory north-west of the Alleghany mountains*, in 1803, in-8°, *Boston*, 1805; on y voit un plan de Marietta et des ouvrages qui s'y trouvent.

plaine étaient remplis d'ossemens, irrégulièrement entassés, dans le même état de décomposition, et paraissant y avoir été jetés à la suite d'une bataille meurtrière. Dans les grands tertres, au contraire, qui avoisinent les villes fortifiées, les ossemens sont placés d'une manière plus uniforme, et ils ont dû appartenir à des personnes d'un certain âge et à des enfans. Ils sont aussi plus ou moins bien conservés. Parmi ces individus, les uns semblent être morts de maladie, les autres ont probablement été tués dans des escarmouches qui se sont livrées dans le voisinage, à des intervalles de plusieurs années.

Feu l'évêque de Virginie, Madison, dit (dans une lettre adressée par lui au docteur Barton) qu'après un examen particulier des ouvrages qui sont dans les basses terres et sur les hauteurs qui avoisinent les rivières Kanhawa, Elk et Guyandot, il s'est convaincu qu'ils n'étaient pas destinés à servir de fortifications :

1° Parce que plusieurs d'entre eux ont un fossé en dedans de l'enceinte, et que la terre élevée autour, qu'on suppose être le parapet, n'a pas la hauteur nécessaire à un ouvrage de défense, attendu qu'il s'élève rarement à plus de trois pieds au-dessus de la plaine. En admettant un quart pour l'affaissement, la hauteur n'a probablement pas excédé quatre ou cinq pieds. Le fossé n'a presque jamais plus de quatre pieds de largeur et deux de profondeur, ce qui peut faire juger de la hauteur primitive des bancs ;

2° Parce que dans la plupart de ces prétendues fortifications, et précisément en face de la porte, il y a un tertre d'un facile excès, de 10 à 20 pieds de haut, et qui domine toute cette clôture. Élever une fortification, et construire ensuite une citadelle ou tertre, à une distance de 360 ou 450 pieds, pour donner à l'ennemi la faculté de dominer sur le fort, est une chose aussi peu croyable de la part d'un Esquimaux que de celle d'un Buonaparte ;

3° Parce que ces fortifications supposées sont ordinairement situées au pied d'une colline, du haut de laquelle on pourrait lancer des millions de pierres, et détruire facilement les assiégés ;

4° Parce que dans celles qui sont éloignées d'une rivière ou d'une creek, on ne trouve pas de traces certaines de l'existence d'un puits;

5° Que les ouvrages sont en trop grand nombre pour qu'on puisse les regarder comme des fortifications; car sur la Kanhawa, dans une étendue de 80 ou 100 milles, et sur quelques-uns de ses affluens, on fait rarement un mille sans en rencontrer plusieurs ;

6° M. Madison fonde sa dernière objection sur l'étendue de ces ouvrages. En effet, quelle nation indienne aurait pu fournir un assez grand nombre

de combattans pour défendre des retranchemens qui couvraient de 50 à 100 acres.

L'auteur conclut que ces tertres sont des sépultures formées par les ossemens et les terres qu'on y a apportés à différentes époques, et que les terrains enclos qui les avoisinent ont été le lieu d'habitation d'une famille, et d'une longue suite de descendans (1).

Voici ce que dit le célèbre Volney, dans ses « Eclaircissemens sur les sauvages: » « La vérité est, en résultat, qu'ils n'ont ni moyens de transmission, ni monumens, pas même de vestiges d'une antiquité quelconque jusqu'à ce jour. L'on ne cite dans toute l'Amérique du nord (le Mexique excepté), ni un édifice, ni un mur en pierre taillée ou sculptée, qui atteste des arts anciens. Tout se borne à des *buttes de terre* ou *tumuli*, servant de tombeaux à des guerriers, et à des lignes *de circonvallation* qui embrassent depuis un jusqu'à trente arpens de surface. J'ai vu, continue-t-il, trois de ces lignes, l'une à Cincinnati, et deux autres en Kentucky, sur la route de ce même lieu à Lexington par Georgestown; ce sont tout simplement des crêtes de fossés, ayant au plus 4 ou 5 pieds d'élévation, et 8 à 10 de base; la forme de leur enceinte est régulière, tantôt ovale, tantôt ronde, etc., et elle ne donne aucune idée d'art militaire ou autre. Le plus grand de ces ouvrages, celui de Moskingom (Muskingum) est, à la vérité, carré, et a de plus grandes dimensions; mais, d'après le dessin et la description qu'en a donnés M. le docteur Barton, dans ses *Observations d'histoire naturelle* (2), on voit qu'il n'a ni bastions, ni tours, comme on l'avait dit, et qu'il a dû être un simple retranchement de défense, tel que Oldmixon, et ses autorités attestent que les sauvages les pratiquaient à l'arrivée des Européens, lorsqu'ils avaient des demeures plus fixes et un équilibre plus égal de forces. Tous ces retranchemens ont eu la même cause, et tous ont pu être faits avec des houes et des paniers; celui de Cincinnati m'a rappelé les *buttes* du désert de Syrie et de sa frontière, mais elles sont infiniment plus fortes, ayant pour objet de poser des tours. Il paraît que dans la Tartarie russe et chinoise, l'on en rencontre beaucoup dont la taille a plus d'analogie (3). »

M. Brackenridge, dans son Tableau de la Louisiane, publié en 1817 (4), fait observer « qu'on ne trouve dans les fortifications du pays de l'ouest, aucune de ces marques qui caractérisent celles des Européens depuis un temps immémo-

(1) *American philosophical Transactions*, vol. IV, n° 26.

(2) *Philadelphia*, 1787, in-8°, p. 76. *Voy.* page 30.

(3) Volney, Tableau du climat et du sol des États-Unis, tom II, art. V. Paris, in-4°, 1803.

(4) *Views of Louisiana*, tom I, chap. X, in-12, Baltimore.

rial. Elles consistent en de simples enceintes, sans angles ni bastions, qui sont rarement entourées de fossés ; l'emplacement est généralement tel que la convenance l'exige ou que le terrain le permet. A deux milles au-dessous de Pittsburg, sur une espèce de promontoire appelé Rocher de Mac-Kee, qui est presque inaccessible de trois côtés, on voit une fortification qui présente une seule ligne du côté de la terre. Ces ouvrages sont quelquefois, il est vrai, tracés avec régularité, dans la forme d'un parallélogramme, d'un demi-cercle ou d'un carré, mais le plus souvent ils sont irréguliers. » — « En remontant le Missouri, je remarquai les ruines de plusieurs villages, abandonnés depuis vingt à trente ans, et qui ressemblaient, sous tous les rapports, à ceux de l'Ohio et du Missisipi. Je trouvai tous les anciens villages Arikaras et Mandans entourés de palissades; ces prétendues fortifications, à mon avis, sont les ruines de villes et villages palissadés, et n'ont pas été élevés pour servir à la défense. »

Dans ma Description géographique et statistique des États-Unis, publiée en 1819, à Édimbourg, et en 1820, à Paris, l'on trouvera aux indications suivantes, dans l'édition française, des détails sur plusieurs monumens d'antiquité américaine (1).

Ces antiquités, excitant à cette époque l'attention générale, fixèrent aussi celle de la législature de Massachusets, qui autorisa l'établissement, à Boston, de la Société Américaine des Antiquaires. Le but principal de cette Société est de rechercher tout ce qui a rapport aux antiquités naturelles, artificielles ou littéraires de l'Amérique, sans toutefois dédaigner celles des autres pays; et de recueillir et conserver tous les objets de curiosité, et tous les livres qui traitent des États-Unis. Elle a publié un volume de ses travaux, in-8°, sous le nom d'*Archœologia Americana*, en 1820 : il renferme des notions sur cet établissement, plusieurs communications qui ont été faites à la Société et une description, accompagnée de planches, de plusieurs tertres anciens et de fortifications du pays de l'ouest, qui ont été exécutées, aux frais du Président, par M. Caleb Atwater de Circleville, dans l'état de l'Ohio. Ce dernier, en sa qualité d'agent de la

(1) Tom. III, page 574. Description d'un ancien fort indien nommé *Stone-Fort*, qui se trouve dans l'état de Tennessée, et qui couvre un emplacement de trente-deux acres.

Tome IV, p. 55. Elévations de terre ou tertres *(mounds)*, et fortifications de l'état de Kentucky.

Idem, p. 137. Vestiges nombreux de fortifications anciennes, de levées de terre *(embankments)* et de tertres, de l'état de l'Ohio.

T. IV, p. 414. Tertres de l'état d'Indiana.

Idem, p. 465. Tertres et restes des fortifications de l'état d'Illinois.

Idem, p. 556. Restes d'une ancienne fortification du territoire de Michigan.

Idem, pag. 612. Restes d'une fortification qui prouve une grande connaissance de l'art militaire, dans l'état de Missouri.

Société dans cet état, « continue (dit-il, dans sa préface, page 5) à recevoir, par chaque courrier, des échantillons de minéraux, des dessins et des descriptions d'ouvrages anciens, et des objets précieux de curiosité naturelle ou d'antiquité du pays, qui abondent sur toute l'étendue de cette grande région secondaire. Ce n'est, à proprement parler, qu'un vaste cimetière qui renferme les dépouilles des habitans des temps anciens; l'homme et ses ouvrages, les ossemens du mammoth et d'animaux du tropique, le cassia et autres plantes des climats chauds y gisent confondus sous le même sol. J'ignore par quel bouleversement ils ont été ainsi ensevelis, à moins que ce ne soit par le déluge universel. »

MM. Yates et Moulton ont donné, dans la première partie du tome I[er] de leur Histoire de l'État de New-York, publiée en 1824, un résumé intéressant des différentes hypothèses auxquelles l'origine des premiers habitans de l'Amérique a donné lieu.

Le grand ouvrage (1) de M. le baron de Humboldt, sur l'Amérique, renferme de savantes recherches sur l'origine des peuples de ce continent. « Les crânes, dit-il, que renferment les *tumulus* des États-Unis, offrent un moyen presque sûr de reconnaître à quel degré la race d'hommes qui les a élevés diffère de la race d'Indiens qui habitent aujourd'hui ces mêmes contrées. M. Mitchill croit que les squelettes des cavernes de Kentucky et du Tennessée appartenaient à des Malays qui sont venus par l'Océan Pacifique, sur les côtes occidentales de l'Amérique, et qui ont été détruits par les ancêtres des Indiens d'aujourd'hui, qui étaient de race tartare (mongole?). « Quant aux *tumulus* et aux fortifications, le même savant suppose, avec M. de Witt Clinton, que ces monumens sont l'ouvrage des peuples scandinaves qui, depuis le XI[e] jusqu'au XIV[e] siècle, ont visité les côtes du Groenland, Terre-Neuve, ou le Vinland, Drogeo et une partie du continent de l'Amérique du nord. (*Vues des Cordillères*, tom. I, pag. 85.) Si cette hypothèse était fondée, les crânes trouvés dans les *tumulus*, et dont M. Atwater, à Circleville, possède un si grand nombre, devraient appartenir, non à la race américaine, non aux races tatare, mongole et malaye, mais à la race vulgairement appelée caucasienne. La gravure de ces crânes, donnée dans les Mémoires de la Société de Massachusets, est trop imparfaite pour décider une question historique, si digne d'occuper les ostéologues des deux continens. Il faut espérer que les savans distingués, dont s'honorent aujourd'hui les États-Unis, se hâteront de faire passer en Europe les squelettes des *tumulus* et ceux des cavernes, pour les comparer entre eux et avec les habitans

(1) *Voyage aux régions équinoxiales du nouveau continent*, etc., tom. III, 1[re] partie, 1825 (*Voy*. la note (A), à la fin)

actuels de race indigène, et avec les individus de race malaye, mongole (tatare) et caucasienne, que renferment les grandes collections de MM. Cuvier, Simmering et Blumenbach.

« Une idole, découverte à Natchez, continue M. de Humboldt, a été comparée avec raison par M. Malte-Brun, aux images des *esprits célestes* que Pallas (1) a rencontrées chez les peuples mongols. Si les tribus qui habitaient des villes sur les bords du Mississipi, sont sorties de ce même pays d'Aztlan, qu'ont habité les Totlèques, les Chichimèques et les Aztèques, il faut admettre, du moins, d'après l'inspection de leurs idoles et leurs essais de sculpture, qu'ils étaient beaucoup moins avancés dans les arts que les tribus mexicaines qui, sans dévier vers l'est, ont suivi la grande route des peuples du Nouveau-Monde, dirigée du nord au sud, des rives du Gila, vers le lac de Nicaragua (2). »

(1) *Voy.* Pallas' Travels, vol. II, édit. angl.; et *Archæologia Americana*, p. 211, *It is exactly such an Idol as professor Pallas found in his travels in the Southern part of the Russian empire.*

(2) Note (A) du livre IX.

CHAPITRE PREMIER.

DESCRIPTION DES PRINCIPAUX MONUMENS SITUÉS DANS LE PAYS ARROSÉ PAR L'OHIO.

Depuis le bord méridional du lac Erié, jusqu'au golfe du Mexique, et le long du Missouri, jusqu'aux monts Rocky, on rencontre des vestiges d'ouvrages considérables et réguliers, qui portent l'empreinte d'une antiquité très-reculée, et qui tous semblent annoncer une origine commune.

Ces monumens, de formes et de grandeurs différentes, et les divers objets d'antiquité découverts jusqu'à ce jour, consistent : 1° en fortifications ; 2° en *tumuli* ou tertres ; 3° en murailles de terre parallèles ; 4° en murailles souterraines de terre et de briques, et en objets enfouis à une profondeur considérable ; 5° en ouvertures pratiquées dans la terre, appelées *puits ;* 6° en rochers avec des inscriptions ; 7° en idoles ; 8° en coquilles d'autres pays, et 9° en momies.

Nous avons consacré une notice à une muraille basaltique souterraine, qu'on a d'abord cru être l'ouvrage des Indiens, et une autre à des médailles et divers objets nouvellement découverts, qui sont évidemment d'origine moderne.

Fortifications.— Les restes de plusieurs de ces fortifications sont d'une grande étendue. Celle qui se trouve près de la ville de Chillicothe, dans l'état de l'Ohio, et qui couvre plus de cent acres de superficie, a une muraille en terre de 20 pieds d'épaisseur à sa base, et de 12 de hauteur, et est entourée de tous côtés, excepté de celui de la rivière, d'un fossé ou tranchée, large d'environ 20 pieds. Quelques-unes des fortifications les plus considérables,

situées sur les bords des rivières, sont de forme rectangulaire, et ont plus de 700 pieds de longueur sur 600 de largeur. Il y en a qui occupent une étendue de plus de 50 acres. D'autres, de forme circulaire et placées à quelque distance des rivières, ont rarement plus de 150 pieds de diamètre.

Le fort carré, appelé *Ville*, qu'on voit dans l'état de l'Ohio, et qui embrasse une superficie de quarante acres, est ceint de murailles en terre, de 6 à 10 pieds de hauteur et de 25 à 36 pieds d'épaisseur à leur base. Une espèce de chemin couvert, aboutissant à la rivière, a environ 360 pieds de longueur.

On rencontre, à partir de l'embouchure du Cataragus-Creek, dans le lac Erié, une ligne de fortifications, qui s'étendent l'espace de 50 milles vers le sud, et qui ne sont éloignées les unes des autres que de quatre à cinq milles.

Dans la partie occidentale de l'état de New-York, l'on voit les vestiges d'une ville, défendue par des forts, et dont l'emplacement paraît avoir été de plus 500 acres.

L'ancienne fortification, découverte par le capitaine Carver, près du lac Pepin et du Missouri, par 43° 50' latitude nord, a près d'un mille d'étendue. Elle est de forme circulaire, et la surface qu'embrassent ses remparts pourrait contenir 5,000 hommes. « Quoique ces ouvrages, dit Carver, aient été déformés par le temps, on en distingue néanmoins les angles, qui paraissent avoir été construits suivant les règles de l'art militaire, et avec autant de régularité que si Vauban lui-même en eût tracé le plan. »

Tous les ouvrages de ce genre, qui se trouvent au nord-ouest de l'Ohio, offrent des parapets plus élevés, des fossés plus profonds, et d'autres indices qui prouvent quelque connaissance de l'art militaire. Des personnes versées dans cet art, les considèrent comme de véritables places de guerre. Toutefois, parmi ces ouvrages, il en est qui paraissent n'avoir été élevés ni pour l'attaque ni pour la défense, à en juger par leur étendue, par la stérilité du sol voisin, et le manque d'eau aux environs.

Il est à remarquer que les portes ou entrées de ces ouvrages, comme celles des pyramides du Mexique, sont toutes pratiquées du côté du levant.

Tumuli, *tertres ou élévations en terre et en pierre.*

Ces tertres, qui diffèrent entre eux par la hauteur et la largeur, sont généralement de dimensions plus considérables dans la partie méridionale des Etats-Unis.

Vers le nord, ils ont de 10 à 12 pieds de diamètre à leur base, et de 4 à 5 pieds de hauteur. Au sud, ils ont une élévation de 80 à 90 pieds, et couvrent une surface de plusieurs arpens.

Sur la Cahokia (sur les bords de laquelle on remarque les emplacemens de deux villes, à 50 milles de distance l'une de l'autre), il existe, presque vis-à-vis de Saint-Louis, des *tumuli*, dont l'un a 2,400 pieds de circonférence à sa base, et 100 pieds de hauteur (1).

La terre, qui a servi à construire ces sortes d'ouvrages, a été évidemment tirée de la plaine voisine.

Les *tumuli* en pierres, qui se trouvent sur plusieurs points, ressemblent aux *tumuli* en terre, mais sont moins grands. Ils sont de forme conique, et composés de petites pierres, qui ne laissent apercevoir aucune trace des moyens employés pour leur construction.

« Ces ouvrages, dit M. Brackenridge, dans son Tableau de la Louisiane, se rencontrent, ainsi que les fortifications, au confluent de toutes les rivières, et le long du Mississipi, dans les positions les plus favorables à l'emplacement des villes, et dans les terrains les plus fertiles. Le nombre en excède peut-être 3,000, et les plus petits n'ont pas moins de 20 pieds de hauteur sur 100 pieds de diamètre à leur base. »

Depuis quelques années, on a ouvert plusieurs de ces tertres, et

(1) Ce *tumulus* a la même dimension que la pyramide d'Asychis, roi d'Egypte. Hérod., lib. II, cap. 135. (*Voy.* la note (B) à la fin.)

on y a trouvé une quantité de squelettes qui, pour la plupart, ne ressemblent point à ceux des Indiens d'aujourd'hui. Ceux-ci sont en général grands, minces et bien faits. Les autres, au contraire, paraissent avoir été petits et trapus. Leur taille excède rarement cinq pieds anglais; on en a trouvé néanmoins qui en avaient six. Ils avaient le front bas, la figure large et mal faite, les yeux grands, le menton large et les jambes courtes et grosses.

Dans l'état d'Indiana, il y a beaucoup de tertres qui n'ont que deux ou trois pieds d'élévation; les arbres qui y croissent, étant très-petits, indiquent que leur origine ne remonte pas à plus d'un siècle. Les ossemens qu'ils renferment sont capables de soutenir leur propre poids et d'être transportés d'un lieu à un autre, tandis que ceux des grands tertres se décomposent si facilement, qu'au moindre contact ils tombent en poussière.

On a aussi découvert, sur les bords du Noyer-Creek, affluent du Mississipi, et sur ceux du Buffalo-Creek et de la rivière des Osages, des ouvrages en pierres qui diffèrent des anciennes fortifications et des tertres, et attestent une civilisation plus avancée de la part des peuples qui les ont construits, que celle des Indiens qui ont exécuté ces derniers.

On vient de découvrir, sur les bords du Merrimack, un ancien cimetière dont les tombeaux n'ont guère plus de cinquante pouces de longueur; ce qui avait d'abord fait croire que le pays environnant avait été jadis habité par une race de pygmées. Toutefois, après bien des conjectures à ce sujet, on est parvenu à expliquer ce phénomène : on a trouvé un squelette bien conservé, qui avait les os des jambes repliés contre les cuisses.

L'évêque Madison pense que, les Indiens étant dans l'habitude de célébrer tous les ans, avec solennité, les funérailles de leurs compatriotes, de réunir dans un seul lieu les ossemens de leurs morts, et de renfermer, avec les corps, les objets les plus précieux qui ont appartenu aux défunts, ce fait doit suffisam-

ment expliquer la découverte de ces tombeaux et des tertres du voisinage (1).

On a trouvé, dans plusieurs de ces tertres, des urnes qui renfermaient les cendres des morts. Il paraît hors de doute que les corps étaient brûlés avant d'être placés sous ces *tumuli*. Les charbons trouvés au centre et à la base, et les empreintes du feu qu'il est facile de remarquer sur les pierres qu'ils contiennent, sembleraient du moins le prouver.

On a invariablement rencontré, dans tous ces tertres et aux environs, des débris de poterie. Ceux qu'on a recueillis vers le nord et sur les bords du lac Erié, sont en général grossiers et mal faits; tandis que les fragmens qu'on extrait de ces tombeaux, le long de l'Ohio, sont bien travaillés et bien polis. On doit observer que les Indiens se servaient de la même espèce de poterie, à l'arrivée des Européens; et Filson (2), un des premiers écrivains qui aient fait connaître les fortifications des environs de Lexington, a eu tort de dire qu'on y a déterré, en labourant, des fragmens de poterie travaillée d'une manière dont les Indiens n'avaient aucune connaissance.

Les premiers colons européens trouvèrent, chez les Indiens de tout ce pays, du sud au nord, des vases faits d'une terre argileuse qui renfermait quelquefois du quartz.

L'Escarbot s'exprime ainsi: « Au pays de labeur, comme des Armouchiquois, et plus outre infiniment, les hommes font de la poterie de terre en façon de bonnets de nuit, dans quoi ils font cuire leurs viandes, chair, poissons, fèves, blé, courges, etc. (3). »

On a aussi trouvé, dans presque tous les *tumuli*, des haches (4)

(1) *American philosophical Transactions of Philadelphia*, vol. VI.

(2) Dans son ouvrage intitulé : *Discovery*, *settlement*, etc., *of Kentucky*, ou Découvertes, établissemens et état actuel du Kentucky, pag. 97 et 98.

(3) La Nouvelle-France, édition de 1609, Paris, liv. III, chap. 17.

(4) Semblables à celles que les Indiens emploient encore aujourd'hui aux usages domestiques ou comme

et des pilons en pierre, des coquilles, des lames de mica qui ont dû servir de miroirs, du minérai de fer, des morceaux d'ocre rouge et de horne-blende ou amphibole, des pyrites qu'on a prises pour des boulets de canon, des testacées et des vases de terre.

A Marietta, on a découvert, dans des tertres, un tuyau de cuivre, plusieurs plaques de même métal recouvertes d'une plaque d'argent, et quelques petites pièces d'argent. On a retiré, d'un de ceux de Circleville, une plaque de fer oxidé, et de celui du fort de Portsmouth, dans l'état de l'Ohio, une quantité de fer, d'outils et de fusils que les Français y avaient probablement enfouis après la perte du fort Duquesne.

On trouva à Stone-Fort, un sabre qui diffère, dit-on, par la forme, de toutes les armes de cette espèce dont on se soit servi depuis l'arrivée des Européens.

Les tertres situés près de Cincinnati renfermaient des chapelets dont les grains étaient passés dans un fil de lin. Dans d'autres, on a découvert des ornemens de cuivre, des pointes de même métal pour armer les flèches, des médailles aussi en cuivre et des plaques d'argent bien conservées.

Les petits chaudrons de cuivre, déterrés près du lac Erié, y ont été évidemment laissés par des Français ou d'autres Européens.

On a prétendu avoir vu des ornemens en or, dans quelques *tumuli;* mais cette assertion ne s'est pas confirmée.

On a trouvé, à Marietta, des têtes de pipes en cuivre mal battu; à Chillicothe, dans un tertre en pierre, un bracelet de même métal (1), des dards pour armer les flèches, aussi en cuivre, de cinq à six pouces de longueur, et des médailles rondes du même métal, qui avaient plusieurs pouces de diamètre, étaient très-minces et en assez mauvais état.

Il est probable que ces objets en métal ont été cachés dans ces

armes défensives. Le *tomahawk* américain sert aussi de pipe à fumer.

(1) C'est un ornement grossier, ressemblant à l'anneau d'une chaîne ordinaire, et dont les deux extrémités étaient passées l'une dans l'autre.

tertres par les Européens ou par les Indiens qui les avaient obtenus d'eux; car il n'existe nulle part d'indice que les naturels de l'Amérique septentrionale se soient jamais servis d'ustensiles en fer, et encore moins en cuivre ou en airain, avant l'arrivéed es Européens (1).

Il est vrai que les Indiens d'aujourd'hui savent travailler le cuivre; mais ils se servent à cet effet de marteaux et d'autres instrumens de fer, qu'ils se sont procurés des Européens. Ceux qui habitent les bords de la rivière Ontonagan du lac supérieur, montrèrent au voyageur Henry un bloc de cuivre de vingt livres pesant, dont ils faisaient des cuillers et des bracelets (2). Les Indiens des bords de l'Illinois y ont aussi trouvé des masses détachées de ce métal, qn'ils emploient aux mêmes usages (3).

Les seules fortifications ou tertres, qui se trouvent à l'est de la chaîne des montagnes Alleghany, sont situés sur les bords du Chenango, dans l'état de New-York; mais plus au nord-est, il existe un monument remarquable qui mérite de fixer l'attention. C'est une élévation de cinquante pieds de hauteur perpendiculaire, et de six cents de circonférence, qui est située au milieu d'une vaste plaine, à environ neuf cent soixante-huit pieds de la rive occidentale du Kennebeck, et à trente-cinq milles au-dessus de l'embouchure de cette rivière. Elle se compose d'un mélange de pierres, de terre et de sable, et elle est en partie couverte de broussailles. Le sommet présente une surface plate d'environ vingt pieds de diamètre, pavée de grandes dalles polies, semblables, pour la couleur et la dureté, à celles qu'on rencontre sur le bord de la rivière. On infère de ce qu'il n'y a pas de pierres dans le voisinage immédiat de ce monument, qu'il a été construit de main d'homme (4).

(1) *British empire in America*, sec. édit., tom. I, pag. 22, *London*, 741.

(2) *Henry's Travels*, pag. 195, *New-York*, 1809.

(3) *Voy*. la note (C) à la fin.

(4) *Collections of the Massachusetts historical Society*, *for the year* 1795, *Boston*, pag. 104.

Fortifications de l'état de New-York.

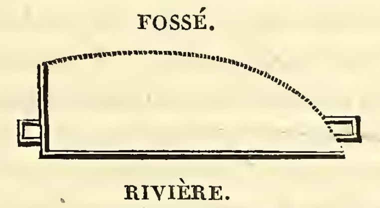
On voit, dans le district de Pompey, comté d'Onondaga, dans la partie la plus élevée de l'état, les restes d'une grande ville, qui a dû occuper une superficie de cinq cents acres. Du côté de l'est, il existe une descente perpendiculaire d'environ cent pieds dans un ravin, au fond duquel coule un ruisseau; et, du côté septentrional, il y en a un autre semblable. A un mille à l'est, se trouve un cimetière qui comprend trois ou quatre acres, et à l'extrémité occidentale il y en a un autre. Trois vieux forts circulaires, qui s'élèvent à huit milles de distance les uns des autres, forment un triangle qui embrasse la ville. L'un est situé à un mille au sud du village de Jamesville, et les deux autres au nord-est et au sud-est de Pompey. Un frêne (*fraxinus americana*, L.), qui croissait dans une de ces fortifications, ayant été abattu, on reconnut par le nombre de ses cercles concentriques, qu'il devait avoir quatre-vingt-treize ans; et un pin blanc (*pinus strobus*, L.) de huit pieds et demi de circonférence, sortant d'un amas de cendres, qui avait été autrefois le site d'une vaste maison, paraissait avoir au moins cent trente ans.

Dans le district de Camillus, au même comté, à quatre milles de la rivière de Seneca, à trente du lac Ontario, et à dix-huit de Salina, on remarque deux anciens forts, sur les terres du juge Monro. L'un, situé sur une haute colline, occupe une surface d'environ trois acres, et est entouré d'un fossé. La forme en est elliptique ; et il a une porte du côté de l'est et une autre de celui de l'ouest, qui conduit à une source, à soixante pieds du fort. Le fossé en était profond, et le mur oriental avait dix pieds de haut. Au centre se trouvait une grosse pierre de forme irrégulière, que deux hommes pouvaient à peine lever. M. Monro dit qu'elle offrait des caractères inconnus parfaitement dessinés; mais lorsque M. Clinton visita l'endroit, cette pierre avait disparu. On voyait sur un des murs le tronc d'un chêne noir, qui devait avoir

une centaine d'années. Le second fort, de moitié moins étendu, est construit sur un terrain moins élevé, à un demi-mille de distance. On a trouvé, dans ces deux forts, de nombreux fragmens de briques, de poteries et de testacées fossiles.

Un autre fort subsiste encore au centre du village d'Oxford, qui est bâti sur les rives de Chenango. Il s'élève à l'extrémité sud-ouest d'une petite éminence qui borde la rivière l'espace de trois cents pieds. Ce fort occupait environ trois-quarts d'arpent, et s'étendait en ligne droite le long de la rivière dont les bords étaient presque perpendiculaires en cet endroit. Il avait cette forme :

FOSSÉ.



RIVIÈRE.

Au nord et au sud, aux endroits indiqués comme les portes, il y avait deux espaces d'environ dix pieds chaque, où la terre n'avait pas été ouverte et qui devaient servir d'entrées. La ligne courbe représente un fossé régulièrement creusé, et quoique l'emplacement qu'occupe le fort fût, à l'époque de la formation des premiers, aussi couvert d'arbres que le reste de la forêt voisine, on pouvait cependant distinguer facilement la direction des ouvrages; la hauteur, du fond du fossé au haut du mur, était presque partout de quatre pieds. On y abattit un pin de cinquante à soixante pieds d'élévation, et après qu'on l'eut coupé en deux, on compta cent quatre-vingt-quinze cercles concentriques, outre plusieurs qu'il fut impossible d'énumérer, à cause de la pourriture du tronc. Cet arbre pouvait avoir de trois à quatre cents ans : ce qu'il y a de certain, c'est qu'il en avait plus de deux cents. On rencontre, dans l'enceinte de ce fort, de nombreux fragmens de poterie grossièrement ornés.

Les fortifications les plus orientales de cette contrée sont à dix-huit milles est de Manlius-Square, à l'exception toutefois de celles

d'Oxford, dont nous avons déjà parlé. On en a rencontré, au nord, jusqu'à Sandy-Creek, à 14 milles de Sacket'-Harbour. Près de ce dernier, il y en a une qui couvre une surface de cinquante acres, et renferme beaucoup de débris de poterie. Du côté de l'ouest les fortifications sont en grand nombre. Il y en a une très-étendue, à Onondaga, une autre à Scipio, deux à Auburn, trois près de Canandaigua, et plusieurs entre les lacs Seneca et Cayuga.

On a reconnu dans le district de Ridgway, comté de Genesée, l'emplacement de plusieurs anciens forts et cimetières. Un de ces derniers, découvert en 1817, renferme des ossemens d'une longueur et d'une grosseur plus qu'ordinaires. Le tronc d'un châtaignier de quatre pieds de diamètre, et dont la cime et les branches étaient tombées en poussière de vétusté, y gisait à la surface du sol. Les ossemens étaient placés pêle-mêle, et il est probable qu'ils y avaient été jetés à la suite d'une bataille. Dans le voisinage, s'élevait un fort, au milieu d'un marais, qui était probablement couvert d'eau à l'époque de sa construction (1).

La plupart des anciennes fortifications situées à l'ouest de la rivière de Genesée, ont été décrites par feu le révérend Samuel Kirkland, durant sa mission, dans ce pays, en 1788. Un de ces forts s'élevait dans un terrain bas, non loin d'un village indien, maintenant abandonné, et près de la jonction d'une crique (probablement l'Allen's Creek) avec la Genesée, à huit milles au nord de l'ancien village indien de Kanawageas, et à cinq milles nord de la source Magique (2). Il couvrait environ six acres. Le fossé, qui l'entourait de trois côtés, avait huit pieds de largeur, et dans quelques endroits, six pieds de profondeur. Du quatrième côté, où il était

(1) Ces détails sont extraits d'un excellent Mémoire sur les antiquités des parties occidentales de l'état de New-York, par le gouverneur De Witt Clinton, LL. D. Le mémoire se trouve dans le tome II, 1re partie, des *Transactions of the literary and philosophical Society of New-York*, 1825.

(2) Ainsi appelée à cause d'une tradition indienne qui y fixe la résidence d'un malin esprit.

défendu par un parapet élevé, il communiquait avec un ruisseau par un chemin couvert; on y voyait encore les traces de six portes. Plusieurs des arbres, qui ont pris racine sur le parapet et dans le fossé, paraissaient avoir au-delà de deux cents ans.

A environ un demi-mille au midi de ce fort, M. Kirkland en a vu un autre, de moindre dimension, construit sur un terrain plus élevé, mais avec un fossé plus profond.

Ce missionnaire décrit ensuite deux autres villes fortifiées, contenant, l'une huit acres, l'autre quatre, situées à six milles d'un lieu appelé Joaika, ou Racoon, sur la rivière de Tanawande, à environ vingt-six milles de Kanawangeas. Cet emplacement était appelé, par les Senecas, Tegataineaaghjve, ce qui signifie : ville avec un fort à chaque extrémité. Le fossé du plus petit avait environ cinq à six pieds de profondeur, et près d'un tiers de la circonférence était défendu par un haut parapet et un petit ruisseau.

Non loin du fort septentrional, il y avait une tombe exhaussée d'environ six pieds au-dessus du sol, ayant de vingt à trente pieds de diamètre, et renfermant beaucoup d'ossemens humains.

M. Kirkland a vu encore les restes d'une ancienne ville fortifiée, sur les bords du Tanawande-Creek, et ceux d'une autre, sur un affluent de la rivière Delaware.

A en juger par la grosseur et la vieillesse des arbres qui croissaient sur les parapets et dans les fossés, il pense que ces ouvrages pouvaient avoir un millier d'années (1).

On trouve de pareilles fortifications dont quelques-unes occupent une étendue de cinq acres, au sud du lac Erié, depuis le Cataraugus-Creek, jusqu'à la frontière de Pensylvanie, dans une distance de cinquante milles; quelques-unes sont éloignées de deux à quatre milles l'une de l'autre; d'autres seulement d'un demi-mille.

(1) *History of the State of New-York, by MM. Yates and Moulton*, vol. I, part. 1, in-8°, *New-York*, 1824.

Anciennes fortifications dans la Pensylvanie occidentale.

Ces fortifications, situées à quatre milles de Meadville, sont, en grande partie, sur la côte orientale du French-Creek. Les moins étendues couvrent un demi-acre ; les plus grandes, six ou sept ; les autres sont d'une grandeur intermédiaire. Une d'elles s'élève sur une hauteur, à un mille environ de la rivière. Il y en a deux autres moins considérables, sur la rive occidentale du French-Creek, à un demi-mille de distance; elles consistent en une chaussée en terre, qui n'a maintenant que deux pieds de haut et trois ou quatre de large, et qui a dû évidemment avoir un fossé extérieur.

Près de ces ouvrages, du côté oriental de la rivière, il existait un *tumulus* qui a pu avoir huit pieds de haut (1).

Monumens situés sur les bords de la Grave-Creek, en Virginie.

Ces monumens se trouvent dans une petite plaine de deux milles carrés, appelée *Grave-Creek-Flat*, à un quart de mille de l'Ohio, entre ses deux affluens, la petite Grave-Creek et la grande Grave-Creek.

Le *grand tombeau* (*Big-Grave*), ainsi qu'il est appelé, s'élève à égale distance de ces deux cours d'eau; il a environ neuf cents pieds de circonférence à sa base, quatre-vingt-dix de hauteur et quarante-cinq pieds de diamètre au sommet. Le centre en est creusé en forme d'amphithéâtre, et le rebord a de sept à huit pieds d'épaisseur. M. Tomlinson, propriétaire du terrain sur lequel il est situé, y a fait pratiquer une ouverture, et on y a trouvé plusieurs milliers de squelettes humains (2). On voit croître, sur le faîte, un chêne blanc de trois pieds de diamètre, et sur le côté, un autre plus grand encore.

(1) *Archæologia Americana*, p. 309. *Antiquities and curiosities of western Pensylvania, by the Rev. Timothy Alden.*

(2) Le révérend doct. Doddridge, du comté de Brooke, en Virginie, en a donné une description dans une lettre du 27 mai 1819, qui a été insérée dans l'*Archæologia Americana*, p. 186; il dit avec raison que le respect « que M. Tomlinson montre pour ces monu-

On rencontre, dans la même plaine, plusieurs petits tertres; dans l'un desquels on a trouvé, il y a environ vingt-cinq ans, soixante grains de cuivre couverts de vert-de-gris, dont dix ont été envoyés au musée de Philadelphie; ils étaient de grosseurs inégales, et étaient faits d'un fil de cuivre pur, auquel il semblerait qu'on avait donné la forme qu'ils avaient à l'aide du marteau.

Selon M. Harris, la ville de Tomlinson occupe une partie de l'emplacement d'un des forts carrés. On y trouve neuf tertres dans l'espace d'un mille; le plus remarquable a douze pieds d'élévation et est environné d'un fossé et d'un parapet de cinq pieds de haut. En creusant les fondations d'une écurie, près d'un de ces tertres, on a trouvé divers outils curieux en pierre, une espèce de pilon, des grains de cuivre de forme ovale, etc. Un autre tertre, situé dans le jardin du colonel Briggs, sous lequel il a fait creuser une glacière, renfermait une quantité considérable d'ossemens humains, des outils en pierre et une espèce de cachet ovale également en pierre, d'environ deux pouces de longueur, portant une figure en relief, semblable à un point d'admiration, et entourée d'un double rebord aussi en relief. Cette pierre remarquable, qui ressemble, dit-on, à celle dont les Mexicains marquaient leurs chevaux, se trouve dans le cabinet de curiosités de M. Turell, à Boston.

Observations de M. Jefferson sur un tertre qui se trouve sur ses propriétés.

« Comme j'avais une de ces tombes dans mon voisinage, dit M. Jefferson, je voulus vérifier moi-même celle des opinions qui serait conforme à la vérité. Je me déterminai à la découvrir tout entière, et à l'examiner à fond. Cette tombe était située sur les terres basses de la Rivannah, à environ deux milles au-des-

mens d'antiquité, lui fait le plus grand honneur. Si les habitans de Chillicothe et de Circleville en eussent agi de même, les tertres qui s'élevaient sur l'emplacement de ces villes auraient été religieusement conservés comme des reliques sacrées d'une antiquité reculée et inconnue. »

sus du principal affluent de cette rivière; et vis-à-vis d'une colline où il y avait un village indien. Elle était de forme sphéroïdale, avait environ quarante pieds de diamètre à sa base; et sa hauteur, ordinairement de douze pieds, avait été réduite à sept et demi depuis une douzaine d'années par le remuement des terres qu'opère la culture. Avant ce changement, elle était couverte d'arbres d'un pied de diamètre, et autour de la base était une excavation de cinq pieds de profondeur sur autant de largeur, d'où avait été prise la terre dont le monticule était formé. » Ayant enlevé la terre sur la surface en différens endroits, M. Jefferson trouva des amas d'os humains, à la profondeur de six pouces à trois pieds, tous confondus dans tous les sens. Il fit faire ensuite une coupure perpendiculaire jusqu'au niveau du sol environnant pour en examiner la structure intérieure. Toutes les apparences nous conduisent, dit-il, à penser que c'était le lieu où l'on rassemblait et déposait les ossemens des cadavres enterrés ailleurs; que les premiers ont été déposés sur la surface du terrain, recouverts d'abord de quelques pierres, et ensuite de terre: qu'une seconde couche d'ossemens a été déposée de même, et qu'après un temps quelconque on l'a recouverte, comme la première, de pierres et de terre, plus ou moins, en proportion de la quantité des os, et ainsi de suite.

Cette opinion est fondée sur les circonstances suivantes: 1° la quantité d'ossemens qui s'y trouvent réunis; 2° la confusion et le désordre qui existent dans la manière dont ils sont placés; 3° leur distribution en différentes couches; 4° leur défaut de toute correspondance ou niveau, dans une même couche, de l'extrémité à l'autre de l'amas; 5° l'état différent d'altération ou de conservation entre les lits inférieurs et supérieurs, circonstance qui indique des inhumations faites à des époques différentes; 6° l'existence d'os d'enfans parmi les autres. Quoi qu'il en soit de l'occasion à laquelle ces monumens ont été élevés, ils sont fort connus des Indiens; car un parti traversant le pays, il y a environ trente ans,

vint droit à celui dont je parle, au travers des bois, sans instruction et sans recherche; et, y ayant passé quelques heures en donnant des signes de douleur, regagna la grande route qu'il avait quittée à douze milles de là pour remplir cette espèce de devoir (1).

Anciennes fortifications de Newark, comté de Licking, état de l'Ohio (*Voyez la planche VII, jointe à ce volume*, *fig.* 1).

A est un fort de forme octogone, occupant une étendue de quarante acres, et dont les murailles ont dix pieds de haut. On y entre par huit ouvertures, ou passages d'environ quinze pieds de large, devant chacun desquels est un petit tertre en terre, dont la hauteur et l'épaisseur égalent celles des murs extérieurs (*Voyez m*, *m*, *m*......). Ces petits monticules sont d'environ quatre pieds plus larges que les passages, et aussi perpendiculaires que des ouvrages en terre peuvent l'être. Ils furent probablement destinés à la défense des portes, vis-à-vis desquelles ils étaient placés. L'endroit, d'où l'on a tiré la terre nécessaire à la construction des murailles, a été évidemment comblé, car on n'a pu le découvrir.

B est un fort de forme ronde, contenant vingt-deux acres, communiquant au fort A par deux murailles parallèles en terre, ayant à-peu-près les mêmes dimensions que celles du fort A. La construction *d*, au sud-ouest, est une tour bâtie, moitié en terre, et moitié en pierre. Si les arbres élevés des forêts environnantes ne masquaient pas la vue, elle s'étendrait à toute la plaine environnante.

C est un fort de forme ronde, contenant environ vingt-six acres, entouré d'une muraille derrière laquelle se trouve un fossé profond, et qui a encore de vingt-cinq à trente pieds de haut. On l'a vu à moitié plein d'eau, principalement vers la partie E. Les murailles parallèles en terre, *c*, *c*, *c*......, ont généralement de cinq à six *rods*, ou de quatre-vingt-deux et demi à quatre-

(1) *Notes on Virginia*, ou *Observations sur la Virginie*; article: Habitans naturels ou aborigènes. Paris, in-8°, 1786.

vingt-dix-neuf pieds de large, sur quatre ou cinq pieds d'épaisseur. D est un fort carré qui couvre vingt acres, et dont les murs sont semblables à ceux du fort A. E est un étang de cent cinquante à deux cents acres. On y récolta, il y a quelques années, du maïs dans un endroit où il y a maintenant dix pieds d'eau, et où elle tend encore à s'élever. Les eaux de cet étang couvrent quelquefois les murailles de C et les murs parallèles de sa partie septentrionale. F, F, F, est un terrain d'alluvion, formé par les eaux de la petite rivière du Racoon et l'affluent méridional du Licking, lorsqu'elles baignaient le pied de la coline, G, G, G, ce qui est d'autant plus probable, qu'on voit encore des passages pratiqués sur les côtés de la colline par où l'on pouvait monter vers *b*, *b*, *b*, et en descendre.

G, G, G est l'ancien lit des ruisseaux, qui s'en sont creusé un plus profond que celui qu'ils avaient lorsqu'ils baignaient le pied de la colline. Ces travaux se trouvent sur un plateau élevé de quarante à cinquante pieds au-dessus du terrain F, F, F, et qui est parfaitement uni et très-fertile. On peut voir les passages par lesquels les constructeurs de ces ouvrages entraient dans leurs champs I, I, I, qui étaient probablement cultivés. Les tours *a*, *a*, *a* étaient placées aux extrémités des murs parallèles et de manière à dominer le plus possible sur la plaine; elles étaient entourées d'une muraille circulaire, haute maintenant de quatre à cinq pieds. On peut juger de l'importance de ces ouvrages par la place qu'ils occupent.

c, *d*, sont deux murailles parallèles qui communiquaient probablement à d'autres ouvrages éloignés de deux à trois milles.

Une hauteur, située près de Newark, paraît avoir été le lieu de sépulture des habitans; mais le peu d'étendue de ces cimetières ferait croire qu'ils n'ont pas dû séjourner long-temps dans cet endroit (1).

(1) *Archæologia Americana*, p. 126-130.

Ancien fort construit en pierre dans le comté de Perry, état de l'Ohio.

Il est situé au sud des grandes fortifications, sur le Licking, et à quatre ou cinq milles au nord-ouest de Sommerset. (*Voir le plan, planche VII, fig.* 2.)

A est le plan de l'ouvrage. M est un môle en pierre situé près du centre. Il est circulaire, a la forme d'un pain de sucre, et de douze à quinze pieds d'élévation. Une petite pierre circulaire *m* se trouve dans la muraille d'enceinte. R est un rocher large et élevé, placé vis-à-vis une ouverture qui sert d'entrée. Celle-ci est pratiquée entre deux autres rochers qui tiennent à la muraille, et ont de sept à dix pieds d'épaisseur. Ces rocs présentent à l'extérieur une hauteur perpendiculaire de dix pieds ; mais du côté de l'intérieur, ils s'abaissent en pente, après s'être avancés d'environ cent cinquante pieds de longueur, et finissent par se perdre dans la terre. Il y a une porte G, comme l'indique le plan.

S est un petit ouvrage d'un demi-acre d'étendue, entouré de murailles en terre, hautes seulement de quelques pieds.

Cette grande fortification en pierre couvre plus de quarante acres. Les murs se composent de quartiers informes de rochers, sur lesquels on ne découvre nulle part de traces laissées par des instrumens de fer. Les pierres en sont disposées fort irrégulièrement, et si l'on en construisait une muraille régulière, elle aurait de sept à sept pieds et demi de haut et de quatre à cinq d'épaisseur.

Cet ouvrage ne paraît pas avoir été fait pour servir à l'attaque ou à la défense ; situé sur un sol élevé, stérile et manquant d'eau, il semblerait plutôt avoir été destiné à un lieu de rassemblement, où l'on se réunissait pour célébrer quelques solennités (1).

Anciennes fortifications, à Marietta (2), *état de l'Ohio.*

Ces ouvrages sont situés dans une plaine élevée à l'est, au-des-

(1) *Archæologia Americana*, p. 131.

(2) Ce nom est une abréviation de

sus du bord actuel du Muskingum, et environ à un demi-mille de sa jonction avec l'Ohio. Ils se composent de murailles et de tertres en terre, presque perpendiculaires et de forme carrée ou circulaire.

Le fort carré, le plus grand, appelé la Ville, renferme quarante acres, et est entouré de murailles en terre de six à dix pieds de haut, et de vingt-cinq à trente-six pieds d'épaisseur, à la base. Sur chaque face, il y a trois ouvertures à distance égale l'une de l'autre; ce qui fait en tout douze portes, dont celles du milieu sont les plus larges; la principale paraît avoir été celle qui se trouve du côté du Muskingum. Entre ce fort et la rivière, il existe un chemin couvert formé de deux murailles parallèles, distantes, vers le centre, de deux cent trente-un pieds l'une de l'autre. Dans l'intérieur, les murailles en ont vingt-un de haut, dans la partie la plus élevée, sur quarante-deux d'épaisseur à leur base, mais à l'extérieur, elles n'ont que cinq pieds de haut. Ce chemin couvert a environ trois cent soixante pieds de long, et mène, par une pente douce, aux bas terrains. Il est probable qu'il allait autrefois jusqu'à la rivière. Ses murs commencent à soixante pieds des remparts du fort, et augmentent en hauteur à mesure qu'ils approchent de la rivière. Leur sommet ressemble à un chemin plat et ferré.

Dans les murailles du fort, à la partie nord-ouest, est un carré oblong, de cent quatre-vingt-huit pieds de long sur cent trente-deux de large, et haut de neuf. Le sommet en est uni et les côtés presque perpendiculaires. Au centre, de chaque côté, sont pratiqués des degrés réguliers et d'environ six pieds de large. Près de la partie méridionale, se trouve une autre élévation semblable, de cent cinquante pieds sur cent vingt, et haute de huit pieds; à l'endroit où l'on monte au côté droit de la muraille, il y a un

Marie-Antoinette, l'infortunée Reine de France. Les premiers établissemens y furent formés en 1788. La ville s'élève au confluent de Muskingum et de l'Ohio, par lat. N. 39°25', et par long. 6° 16', O. de Philadelphie.

passage large de dix pieds, qui en a vingt au centre, et qui s'élève ensuite graduellement jusqu'au sommet. A la partie sud-est, il existe une troisième élévation carrée, de cent huit pieds sur cinquante-quatre, avec des degrés aux extrémités; mais elle n'est pas si haute ni si bien construite que les deux autres.

Un peu au sud-ouest du centre du fort, l'on voit un tertre circulaire d'environ trente pieds de diamètre, et haut de cinq pieds, et non loin de là, quatre petites excavations à égale distance et vis-à-vis l'une de l'autre.

A l'angle sud-ouest du fort est un parapet semi-circulaire, couronné par une élévation qui défend l'entrée dans les murs; et au sud, l'on remarque un petit fort qui occupe une superficie de vingt acres, avec une porte au centre, de chaque côté et aux angles. Ces portes sont chacune défendues par des tertres circulaires.

En dehors de ce petit fort, il y a un monticule en forme de pain de sucre. La base en est ronde, et il a cent quinze pieds de diamètre et trente pieds de hauteur perpendiculaire. Il est entouré d'un fossé de quatre pieds de profondeur sur quinze de largeur, défendu par un parapet haut de quatre pieds, avec un passage, du côté du fort, large de vingt pieds.

Il existe plusieurs autres murailles, tertres et excavations moins considérables, qui se trouvent indiqués sur les planches.

Il est à propos de remarquer, à l'égard de ces ouvrages, comme pour ceux du Licking, que la terre qui a servi à les construire a dû être apportée de la plaine voisine (1).

Objets trouvés dans un tumulus, à Marietta, en juin 1819.

1° Trois plaques bombées, de forme circulaire, pour servir d'ornement au fourreau d'une épée ou à un bouclier; elles sont de

(1) *Harris' Tour.* M. Schultz a donné une description détaillée de ces ouvrages, voyez *Travels on an inland voyage through the states of New-York*, etc. etc., en 1807 et 1808, 1 vol., lettre 13ᵉ. New-York, 1810.

cuivre et recouvertes d'une plaque épaisse d'argent. On a trouvé dans l'une d'elles, entre deux plaques, quelques petites pièces de cuivre. Le cuivre est presque entièrement décomposé; l'argent est assez bien conservé et devient brillant en le frottant. Deux de ces plaques sont entières; mais la troisième était tellement détériorée qu'elle tombait presque en poussière.

2° Une plaque d'argent, qui paraît avoir formé la partie supérieure d'un fourreau, de six pouces de long, de deux de large, et pesant une once; 3° deux ou trois fragmens d'un tuyau de cuivre; 4° une pièce de cuivre pesant trois onces, à une extrémité de laquelle il y a une rainure. La forme en est ronde, elle a deux pouces et demi de long, un pouce de diamètre au centre, et un demi à chaque extrémité. Elle consiste en plusieurs petits morceaux de cuivre joints ensemble, entre lesquels on a trouvé quelques petites pièces d'argent; 5° des têtes de pipes en cuivre mal battu; 6° un morceau d'ocre rouge et de minérai de fer.

Autres objets trouvés dans un tertre, sur le petit Muskingum, non loin de Marietta.

1° Quelques pièces de cuivre, qui paraissent avoir formé le devant d'un casque, lequel a pu avoir huit pouces de long sur quatre de large et est en mauvais état; les plaques sont très-minces; 2° un ornement en cuivre, semblable à ceux qu'on a trouvés à Marietta; 3° plusieurs pièces de poterie bien conservées, composées de silex et d'argile; elles sont encore solides, quoique exposées depuis plusieurs années, sur le sol, au froid et à la pluie. On a trouvé plusieurs morceaux de poteries le long de la rivière, mais elles sont faites avec de la terre argileuse et de coquilles, et ont peu de solidité.

Près du tertre du Muskingum, on a découvert un objet assez curieux; c'est un morceau de marbre de forme ronde, d'environ trois pouces de diamètre, et qui est bien fini et très-poli.

Anciennes fortifications de Circleville, état de l'Ohio.

Elles sont situées non loin de la jonction du ruisseau l'Hargus, avec la rivière de Lower-Sandusky. Ces fortifications consistent en deux forts, dont l'un est rond, l'autre carré. Le premier est entouré de deux murailles, séparées par un fossé profond ; il a 69 pieds de diamètre, d'un côté à l'autre de la muraille extérieure circulaire. Le deuxième, qui est ceint d'une muraille sans fossé, a 55 *rods* ou 907 1/2 pieds carrés, mesuré de la même manière.

Avant l'établissement de la ville de Circleville, les murs du fort circulaire avaient 20 pieds de hauteur, en y comprenant celle du fossé. La muraille intérieure était d'argile, prise sans doute dans la partie septentrionale du fort, où le terrain est plus creux qu'ailleurs. La muraille extérieure a été construite de la terre enlevée du fossé qui sépare les deux murailles; le terrain est un sol d'alluvion formé de cailloux et de sable, à plus de 50 pieds de profondeur. L'extérieur des murailles est maintenant de 5 à 6 pieds de haut. Dans l'intérieur, le fossé n'a plus guère que 15 pieds. Ces ouvrages ne tarderont pas à disparaître. Les murailles du fort carré ont à présent environ 10 pieds de haut; on y avait pratiqué huit ouvertures, dont une seule donne entrée dans le fort circulaire, et devant chacune desquelles se trouve un tertre haut d'à-peu-près 4 pieds, d'environ 40 pieds de diamètre à la base, et large de 20 au sommet, qui servait à la défense des portes. Dans cette fortification, qui formait un carré parfait, les portes et les tours étaient à égale distance l'une de l'autre. Les tertres étaient rangés sur une ligne droite, exactement parallèle à la muraille. Ils sont désignés par *m*, *m*, *m*, *m*, *m*, *m*. La ligne noire représente le fossé, et *w*, *w*, les murailles.

D (*voy. la planche VII*, *fig.* 2) était un ancien monticule de terre très-remarquable, à la partie orientale duquel il y avait une dalle semi-circulaire, et placée presque en face de l'entrée du fort. Il a entièrement disparu ; mais on remarque encore quelques traces

de la dalle, malgré les ravages du temps et des hommes. Ces murs étaient aussi perpendiculaires que des ouvrages en terre peuvent l'être.

B est un fort carré, touchant au fort circulaire, et dans lequel on entrait par sept portes ; il est entouré d'une muraille d'environ 10 pieds de haut. La ville de Circleville occupe à présent tout l'emplacement du fort circulaire et la moitié de celui du fort carré. Le reste de ces fortifications aura disparu dans quelques années. Ces travaux présentaient un aspect aussi régulier que les forts d'Oswego, de Stanwix, etc., etc., élevés par les Français, en 1755 ; et les gens les plus versés dans l'art militaire les ont considérés comme de véritables places de guerre (1).

Anciennes fortifications sur le principal affluent de la petite rivière de Paint, état de l'Ohio.

Les plus proches sont à onze milles, environ, de la ville de Chillicothe, et les plus éloignées, à quinze milles à l'ouest (*voy. la planche IX*, *fig.* 1).

B est une fortification qui a un grand nombre de portes de 8 à 20 pieds de largeur. Les murailles ont à présent 10 pieds de haut, et sont composées, comme toutes les autres dont on a déjà parlé, de terre tirée des environs. La partie carrée de cet ouvrage a huit portes ; ses côtés ont soixante-six *rods*, ou 1089 pieds de longueur, et présentent une superficie de plus de 27 acres. On y entre par trois portes qui communiquent avec une quatrième plus grande que les autres ; une de ces portes est pratiquée entre deux murailles parallèles d'environ 4 pieds de haut. Un petit ruisseau qui coule au sud-est de la partie la plus étendue de ces fortifications, en traverse les murs, et va se perdre dans le terres en *w*, *s*. On croit que c'est un ouvrage de l'art; il a 15 pieds de profondeur, et 39 de largeur à sa surface. On voit

(1) *Archæologia Americana*, p. 141-145.

encore deux élévations, l'une en dedans, l'autre en dehors de l'ouvrage *m*, *m*. La dernière est actuellement haute de 20 pieds.

Les fortifications A sont toutes liées ensemble (le plan indique la superficie de chacune); la partie carrée paraît avoir la même étendue que la partie carrée B. Il n'y a pas de monticule dans l'intérieur; mais il en existe un, haut d'à-peu-près 10 pieds, à 100 *rods* ou 1650 pieds à l'ouest. La partie irrégulière de la plus grande fortification occupe une étendue de 77 acres. Les murailles renferment 8 portes, outre les deux du carré déjà décrit. La largeur de ces portes varie de un à six *rods* ou 99 pieds.

L'on remarque un autre ouvrage au nord-ouest, qui communique par une porte à celui-ci, et qui a soixante *poles* ou neuf cent quatre-vingt-dix pieds de diamètre. Au milieu est encore un emplacement circulaire de six *rods*, ou quatre-vingt-dix-neuf pieds de diamètre, et dont les murailles ont environ quatre pieds de haut. Il s'y trouve trois anciens puits *w*, *w*, *w*, dont un en dedans, et un autre en dehors de la muraille. Dans la partie irrégulière du grand ouvrage, sont deux élévations de forme elliptique. La plus étendue est placée non loin du centre; elle a vingt-cinq pieds de hauteur sur vingt *rods*, ou trois cent trente pieds dans sa plus grande longueur, et dix dans sa plus petite; sa superficie est d'environ cent cinquante-neuf *rods*, ou deux mille six cent vingt-trois pieds et demi carrés. Cet ouvrage est construit en pierres informes qui doivent avoir été tirées du lit de la rivière, ou des flancs de la colline voisine. On y rencontre beaucoup d'ossemens humains, ce qui a fait croire à quelques personnes, qu'on y sacrifiait autrefois des victimes humaines. L'autre élévation elliptique a deux étages : l'un a huit pieds de haut et l'autre quinze; le sommet en est uni.

L'on remarque encore un ouvrage en forme de demi-lune, entouré de pierres, et auprès duquel s'élève un tertre très-remarquable, haut de cinq pieds, de trente pieds de diamètre, et entièrement composé d'ocre rouge, dont on peut se servir dans la peinture.

Les puits, dont on a déjà parlé, sont très-larges à l'ouverture. Un d'eux a six *rods*, ou quatre-vingt-dix-neuf pieds, et l'autre, quatre, ou soixante-six pieds. Le premier a maintenant quinze pieds de profondeur, et l'autre six; ils ont de l'eau.

L'ouvrage le plus important, C, couronne une colline d'environ trois cents pieds de haut, et presque perpendiculaire en quelques endroits. Les murailles en sont de pierres informes, et construites sur la pente de la colline, qui est arrondie, excepté en D, où elle est unie. Il y avait originairement deux portes qui ouvraient sur les seuls chemins qui fussent praticables. A la porte du nord se trouve un amas de pierres assez considérable pour qu'on puisse en construire deux grosses tours rondes. De ces dernières à la petite rivière est un chemin qui paraît naturel, mais qui est peut-être un ouvrage de l'art. Les pierres sont maintenant éparses de tous côtés (1).

Autres ouvrages près de Chillicothe.

L'on voit encore des fortifications plus considérables sur l'affluent septentrional de Paint-Creek, à environ cinq milles et demi de Chillicothe (*voyez planche XII*, *fig.* 2).

La plus étendue couvre près de cent dix acres. Au nord-est et à l'ouest est une muraille entourée d'une tranchée ou fossé. Cette muraille, en terre, a généralement douze pieds de haut. Le fossé est large d'environ vingt pieds; et la muraille a la même épaisseur à sa base. Il n'y a pas de fossé du côté de la rivière.

Les petites fortifications, situées à l'est, ont seize acres d'étendue, et les murailles ressemblent à celles de Paint-Creek, excepté qu'elles n'ont pas de fossé.

L'ouvrage circulaire le plus étendu, avec une muraille et un fossé comme les ouvrages ci-dessus, est un enclos sacré, contenant six tertres qui ont servi de cimetières.

(1) *Archæologia Americana*, p. 145-151.

Un tertre, à Chillicothe, qui a été détruit, avait environ soixante pieds de diamètre à sa base, et quinze de hauteur perpendiculaire. Il était composé de sable, et contenait une grande quantité d'ossemens humains.

Ces immenses travaux, et le grand nombre d'ossemens trouvés dans les cimetières, prouvent qu'une nombreuse population a dû demeurer dans cet endroit.

On a trouvé dans un de ces tertres une espèce de creuset d'argile, qui supporte le même degré de feu que ceux dont on se sert pour le verre; et une autre pièce du même genre, qui a la forme d'une coquille. Le premier est maintenant dans la possession de M. S. Williams, de Chillicothe.

Anciennes fortifications à Porstmouth, état de l'Ohio.

Du côté du Kentucky, vis-à-vis l'embouchure du Scioto, est un fort très-étendu, avec une grande élévation en terre à l'angle extérieur de la partie du sud-ouest, et des murailles parallèles en terre, représentées par *p*, *p*, *p*, *p* (*Voir la planche IX*, *fig.* 1). Celles de l'est ont une porte qui conduit jusqu'au bord de la rivière. Elles sont séparées l'une de l'autre d'environ dix *rods*, ou cent soixante-cinq pieds, et ont maintenant de quatre à six pieds de hauteur. Elles communiquent par une porte avec le fort. Deux petits ruisseaux, qui passent à travers ces murailles, s'y sont déjà creusé des lits de dix à vingt pieds de profondeur, depuis que ces ouvrages ont été abandonnés; ce qui peut faire juger de leur ancienneté.

Le fort est indiqué par la lettre F; il forme presque un carré avec cinq portes, et ses murailles en terre ont à présent de quatorze à vingt pieds de haut.

En face de la porte, située à l'angle nord-ouest de ce fort, sont deux murailles parallèles en terre qui vont en s'affaissant graduellement jusqu'à l'Ohio. Cette rivière semble avoir changé de lit depuis que les murailles ont été construites. *m* est une grande élévation à l'angle sud-ouest extérieur du fort qui, attendu sa trop

6

grande étendue, ne paraît pas avoir servi de lieu de sépulture. Elle est haute au moins de vingt pieds, et peut couvrir un acre.

On a trouvé dans l'intérieur du fort une grande quantité de fer, d'outils, de barils, de fusils qui y avaient été probablement cachés par les Français, quand ils évacuèrent le fort Duquesne.

De l'autre côté, en commençant par les bas terrains, près de la rivière du Scioto, qui semble avoir un peu dévié de son cours depuis que ces ouvrages ont été construits, sont deux murailles parallèles, en terre, semblables à celles qui se trouvent de l'autre côté de l'Ohio.

Les figures 1, 2, 3 représentent trois cimetières de forme circulaire, élevés d'environ six pieds au-dessus du niveau de la plaine, et qui occupent à peu près un acre. Non loin de là, au point 4, est une autre élévation qui a maintenant plus de vingt pieds de haut et un acre d'étendue. Il en existe une troisième près *m*, qui est haute de vingt-cinq pieds, et qui paraît avoir servi à la sépulture de ceux qui ont construit ces ouvrages. Elle est entourée d'un fossé profond de six pieds, et il y a un trou au centre. Voyez au point *c*. L'on y voit deux puits *w*, *w*, qui ont encore dix à douze pieds de profondeur. *d* est une muraille en terre.

Deux murailles parallèles, en terre, hautes de six à dix pieds et d'une longueur de deux milles, se détachent de ces ouvrages et vont se perdre dans les bas terrains près de la rivière (1).

Anciennes fortifications sur la rivière du Petit-Miami.

Elles sont situées à quatre milles environ au-dessus du confluent de Todds' Fork et à trente nord-est de Cincinnati, dans l'état de l'Ohio. Elles s'élèvent dans une plaine unie, à environ deux cent trente-six pieds au-dessus du niveau de la rivière, entre deux affluens dont les bords sont très-escarpés; la plaine s'étend, à l'est, le long de la route, l'espace d'un demi-mille. Ces fortifications

(1) *Archæologia Americana*, p. 151-155.

sont bordées, au nord et au sud, de précipices qui commencent presque au pied des murailles, et la route longe les deux autres côtés. La hauteur intérieure des murailles, qui varie suivant les inégalités du terrain, est généralement de huit à dix pieds; mais celles qui dominent la plaine en ont dix-neuf et demi sur plus de quatre *poles*, ou soixante-douze pieds d'épaisseur à leur base.

A environ trois cents pieds à l'est de la porte, où passe la route, sont deux tertres de dix-huit pouces de haut, séparés par le chemin qui les partage à égale distance. De ces tertres s'étendent plusieurs ravins du nord au sud. Au nord-est, il y a dans la plaine deux chemins B, larges d'environ un *pole*, ou seize pieds et demi; chacun est élevé de trois pieds. Ils sont presque parallèles, ont un quart de mille de longueur, et aboutissent à un petit monticule. Près de l'extrémité sud-ouest de la fortification, on voit trois chemins circulaires A, de trente à quarante *poles*, ou de quatre cent quatre-vingt-quinze à six cent soixante pieds de longueur, creusés dans le précipice entre la muraille et la rivière. Cette muraille est en terre.

Cette fortification a cinquante-huit ouvertures. Plusieurs ont été évidemment formées par l'eau, qui, s'étant amassée dans l'intérieur, s'est ensuite frayé un passage à travers les murailles. Dans d'autres endroits, il est possible que les murs n'aient jamais été achevés. Dans l'intérieur de ces fortifications se trouvent des espèces de bassins circulaires de plusieurs pieds de profondeur, qui ont vraisemblablement servi d'habitations souterraines (1).

Ouvrages à Cincinnati.

Les ouvrages qui se trouvaient anciennement dans la plaine où s'élève maintenant la ville de Cincinnati, consistaient en quatre

(1) Voir *Drakes picture of Cincinnati and the Miami Country*, 1 vol. in-12, Cincinnati, 1815. *Archœologia Americana*, p. 156-163. *Voy.* la planche X; *voy.* aussi la planche XI, fig. 1, représentant d'autres fortifications, élevées sur les bords de la même rivière, et son explication.

tertres ou pyramides. La plus grande se trouve à l'ouest, à la distance de quinze cents pieds. La hauteur en est de vingt-sept pieds; le général Wayne l'a diminuée, en 1794, d'environ huit pieds pour y établir un poste. Elle forme une ellipse régulière, dont les diamètres sont dans la proportion de un à deux; sa base a quatre cent quarante pieds de circonférence. Le terrain, à cent ou cent vingt pieds à l'entour, est plus bas que dans le reste de la plaine, et les couches de bonne terre y ont moins de profondeur; ce qui provient de ce qu'on l'a enlevée pour les constructions. Dans les fouilles qu'on y a faites, on a trouvé des morceaux de bois pourri, quelques ossemens humains, une corne de cerf et une pièce de poterie contenant des coquilles de moules. A cinq cents pieds de cette pyramide, il s'en élève une autre d'environ neuf pieds de haut, de forme circulaire et presque plate au sommet. On a fouillé au centre de sa base, et le résultat de cette recherche a été la découverte d'ossemens et de quelques chapelets, dont les grains étaient enfilés dans un fil de lin. Le troisième tertre est haut de huit pieds, long de cent vingt et large de six; il est de forme ovale, et ses diamètres sont dans la direction des points cardinaux. On l'a presque détruit pour construire les murs de la ville (1).

Objets trouvés dans les anciennes fortifications qui occupaient l'endroit où est maintenant située la ville de Cincinnati.

1° Des pièces de jaspe, de cristal de roche, de granit et autres pierres, cylindriques à leurs extrémités, et élevées au milieu, avec une rainure en forme d'anneau à un des bouts; 2° un morceau de charbon de terre compacte, de forme circulaire, avec une large ouverture au centre et une rainure assez profonde. Il y a un certain nombre de petits trous sur quatre lignes, à égale distance, et qui vont de la circonférence au centre; 3° une autre petite pièce de même forme, avec huit lignes de perforations; elle est de terre

(1) *Drakes' picture of Cincinnat'.*

argileuse, mais polie ; 4° un os orné de sculptures qu'on suppose hiéroglyphiques ; 5° la tête et le bec sculptés d'un oiseau de proie, peut-être d'un aigle ; 6° un morceau de mine de plomb (galène pareille à celle trouvée dans les autres cimetières) ; 7° du talc ou du mica, comme on en a découvert dans les autres tertres ; 8° une petite pièce de cuivre en feuilles avec deux trous ; 9° une pièce du même métal, plus large et oblongue avec des rainures en longueur. Ces divers objets sont décrits dans les quatrième et cinquième volumes des Transactions philosophiques américaines de Philadelphie par le gouverneur Sargent et le juge Turner. Feu le professeur Barton suppose qu'ils ont servi, partie pour ornement, partie pour des cérémonies superstitieuses. L'auteur dit encore avoir trouvé dans les tertres, des chapelets ou des fragmens de petits cylindres creusés, apparemment d'os ou de coquillages ; les dents d'un animal carnivore, probablement d'un ours ; plusieurs testacées univalves, appartenant au *genre buccinum*, ou *buccin*, taillés en forme d'ustensiles et presque décomposés ; plusieurs morceaux de cuivre ; enfin des ossemens humains. Le nombre des squelettes renfermés dans ces tertres n'était que de vingt ou trente (1).

Tertre, à Circleville.

Il est de forme circulaire, il a dix pieds de hauteur et plusieurs *rods* (de seize pieds et demi) de diamètre à sa base. Le sommet en est uni et a environ trente pieds de diamètre. Du côté de l'est se trouve un espace pavé, de forme semi-circulaire, ayant six *rods* (ou quatre-vingt-dix-neuf pieds) d'étendue, et composé de cailloux de la même espèce que ceux qui forment le lit de la rivière de Scioto, d'où ils ont été probablement

(1) Voyez *American Philosophical Transactions*, vol. V, n° 9, *Philadelphia; Remarks on certain articles found in an Indian tumulus at Cincinnati, and now deposited in the museum of the American philosophical Society by Gorge Turner.*

tirés. Du côté de l'est, il y avait un chemin pour monter au sommet, dont on voit encore les vestiges. Non loin de ce *tumulus*, du côté du midi, est un fossé de six pieds de profondeur, où l'on a trouvé un grand nombre d'ossemens, appartenant tous à des hommes d'un âge mûr; tandis qu'un tertre voisin renferme les squelettes d'individus de tout âge.

Ce *tumulus* a été détruit, ainsi que plusieurs autres d'une grande dimension, qui se trouvaient sur les hautes collines voisines du Scioto.

A environ quarante rods, ou six cent soixante pieds au sud-ouest de ce *tumulus*, il y en a un autre de plus de soixante dix pieds de haut, situé sur une éminence qui paraît être un ouvrage de l'art : on croit que c'est un cimetière. Il contient un nombre considérable de squelettes humains de tout âge et de tout sexe. On y a trouvé des couteaux et des haches en pierre, ainsi que plusieurs ossemens, où l'on avait fait des trous, sans doute pour y passer des cordons qui servaient à les porter.

Au midi et près de ce *tumulus*, était un fossé semi-circulaire, qui pouvait avoir six pieds de profondeur, et était rempli d'ossemens humains.

On a découvert, dans un autre tertre, un instrument presque semblable au tranchet dont se servent les cordonniers.

Objets trouvés dans un tertre, près Circleville.

Ces objets consistent dans les articles suivans: 1° deux squelettes humains, placés au niveau du sol; 2° une grande quantité de pointes propres à armer des flèches; 3° la poignée d'une petite épée ou d'un grand couteau, faite en corne de cerf. Près de l'endroit où s'emboîtait la lame, on a vu un petit anneau en argent, assez bien conservé. On remarquait sur le manche la place du trou où la lame était adaptée, mais on n'a trouvé d'autre trace du métal qu'un peu de fer oxidé; 4° du charbon et des cendres de bois, en grande quantité; les corps ont dû être jetés dans un vaste

brasier ; mais les os n'ont été qu'à demi consumés. L'un des squelettes était placé un peu au midi du centre du *tumulus,* l'autre à environ vingt pieds au nord; 5° une pièce de mica ou talc laminaire, d'environ trois pieds de longueur, d'un pied et demi de largeur, et d'un pouce et demi d'épaisseur ; 6° une plaque de fer oxidé.

Le manche d'épée ou de couteau a été envoyé au musée de M. Péal, à Philadelphie.

Antiquités à Piqua, état de l'Ohio.

Piqua, petite ville située sur le bord occidental du Miami, paraît avoir été autrefois le siége d'une nombreuse population. La rivière y porte les bateaux à quelques milles au-dessus, pendant la moitié de l'année. Cette ville forme un demi-cercle, et ses rues, étant rectilignes et parallèles à la corde de l'arc, viennent toutes aboutir à la rivière. Il y existe encore des restes d'anciens ouvrages indiens, qui ont dû être fort étendus. Ils sont composés, pour la plupart, de parapets circulaires, dont la hauteur varie actuellement de trois à six pieds ; mais ils ont été évidemment beaucoup plus élevés. On en a trouvé un grand nombre dans le voisinage de la ville, et plusieurs dans la ville elle-même.

On a remarqué particulièrement un de ces ouvrages de forme elliptique et cinq autres de forme circulaire, dont deux sont à l'est de la rivière et les autres à l'ouest. La terre qui a servi à les élever a été tirée, à ce que l'on croit, de l'intérieur, où il y a un fossé qui a dû être assez profond. Les parapets peuvent avoir eu trois ou quatre pieds de largeur, mais leur affaissement les fait paraître beaucoup plus larges.

L'une de ces fortifications A (1) est située à environ un quart de mille au sud-ouest de la ville, et un demi-mille à l'ouest du Miami. Elle semble avoir été la plus importante, et le point central autour duquel les autres étaient disposées. Elle est de forme

(1) *Voy.* pl. XII, fig. 3.

circulaire, et son diamètre est d'environ cent cinquante pieds. On y a pratiqué une porte de huit à dix pieds de largeur, qui fait face à la rivière. Immédiatement au-dessus de cet ouvrage, au sud-sud-est, est une autre petite fortification *a*, qui communique avec la première et dont le parapet est beaucoup plus élevé ; son diamètre est d'environ quarante-trois pieds, et elle n'a ni porte, ni issue quelconque. On a pensé que cet ouvrage était destiné à servir de poste d'observation; cependant il paraît plus probable qu'il était réservé comme un dernier refuge, à peu près comme l'est une citadelle dans nos places fortes modernes.

En avançant plus au sud, à environ sept cent soixante pas de ce premier ouvrage, on trouve une autre fortification B, qui, comme la première, est située en partie dans un champ labouré, mais à laquelle aboutit un chemin de traverse. Le parapet de ce fort n'est pas si élevé que celui du précédent; mais sa largeur est plus considérable, ayant environ deux cent vingt-cinq pieds de diamètre. Il y existe une issue située à peu près vis-à-vis celle du fort A, et tout-à-fait semblable.

Prenant toujours ce premier ouvrage A comme point central, on en trouve à l'est un autre circulaire C, distant du premier de sept cent cinquante pieds, et du second de cinq cent quarante. Ses parapets sont plus hauts que ceux des deux autres, et son diamètre a environ cent cinquante pieds. Il y a aussi une porte vis-à-vis celle du fort A. Entre le second et le troisième forts B et C, et près du bord de la rivière, on voit les restes d'une espèce de canal *x*, qui communiquait probablement avec le troisième fort. Ces restes consistent en un fossé creusé à fleur d'eau; la terre ayant été enlevée du côté le plus rapproché de la rivière, la largeur, entre les deux parapets, est plus grande en cet endroit qu'à une distance plus éloignée de l'eau. Les ruines de cet ouvrage sont très-peu de chose : le chemin qui longe la rivière passe à travers, le parapet en a été nivelé et le fossé comblé.

La plus grande de ces fortifications D est de forme elliptique,

Le petit diamètre est de quatre-vingt-trois, et l'autre de deux cent quatre-vingt-quinze pieds. Elle est située à six cents pieds au nord du premier fort A. On n'y remarque aucune trace de porte. Cet ouvrage est presque entièrement détruit, et son parapet ne s'élève pas à plus d'un pied au-dessus du niveau du sol.

En traversant le Miami, on trouve un autre fort E dans un très-bon état de conservation, sur le sommet d'une colline escarpée, de cent pieds d'élévation. Il a cent vingt-trois pieds de diamètre. Par sa position, il dominait sur tous les environs ; mais malheureusement la montagne, en s'écroulant, a emporté un tiers des ouvrages. On n'y voit à présent qu'une seule porte, d'environ six à huit pieds de large, placée à l'est. Cette pièce est couverte d'arbres très-grands. On a remarqué, entre autres, sur le rempart, un tronc d'arbre dans un état de décomposition complète; on pouvait y compter, cependant, jusqu'à deux cent cinquante cercles concentriques; ce qui ferait supposer qu'il pouvait avoir cinq cents années. On y a vu des arbres d'une très-grande dimension, qui avaient crû sur les troncs d'autres plus gros encore.

A environ cinquante rods, ou huit cent vingt-cinq pieds, au nord-nord-ouest de cet ouvrage, il y en a un autre plus vaste et de forme circulaire, avec deux portes, l'une à l'est et l'autre à l'ouest.

On voit aussi, sur la route qui conduit au fort Sainte-Marie, les restes d'un ancien fort, qui consistent en pierres, provenant sans doute de la destruction d'une muraille élevée, dit-on, par les Indiens. Ils sont situés à environ trois milles à l'ouest de Piqua, sur un morne élevé d'à peu près trente pieds au-dessus du niveau de la rivière. Cette muraille, que quelques personnes pensent avoir été destinée à la défense, a été complètement renversée; mais les pierres qui gisent sur le sol, en indiquent suffisamment la direction ; elle formait une ellipse, dont les axes avaient, l'un, quinze cents et l'autre neuf cents pieds. Cet ouvrage, suivant le colonel Johnston, a dû occuper une surface de dix-sept acres. L'axe le plus long s'étend de l'est à l'ouest, et la distance du point le plus proche de l'ellipse a

été estimée environ deux mille pieds. Au sud-est elle aboutit à un fort en terre de forme circulaire, semblable à ceux qu'on a déjà décrits, et ayant environ cent huit pieds de diamètre. Les pierres dont cette muraille était composée sont de forme sphéroïdale; elles sont, pour la plupart, granitiques, il y en a très-peu de calcaires; elles ressemblent à tous égards à celles qu'on trouve éparses à la surface du sol, particulièrement sur les bords de la rivière; elles forment maintenant un pavé mal joint et inégal, autour de l'ellipse, qui, en quelques endroits, n'est pas tout-à-fait régulière, probablement à cause de la configuration du terrain. Dans plusieurs parties, et principalement à l'ouest, il y a des portes ou intervalles dans la muraille, qui ont généralement de six à huit pieds de large. Derrière ces portes et dans l'intérieur, étaient des amas de pierres, placés de manière qu'un seul pût protéger deux portes. L'opinion générale est que cette muraille a été élevée pour la défense; cependant sa position, son peu de hauteur et de solidité, le manque d'eau et le nombre de portes, feraient croire que ce lieu était plutôt destiné à des cérémonies religieuses.

Sur la route de Piqua à cette muraille, il y avait un très-grand tertre, qui a été nivelé, en partie, dans la confection du chemin. A environ un demi-mille sud de Piqua, est un ancien cimetière, situé dans un terrain uni et élevé d'environ vingt pieds au-dessus du niveau de l'eau. La surface en est couverte de fragmens de roches calcaires, placés horizontalement. Il paraît que les corps étaient déposés sur ces rochers et couverts ensuite d'autres pierres, dont quelques-unes étaient très-larges. Il s'est formé par-dessus le tout une couche légère de terre qui produit quelque verdure. On a ouvert plusieurs tombeaux, dans lesquels on n'a trouvé que des ossemens décomposés. Ils étaient en très-mauvais état, jaunes, caverneux et sans ordre (1).

(1) *Expedition to the sources of St-Peters river, by major Long*, chap. II, p. 55; *Philadelphia*, 1824.

CHAPITRE XII.

Description des antiquités situées dans divers états.

Monumens de l'état de Tennessée.

Dans l'angle nord-ouest du comté de Franklin, au confluent de deux des branches les plus méridionales du Duck, on voit les ruines d'un vieux fort indien, nommé *Stone-Fort*, qui couvre une étendue de trente-deux acres. Entre ces cours d'eau, qui ont quinze pieds de chute, il existe un mur de seize à vingt pieds d'épaisseur à sa base, et de trois à quatre au sommet, le long duquel se trouve un fossé de seize à vingt pieds de largeur. Il y a, à l'extrémité septentrionale de ce fort, deux colonnes de forme conique en pierre, dont la base a dix ou douze pieds de diamètre, et qui ont chacune six pieds de hauteur. A la distance d'un demi-mille environ au nord et au nord-ouest, l'on rencontre deux tertres, dont l'un a cent pieds de longueur et vingt-cinq de hauteur sur vingt de largeur, et l'autre soixante pieds de longueur et vingt de hauteur sur dix-huit de largeur. On voit croître sur les murs, comme sur les tertres, des arbres aussi grands que ceux des forêts voisines. On a découvert récemment dans un de ces tertres un sabre de deux pieds de long, qui diffère par la forme de toutes les armes de cette espèce dont on se soit servi depuis l'arrivée des Européens. Des débris de vaisselle et plusieurs briques entières de neuf pouces carrés et de trois pouces d'épaisseur ont été trouvés au même lieu (1).

Antiquités à Louisville, sur les bords de l'Ohio, état de Kentucki.

On a trouvé aux environs de Louisville des haches et des

(1 Lettre adressée par M. Dennisson au docteur Mitchill.

pilons en pierre, des pointes de flèches en cailloux, des coquilles brisées, des restes de cheminées, des fragmens d'ossemens humains, du charbon de terre calciné, etc. Deux de ces premiers instrumens ont été découverts à quelques milles au-dessus de la ville, à la profondeur de quarante pieds, près d'un âtre dans lequel on voyait encore des traces de feu et deux morceaux de bois formant évidemment les extrémités d'une bûche consumée par le milieu. Toute la plaine est un sol d'alluvion.

Il y a quelques années, on a trouvé une hache de fer d'une manière fort singulière. En abattant un arbre très-grand, dont les racines s'étendaient à trente ou quarante pieds de rayon, pour la construction d'une muraille qui devait communiquer aux fondations d'un grand moulin, à Shipping-Port, on découvrit à quelques pieds de profondeur, et au centre du tronc de l'arbre qui avait six pieds de diamètre, la hache en question, qui était de fer battu et recourbée d'un côté pour s'adapter au manche.

On a trouvé un grand nombre d'instrumens de ce genre sur divers points; mais on n'a jamais eu soin de noter les circonstances qui pourraient donner une idée de leur antiquité. Cette hache avait été évidemment placée dans cet endroit avant la naissance de l'arbre; car, d'après sa position, on n'aurait pu l'y mettre après que cet arbre eût pris racine. Il devait avoir plus de deux cents ans.

Un peu au-dessus de Clarksville, non loin de la rivière, est la place d'une cabane indienne (Wiwam), couverte par de la terre d'alluvion, à six pieds de profondeur. Au milieu des cheminées et des décombres, on a trouvé une grande quantité d'ossemens humains décomposés.

On a découvert aussi, dans la partie occidentale, des murailles en briques et en pierres.

Tertres de l'état de l'Indiana.

Il existe beaucoup de tertres depuis la rivière Blanche jusqu'à la Wabash. Autour du fort Harrison, ils sont très-nombreux et de

toutes les grandeurs, et ils ont été évidemment formés à des époques très-éloignées. Sur les plus grands qui ont de dix à trente pieds de hauteur, on voit croître des arbres aussi élevés que ceux des forêts voisines. Les tertres les moins considérables n'ont que deux à quatre pieds d'élévation au-dessus de la surface du sol, et les arbres qui y croissent, étant très-petits, indiquent que leur origine ne remonte pas à plus d'un siècle. Les os qu'ils renferment sont susceptibles de soutenir leur propre poids et d'être transportés, tandis que ceux qu'on trouve dans les grands tertres se décomposent si aisément, qu'au moindre contact, ils tombent en poussière. M. Brown rapporte que sur les bords de la rivière Blanche il examina la structure intérieure de quinze à vingt tertres élevés de dix à quinze pieds, et qu'il n'y trouva que quatre corps seulement. Quelques-uns n'en contenaient pas, mais d'autres en renfermaient peut-être cent. On voit encore sur la rivière Blanche les vestiges de cabanes indiennes, et les emplacemens où leurs habitans cultivaient le maïs.

Fortifications de l'état de Kentucki.

On voit sur un terrain élevé, non loin des sources de l'Hikmans-Creek et de Lexington, les restes d'une ancienne ville qui a quatre mille huit cents pieds de circuit, et occupe une étendue de cinq à six cents arpens. Sa forme est celle d'un polygône irrégulier, à sept côtés inégaux.

Le côté occidental a.	360	pieds de longueur.
—— sud-ouest.	750	
—— sud.	750	
—— est-sud-est	660	
—— est-nord-est.	1,080	
—— nord-est.	600	
—— nord-ouest	600	
	4,800	pieds de longueur.

La hauteur et la largeur du mur et du fossé qui entourent cette ville, sont très-inégales : le premier ayant de huit à seize pieds de

haut et le fossé de deux à quatre. Le mur paraît avoir été construit avec la terre tirée du fossé. Du côté du nord-est, on remarque une grande ouverture, ou porte d'entrée. Il n'existe ni tertre ni puits dans l'enceinte, ni aux environs. Toute la surface, y compris les remparts et le fossé, est couverte d'arbres de haute futaie, si l'on en excepte, toutefois, un champ situé dans la partie nord-ouest, qui est semé de blé.

On a découvert plusieurs monumens curieux, à six milles environ nord-nord-est de la ville de Lexington, sur la rive méridionale de la North-Elk-Horn-Creek, presque vis-à-vis du confluent de l'Opossum-Run.

Le premier est un enclos circulaire, de six cents pieds de circonférence, qu'embrasse un parapet de vingt pieds de largeur sur deux de hauteur, bordé intérieurement d'un fossé peu profond. Au centre, se trouve un emplacement carré et uni, ayant soixante-dix pieds de long sur chacune de ses faces qui sont tournées vers les quatre points cardinaux. Une ouverture ou entrée, pratiquée du côté du nord, conduit à cet emplacement qui s'élève d'environ trois pieds au-dessus du fossé.

A la distance de deux cent cinquante pieds au nord-est de ce monument, il y a un tertre de forme circulaire et convexe, qui a cent soixante-quinze pieds de circuit et près de quatre pieds de hauteur, et est entouré d'un petit fossé.

Au nord de ce dernier et à environ deux cent cinquante pieds, l'on voit un autre monument remarquable, de forme presque conique, et revêtu d'un parapet de cent pieds de longueur sur cinq de hauteur au-dessus du fossé intérieur. Une plate-forme irrégulière le fait communiquer au nord avec trois tertres d'environ cinquante pieds de circonférence sur deux de hauteur. Près de ces derniers, il s'en trouve deux autres plus étendus dont l'un, de forme ronde et convexe, a deux pieds d'élévation, et est entouré d'un fossé circulaire de deux cent cinquante pieds de développement; l'autre, qui lui ressemble en tous points, est situé au

milieu d'un champ de blé, et communique par une longue chaussée à l'extrémité orientale du parapet. On appelle ces deux tertres *Sunken-Mounds,* de ce qu'ils sont placés au-dessus du niveau du fossé qui les entoure.

Un autre monument, ayant la forme d'un carré oblong, et revêtu d'un parapet de quatre cent quarante pieds de circonférence, communique avec les précédens. L'emplacement central est uni, et compte exactement la moitié de l'étendue du parapet, ayant soixante pieds de longueur sur cinquante de largeur.

Un tertre sans fossé, situé à l'ouest du premier monument, a cinq pieds de hauteur sur cent quatre-vingt-dix de circonférence.

A la distance d'un demi-mille de ces ouvrages, sur le bord oriental du ruisseau de Russell, s'élève un tertre en pierre (*Stone-Mound*), qui a dix pieds de haut du côté du nord, et cent soixante-quinze de circuit; il est formé de pierres entassées les unes sur les autres et recouvertes actuellement d'une légère couche de terre.

A l'ouest de ce même ruisseau, l'on voyait naguère un autre tertre plus petit, également en pierre, et qui renfermait des ossemens humains.

M. Rafinesque, à qui l'on doit la description de ces monumens, pense qu'ils ont dû servir à des usages religieux et funèbres, et qu'ils ont été élevés par l'ancienne et populeuse nation des Alleghawians (1).

Antiquités de l'état de Louisiana.

Il y en a plusieurs, particulièrement à Baton-Rouge, à cent quarante milles au-dessus de la Nouvelle-Orléans, latitude 30° 36', et sur le Manchak.

Il existe un grand tertre semblable, quant à la forme, à celui

(1) *Western Review,* n° 4, vol. 2, *for May* 1820; *and* n° 1, vol. 3, *for August* 1820, *Lexington. Voir* les lettres de *M. Rafinesque*, professeur de botanique et d'histoire naturelle au collége de Transylvanie, à *M. Caleb Atwater*, de Circleville.

de la Cahokia, au confluent des rivières Ocatahoola, Ouachitta et Tensaw. Il est entouré de dix ou douze autres plus petits (1).

Antiquités du territoire d'Arkansas.

M. Savage a découvert, près de la rivière de Saint-François, les ruines d'une ville fortifiée, d'une grande étendue, et les débris d'une citadelle, construite de briques et de ciment. Des arbres d'une grosseur prodigieuse avaient pris racine sur ces murailles; on assure que quelques-uns avaient au moins trois cents ans.

Tertres de l'état d'Illinois.

Dans l'espace de vingt milles au-dessus et au-dessous de Kaskakias, on en compte cent cinquante; ils sont généralement de la même forme, mais de dimensions différentes. On rencontre aussi beaucoup de tertres dans la partie appelée *American Bottom.* Le groupe le plus considérable est à environ huit milles au-dessus de Saint-Louis. On en trouve plus de quarante de formes et de dimensions différentes, dans un rayon de quatre à cinq milles. Le plus grand, appelé *Monks' Mound,* parce qu'il a été le séjour de quelques moines de l'ordre de la Trappe, a la forme d'un parallélogramme, qui s'étend du nord au sud. Sa circonférence, à la base, est d'environ deux mille quatre cents pieds, et sa hauteur de quatre-vingt-dix pieds. Les autres tertres sont moins considérables et épars çà et là dans la plaine. On a trouvé aux environs des cailloux, des débris de poterie, et beaucoup d'ossemens humains.

On remarque encore le *mont Joliet* (2), situé sur le bord occidental de la rivière des Plaines, qui a environ mille à mille deux

(1) *Account of a journey up the Washita, by Will. Dunbar and doctor Hunter*, 1804.

(2) *Views of Louisiana, by H. M. Brackenridge, esq.*, p. 173, *Baltimore*, 1817. Les naturalistes de l'expédition du major Long disent qu'il est tellement couvert d'arbustes, de buissons et de vignes qu'ils ne purent déterminer ses dimensions. *Expédition*, chap. III, vol. 1, Philadelphia, 1823.

cents pieds de long, et de six à neuf cents pieds de largeur. Sa forme est celle d'un prisme; vu de la rivière, il paraît presque carré. C'est évidemment un ouvrage de l'art. On dit qu'il a pris ce nom de Joliet, du Canadien Joliet, qui l'observa le premier, en 1773 (1).

Tertres, sur la rivière de Fox.

On trouve un grand nombre de tertres sur la rivière de Fox, affluent de l'Illinois, appelée par les Indiens, *Pishtako.* On en a compté jusqu'à vingt-sept, disposés avec assez de régularité. La hauteur en vairie de un à quatre pieds et demi; la largeur, de quinze à vingt-cinq; mais celle-ci n'est pas proportionnée à leur largeur, qui excède rarement six à huit pieds. Ils sont placés à des distances inégales, dont le terme moyen est d'environ soixante pieds; le plus grand nombre s'élèvent sur le penchant d'une colline, et d'autres dans la plaine.

Leur forme paraît avoir été ovale; et la légère dépression du sol, qu'on observe quelquefois des deux côtés de ces tertres, semble prouver qu'ils ont été construits avec de la terre prise dans leur voisinage immédiat (2).

Restes d'une ancienne fortification du territoire du Nord-Ouest.

Dans une plaine, à quelques milles au-dessous du lac Pepin (latitude 43° 50'), on voit les restes d'une ancienne fortification. Bien qu'elle fût couverte d'arbres lorsque le voyageur Carver la visita, il n'en reconnut pas moins un ouvrage de forme circulaire, avec des remparts qui s'étendaient jusqu'à la rivière. Les murs ont environ quatre pieds de haut, près d'un mille d'étendue, et peuvent mettre à couvert cinq mille hommes. Quoique ces ou-

(1) *A gazetter of the states of Illinois and Missouri, by L. C. Beck*, p. 43, *Albany*, 1823.

(1) *Expedition to the source of St-Peters' river*, etc., *under the command of major Long, by W. Keating*, vol. 1, p. 176, *Philadelphia*, 1824.

vrages, dit le même voyageur, aient été déformés par le temps, on en remarquait les angles, qui paraissaient construits selon les règles de l'art militaire, et aussi régulièrement que si Vauban en eût tracé le plan. Les vestiges des fossés n'étaient plus visibles; mais je pense, dit-il, qu'en examinant avec plus d'attention, on se convaincrait qu'il en a existé un. Il n'y avait aucune éminence de terre à l'entour de ces fortifications, où l'on ne voyait que quelques chênes isolés. Enfin, on pouvait conclure de l'épaisseur de la couche de terre qui recouvrait ces ouvrages, qu'ils étaient de la plus haute antiquité.

Dans une plaine stérile, sur les bords de la rivière Huron, à trente milles de Détroit et dix-huit de Saint-Clair, se trouvent une infinité de petits tertres, qui renferment des ossemens humains d'une grandeur remarquable. En creusant une cave pour l'établissement des missionnaires, on en retira de quoi remplir seize paniers.

Sur le bord oriental de cette même rivière, on trouve une forteresse avec des murs en terre semblables à ceux de l'Indiana et de l'Ohio. On en voit une autre à trois milles un quart au-dessus de Détroit, qui comprend une étendue de plusieurs acres de terre, au milieu d'un grand marais, avec un bastion de trois ou quatre pieds de haut (1).

On voit encore des vestiges très-nombreux d'ouvrages indiens, sur l'Ouisconsin près le petit cap aux Grès, dans le territoire nord-ouest. Les hauteurs qui bordent cette rivière, à quatre milles environ au-dessus de son embouchure, sont couvertes de tertres, de parapets, etc., qui sont disposés sans ordre et sans aucun plan régulier. Parmi ces ouvrages, on remarquait une espèce de parapet, long d'environ deux cent cinquante-cinq pieds, avec une ouverture au milieu, de douze pieds de largeur : ce parapet avait environ quatre pieds d'élévation. Les tertres avoisinans étaient

(1) *Carver's Travels*, 3e édit., p. 56, 57 et 58.

très-nombreux, et avaient généralement six à huit pieds de haut sur huit à douze en diamètre (1).

Antiquités de l'état de Missouri.

L'on remarque plusieurs tertres et retranchemens dans le pays des Sioux, et sur les bords du Saint-Pierre, de la rivière Jaune, du Missouri, de l'Osage et de la Plate; et à six milles à l'ouest de Saint-Louis, il existe une vallée, « nommée la Vallée des Os, » qui est remplie d'ossemens d'hommes et d'animaux.

Les restes d'une fortification, qui prouve quelque connaissance de l'art militaire, se voient non loin de l'île du Bonhomme, près d'un détour que fait le Missouri, dont les bords sont unis en cet endroit. Un amas de terre de trois mille huit cent cinquante-huit pieds de longueur, de soixante-quinze de largeur à la base, et de huit de hauteur, s'étend entre deux points de la rivière. Un autre, de six pieds de hauteur, va depuis l'extrémité de celle-ci jusqu'à la distance de trois mille trois cents pieds.

Il existe un grand nombre de tertres dans le voisinage de la Nouvelle-Madrid. Le plus remarquable, situé sur le bord d'un lac, a quarante pieds de hauteur, mille deux cents de circonférence, et est entouré d'un fossé de dix pieds de largeur et de cinq de profondeur.

Anciennes fortifications sur le Noyer-Creek.

Le Noyer-Creek est un ruisseau qui coule dans la direction de l'est, à travers le comté de Pike, et va se jeter dans le Mississipi à deux milles au-dessous de la rivière de Salt. Il est principalement remarquable à cause des ouvrages qu'on voit sur ses bords à environ deux milles sud-ouest de la ville de Louisiana; ils sont en pierres et dominent tout le pays. On en trouve de semblables sur les bords du Buffaloe-Creek et de la rivière d'Osage, qui diffèrent des anciennes villes, des fortifications et des tertres dont nous avons déjà parlé.

(1) *Expédition du major Long*, p. 239.

Leur régularité fait croire qu'ils sont l'ouvrage d'une peuplade plus civilisée que celles qui ont élevé ces premières constructions. On peut en juger par le plan (1). La figure 1 représente la partie sud-ouest, A, B, C, D ; les murailles sont de dix-huit pouces d'épaisseur, la construction a cinquante-six pieds de longueur et vingt-deux de largeur ; ce sont des pierres informes, qui paraissent avoir été régulièrement rangées. Quoique très-endommagées, ces murailles ont leur forme encore distincte. E est une chambre de trois pieds de largeur, qui était probablement voûtée, ainsi qu'on le voit par l'arc qui subsiste encore à l'ouverture ; celui-ci est représenté par la fig. 3, et ne s'élève pas à plus de cinq pieds au-dessus du sol ; mais, comme il est tombé en ruines, il est impossible de préciser sa hauteur. F est une chambre large de quatre pieds et demi, avec les restes d'une voûte semblable. G est une chambre de douze pieds de large, à l'extrémité de laquelle on voit les restes d'un fourneau. H est une grande salle avec deux portes, I et K ; elle est encombrée de broussailles et de petits arbres. Les murailles ont à présent de deux à cinq pieds de haut. On voit dans l'intérieur quelques arbres qui ont deux pieds de diamètre.

La figure 2 est un petit ouvrage situé à environ quatre-vingts *rods*, treize cent vingt pieds, à l'est du premier. A et C sont deux chambres sans communication avec B, qui est une chambre presque ronde avec une porte ou entrée. Les murailles ressemblent à celles de la fig. 1. On a remarqué en outre dernièrement, dans le passage G, fig. 1, beaucoup d'ossemens humains.

L'on trouve aux environs de Saint-Louis un grand nombre de *Tumuli* et d'autres ouvrages faits par les Indiens qui ont habité ce pays il y a plusieurs siècles ; il existe jusqu'à vingt-sept tumuli au nord et à une petite distance de cette ville, qui sont de forme et de grandeurs différentes et rangés sur une ligne tirée du nord au sud. Leur forme ordinaire est un carré oblong, et ils sont tous sur le bord de la rivière. Le tableau ci-dessous, qui en indique la

(1) *Voy. planche* XIII, fig. 1 et 3.

forme, la grandeur et la position relatives, résulte de l'examen qui en a été fait récemment avec le plus grand soin et toute l'exactitude que pouvaient permettre leurs limites, actuellement indéfinies, et les taillis épais qui recouvrent leur surface.

Il paraît probable que ces élévations de terre ont été des cimetières ou des lieux de rassemblement pour la célébration de cérémonies religieuses. Nous ne pouvons concevoir à quoi elles eussent pu servir dans la guerre, à moins que ce ne soit pour observer les mouvemens et l'approche de l'ennemi ; mais, dans ce cas, un seul tertre aurait suffi, et on aurait probablement choisi un endroit plus favorable.

On ne voit aux environs de ces ouvrages aucune trace de fossé ni d'élévation de terre.

Ce qui est appelé base dans le tableau suivant, n'est réellement que la longueur d'une ligne traversant le sommet du tertre de l'extrémité de la base de chaque côté.

Les numéros se rapportent au plan qu'on en fait. Les hauteurs sont estimées, à l'exception de deux.

N°s 1 et 2. Un carré, avec un chemin creux, qui va en se rétrécissant vers le sommet, ou en d'autres termes, un carré ouvert par derrière.

	Base.	50 pieds.
	Hauteur.	5
	Distance N. du bastion espagnol. . . .	259
N° 3.	Carré oblong.	
	Base longitudinale.	114
	Base transversale.	50
	Longueur au sommet.	80
	Hauteur perpendiculaire.	4
	Distance N. du N° 2.	115
N° 4.	Carré oblong.	
	Base longitudinale.	84
	Longueur au sommet.	45

N° 4.	Hauteur perpendiculaire.	4 pieds.
	Distance N.	251

Les N°s 2, 3 et 4 sont éloignés chacun de 33 pas du second bord de la rivière.

N° 5.	Carré oblong.	
	Base longitudinale.	81 pieds.
	Longueur au sommet.	35
	Hauteur perpendiculaire.	4
	Distance O.	155

N° 6. Sa forme diffère de celle des autres ; on l'appelle *Falling garden* (jardin tombant), et il comprend trois étages, tous d'une égale longueur et de la forme d'un parallélogramme. L'étage supérieur, comme les cinq tertres suivans, est borné à l'E. par l'extrémité du second bord de la rivière. Le deuxième et le troisième étage sont sur le penchant de ce bord, et communiquent ensemble et avec le premier, par une descente rapide et oblique.

Base longitudinale.	114 pieds.
Longueur au sommet.	88
Base transversale du premier étage. .	30
Hauteur.	5
Descente jusqu'au deuxième étage. . .	34
Surface transversale.	51
Descente jusqu'au troisième étage. . .	30
Surface transversale.	87
Descente jusqu'au terrain naturel. . .	19

N° 7.	Comme les trois suivans, il est de forme conique.	
	Distance N.	95 pieds.
	Base.	83
	Sommet.	34
	Hauteur.	4 ½

N° 8. Distance N. . . . . 94 pieds.
Base. 98
Sommet. 31
Hauteur. 5

N° 9. Distance N. 70
Base. 114
Sommet. 56
Hauteur. 16

N° 10. Distance N. 74
Base. 91
Sommet. 34
Hauteur. . . . . 8 ou 10

N° 11. Presque carré et le sommet très-étendu (on a élevé une maison en brique, à l'angle S.-O.); le côté de l'E. paraît semblable aux autres tertres.
Distance. . . . . 158 pieds.
Base. 179
Sommet. 107
Hauteur du côté de l'O. 5
— du côté du S. 11
— du côté de l'E. . . . . . 15 ou 20

N° 12. Presque carré un peu au N.-O. du N° 7, et distant de ce tertre de. . . . . 30 pieds.
Base. 129
Sommet. 50
Hauteur. 10

N° 13. Parallélogramme placé transversalement à l'égard du groupe.
Distance. . . . . 30 pieds.
Distance du N° 5, à l'O. du N° 10. . . 350
Base longitudinale. 214
Sommet. 134

	Base transversale.	188 pieds.
	Sommet.	97
	Hauteur.	12
N° 14.	Tertre de forme convexe.	
	Distance à l'O.	55
	Base.	95
	Hauteur.	5 ou 6
N° 15.	Ainsi que les trois suivans, plus ou moins carrés.	
	Distance N.-O.	117 pieds.
	Base.	70
	Hauteur.	4
N° 16.	Distance N. 10 E.	103
	Base.	124
N° 17.	Distance N.	78
	Base.	82
N° 18.	Distance N.-N.-E.	118
	Base.	77

Ces tertres, depuis le N° 14 jusqu'au N° 18 inclusivement, décrivent une espèce de courbe à l'extrémité de laquelle sont deux tertres plus étendus, N°s 13 et 19.

N° 19. Un grand tertre de forme quadrangulaire, placé transversalement, et formant, avec le N° 13, un alignement presque parallèle à la principale série (du N° 2 au N° 11).

Distance N.-N.-O. du N° 13.	484 pieds.
— E.-N.-E. du N° 18.	70
Base.	187
Sommet.	68
Hauteur.	23

N° 20. Petit *burrow* ou *tumulus* d'à-peu-près deux pieds de haut, et dont la base est plus grande en proportion; ayant de 15 à 20 pieds.

N° 21. Semblable au précédent; même hauteur O. du N° 16.
Base. . . . . 25 pieds.

N° 22. Quadrangulaire.
Distance O. du N° 18. 319
Base. 73

N° 23. Tertre d'une régularité remarquable; mais attendu l'épaisseur des broussailles, on n'a pu se convaincre s'il était l'ouvrage de l'art, quoique sa correspondance avec le N° 25 le fasse supposer.

N° 24. Paraît être d'une forme irrégulière, de 10 à 12 pieds de haut, et de 145 pieds à sa base.

N° 25. Distance N. 10 E. 114 pieds. En suivant, à 132 pieds, on arrive à une élévation sur son éloignement, comme pour le N° 24; cette élévation est numérotée 26.

N° 26. Sa base est de 89 pieds et sa hauteur de 10 ou 12.

N° 27. Ce tertre est le plus grand; il est de forme ovale alongée et a un grand degré pratiqué du côté de l'E.

Distance N. du N° 26.	1463 pieds.
Base longitudinale.	319
Sommet.	136
Base transversale.	158
Sommet.	11
Degré transversal.	79
Hauteur.	34

A la distance d'un mille à l'ouest, on prétend qu'il existe un autre grand tertre.

Les tombeaux indiens sont extrêmement nombreux aux environs de Saint-Louis; mais il n'en existe aucun dans le voisinage immédiat de la ville : ils sont en plus grande quantité sur les collines voisines du Merameg, et au nord du Missouri. Le 12 juin, M. Say, M. Peale et une autre personne descendirent le Missis-

sipi, dans une petite barque, jusqu'à l'embouchure du Merameg, et remontèrent cette dernière rivière l'espace d'environ quinze milles, jusqu'à un endroit qui renferme une foule de tombeaux qui avaient déjà été explorés ; on a prétendu qu'ils renfermaient les ossemens d'une race d'hommes au-dessous de la taille ordinaire. On trouve plusieurs de ces tombeaux près des bords du Merameg. Ils ne s'élèvent pas au-dessus du sol; mais on les découvre par les pierres verticales qui les entourent et qui ressortent un peu à une des extrémités. Après qu'on a enlevé la terre et les pierres plates et horizontales qui les recouvrent, on voit que les côtés sont bien construits au moyen de pierres longues et unies qui sont verticalement adaptées les unes aux autres par chaque extrémité, comme pour former une muraille. Ces tombeaux ont ordinairement de trois à quatre pieds de longueur, et quelquefois six. Les os qu'ils renfermaient paraissaient y avoir été disséqués, comme c'est encore la coutume chez quelques tribus indiennes.

Dans la première tombe ouverte par M. Say, il trouva un pot de terre et le squelette d'un enfant; le second contenait les restes d'un homme d'un âge mûr, d'une taille ordinaire, laissé dans sa grandeur naturelle et dont les os étaient confondus et la plupart brisés. Un habitant leur dit qu'il avait été découvert plusieurs monumens semblables sur le sommet des montagnes voisines. On a extrait de l'un de ces tombeaux, deux pièces de poterie, dont l'une avait presque la forme d'une bouteille à rhum; mais on n'y vit aucun ossement. Après avoir passé une nuit en cet endroit, les voyageurs remontèrent la rivière, jusqu'à la ville de Lilliput, qui a reçu ce nom depuis qu'on y a trouvé des tombes renfermant une race de prétendus pygmées. Elles ont la même apparence que celles qui ont été déjà décrites. Le hasard ayant fait découvrir la tête d'un vieillard sans dents, on en inféra qu'il existait dans le voisinage une race d'hommes sans dents et qui avaient les mâchoires comme celles des tortues. Nos voyageurs, s'étant convaincus par

eux-mêmes que tous les ossemens trouvés étaient de grandeur ordinaire, revinrent à Saint-Louis.

Ces tombeaux contiennent évidemment les restes d'un peuple plus moderne que celui qui a élevé les tertres.

« Nous ouvrîmes, continue M. Long, cinq tombeaux sur le sommet d'un de ces grands tertres situés près de Saint-Louis, et nous n'y trouvâmes qu'une seule dent d'une espèce de rat et les côtes et les vertèbres d'un serpent de moyenne grandeur assez bien conservées; mais nous ne pûmes nous assurer si ce reptile y avait été enseveli par les naturels, ou s'il y était accidentellement mort après s'y être introduit par un trou. Dans le premier cas, ce devrait être une espèce de *crotalus;* car on sait que beaucoup d'Indiens ont encore de la vénération pour cette espèce de serpent. Cette découverte rend probable l'opinion que les Américains offraient un culte aux serpens à sonnettes, et qu'ils les enterraient religieusement après leur mort, comme les Égyptiens enterraient leurs ibis (1). »

Les capitaines Lewis et Clarke, lors de leur expédition à l'Océan Pacifique, en 1804, 1805 et 1806, remarquèrent, en remontant le Missouri, plusieurs tertres et fortifications, dont l'une, dans l'île de la Bonne-Femme, à 976 milles du Mississipi.

(1) *Account of an expedition from Pittsburgh to the Rocky mountains, performed in the years* 1819-20, *under the command of major Stephen H. Long*, p. 59 et suiv., 2 vol in-8°, *Philadelphia*, 1823.

CHAPITRE III.

DESCRIPTION DE DIVERS MONUMENS QU'ON OBSERVE DANS LES ÉTATS-UNIS.

Murailles parallèles en pierre.

Il existe beaucoup d'ouvrages de ce genre dans différentes parties du pays, particulièrement le long de l'Ohio (1), du Scioto, de la Kenhawa, et du Big-Sandy. Ils sont toujours de forme oblongue ou circulaire, et placés à une certaine distance des tertres avec lesquels ils n'ont aucune communication. Les murailles circulaires, qui se trouvent généralement dans le voisinage immédiat de ces derniers, sont construites en terre. Elles ont de 15 à 30 pieds de largeur, et quelques pieds seulement d'élévation au-dessus de la surface du sol. Le centre en est la partie la plus haute, et des deux côtés, elles s'abaissent par une pente insensible. On suppose que ces ouvrages étaient destinés à la célébration des jeux.

Il y a, près de Piketon, sur le Scioto (2), à neuf milles au-dessus de Chillicothe, deux murailles parallèles qui peuvent avoir vingt pieds de haut. Le chemin qui conduit de la rivière à Portsmouth, passe au travers de ces murailles; elles conduisaient à trois tertres assez élevés, situés sur une colline.

Ouvertures souterraines appelées puits.

Sur les bords du Licking, à quelques milles au-dessous de Newrka, il existe plus d'un millier de ces ouvertures, dont quelques-unes ont encore de vingt à trente pieds de profondeur, sur trois de largeur. Un particulier s'est presque ruiné en faisant faire des fouilles dans ces cavités et aux environs, pour y chercher des métaux précieux: il n'y trouva que des cristaux de roche, du quarz agate grossier (*hornstone*), pour armer les flèches et les lances, et un peu de fer, de plomb et de soufre. M. Atwater, qui les a fait connaître dans

(1) *Voy.* pl. XII, fig. 4.

(2) *Ibid.* fig. 5.

l'*Archæologia Americana*, pag. 131, pense que les Indiens ont creusé ces trous pour en tirer ces objets d'utilité et de parure ; mais il est plus probable qu'ils leur ont servi d'habitation.

Il ne faut pas confondre ces puits avec de grandes cavités appelées *sinkholes*, qui se trouvent dans tout ce pays ; ces dernières, de la forme de cônes creux, ont de 90 à 600 pieds de diamètre à la surface du sol. Elles sont si profondes que la cime des grands arbres qui y croissent, est à peine visible. On entend généralement le bruit d'un ruisseau qui coule au fond, et dans quelques-unes on l'aperçoit même à découvert.

Monument curieux qui a fait croire à quelques auteurs que les Phéniciens ont visité l'Amérique.

Ce monument hiéroglyphique appelé *Writing Rock* ou *Dighton Rock*, est un bloc de *gneiss* ou de granit secondaire, situé à l'est de l'embouchure de la rivière Taunton, dans l'état de Massachusetts (1). Sa largeur, à la surface du sol, est de dix à douze pieds environ, à la marée basse ; mais lorsqu'elle est haute, son sommet se trouve recouvert de deux à trois pieds d'eau. On a mesuré la base du côté principal, qui présente une surface de 11 pieds 7 pouces, sur 5 pieds 1 pouce de hauteur ; et son plan a une inclinaison d'environ 60 degrés. Les deux autres côtés correspondent avec le principal et forment une espèce de pyramide. La surface en est polie, d'une couleur pourpre au sommet, moins foncée au milieu, et verdâtre à sa base. L'intérieur est d'un gris clair. La peinture à l'huile qui en a été faite par M. Kendall, donne une idée plus exacte des caractères qui y sont tracés, qu'aucune description ne pourrait le faire. Ces caractères ne sont que des traits, et paraissaient, pour la plupart, avoir été sculptés avec un instrument de la forme d'un segment de cylindre. La profondeur des lignes, dans la partie basse, n'excède nulle part un tiers de pouce, et leur largeur varie d'un demi-pouce à un pouce. La figure placée au sommet, et presqu'au centre de l'ins-

(1) *Voy.* pl. XII, fig. 1.

cription, semble avoir un caractère particulier et est plus fortement tracée; mais il est difficile de découvrir, dans ces étranges figures triangulaires, des têtes humaines, des caractères phéniciens ou des preuves de l'origine des peuples de l'Amérique.

M. Mathieu, écrivain français, avance sans aucune preuve que les caractères hiéroglyphiques, empreints sur le rocher de Dighton, furent exécutés par les Atlantides, vers l'an du monde 1902; il dit que *In*, fils d'Indios, roi d'Atlantide, est nommé, dans l'inscription, comme chef de l'expédition qui alla en Amérique pour y former un traité de commerce; que ce même *In* devint le père d'une famille distinguée en Chine, et vivait du temps de *Yao*, en l'année 2296, c'est-à-dire quarante-huit ans après la submersion de l'île Atlantis, ou 1800 avant l'ère chrétienne. M. Mathieu ajoute que ces caractères sont les mêmes que ceux qui sont employés dans le système numérique des Chinois, ressemblant à celui qui était en usage chez les Romains, qui prétendaient l'avoir reçu des Pelasgiens, lesquels eux-mêmes en étaient redevables à Atlantis.

Ce rocher fut examiné, dans le courant de l'année dernière, par les auteurs d'un ouvrage récent (1), qui pensent que l'inscription est d'origine phénicienne; que quelques-unes des lettres sont très-frappantes, notamment celles qui ressemblent aux lettres et aux figures P, W, X, 7, 9, à un triangle et à un trident. Il y en a aussi d'autres qui ont quelque analogie avec les lettres A, M, O, et plusieurs images figurées. Au bas de l'inscription est un oiseau, ancien symbole de la navigation, ayant la tête tournée en haut; cette partie ne fut point observée par les auteurs, parce qu'elle était alors couverte de limon; mais elle l'a été par l'honorable M. Francis Baylies qui les accompagnait, et par le docteur Baylies qui l'a indiquée dans le dessin qu'il a fait de l'inscription (2).

(1 *History of the state of New-York, by MM. Yates and Moulton*, p. 86.

(2) Dans le 2e vol., 1re partie des Mémoires de l'Académie des Arts et des Sciences de Cambridge, publié en 1793, il y a une description de ce ro-

Autres Inscriptions gravées sur les rochers.

M. *Kendall* cite (1), d'après les manuscrits du docteur Stiles et d'autres écrivains, plusieurs rochers également couverts de caractères :

1° Dans les communes de Tiverton et de Ratford, état de Massachusetts;

2° A New-Port, dans l'État de Rhode-Island;

3° A Scaticook, sur le Housatonic, état de Connecticut;

4° A Brattleborough, sur le Connecticut, État de Vermont;

5° Dans une grande chaîne de rochers située au sud-est de l'Ohio, à environ deux milles au-dessous de l'embouchure de la rivière appelée *Indian* ou *Kings'-Creek*, à cinquante milles au-dessous de Pittsburg (1);

6° Sur l'Alatamaha, en Géorgie;

7° Sur l'Alleghany, à 15 milles au-dessous de Chenango, 110 au-dessous du fort Pitt et 70 au-dessus du lac Érie;

8° Sur la rivière Cumberland, près de l'endroit appelé *Rock-Castle-Neck*.

Au confluent des rivières d'Elk et de Kanhawa, vers les 38° 2′ de latitude, on trouve un objet qui peut donner une idée du travail des Indiens et de leurs progrès dans la sculpture. C'est un rocher de grès très-dur, situé à quatre milles du lieu dont la latitude vient d'être énoncée, et à deux milles de celui qu'on a improprement appelé *source brûlante*. La pente de ce rocher se pro-

cher, avec une copie de l'inscription, par James Winthrop; et le 3e vol., publié en 1809, contient un mémoire de 16 pages, sur cette pierre, par M. Kendall, ainsi que le dessin dont on a parlé plus haut. Avant la première époque on en avait rendu un compte imparfait dans les *Transactions philosophiques* de Londres; et M. Sewal professeur de langues orientales à Cambridge, dans l'état de Massachusetts, avait envoyé à M. de Gebelin le dessin de ce monument, où ce dernier crut voir des caractères phéniciens.

(1) Voy. vol. III, chap. 79, *Travels through the northern parts of the United States, New-York*, 1809.

(2) Voy. *doctor Barton's Observations concerning some remains of antiquity*,

longe jusqu'au bord de la rivière, et présente une surface unie de plus de douze pieds de long et de neuf de large ; le côté de l'est a huit ou neuf pieds d'épaisseur.

Sur le plan supérieur de ce rocher, ainsi que sur le côté, on voit les contours de plusieurs figures dont quelques-unes sont plus grandes que nature. La profondeur des traits peut être d'un demi-pouce, et leur largeur de trois quarts en quelques endroits. Ces figures sont :

1° Du côté de la rivière, une tortue ;

2° Un aigle avec les ailes déployées, exécuté avec beaucoup d'expression, particulièrement la tête ;

3° Un enfant dont les traits sont très-bien tracés ;

4° Plusieurs figures sur une ligne parallèle, mais parmi lesquelles on ne peut distinguer que celle d'une femme ; le reste est très-embrouillé ;

5° Sur le côté sont deux figures remarquables : la première est celle d'un homme avec les bras étendus, dans l'attitude d'une personne qui prie ; sa tête se termine en pointe, ou plutôt il semble avoir sur la tête quelque chose de forme triangulaire ou conique ; l'autre représente une figure semblable, suspendue avec une corde par les talons. Cette sculpture rappelle l'histoire d'un missionnaire du Canada qui fut traité de cette manière (1) ; mais il est douteux qu'elle fasse allusion à cet événement.

On voit aussi un dindon mal exécuté et quelques autres figures.

Il a fallu bien plus de travail et de patience pour tailler un roc, si dur que l'acier peut à peine l'entamer, que pour construire des clôtures en terre dans un sol mou et fertile (2).

Rochers portant l'empreinte de pieds humains.

Le rocher sur lequel se trouvent ces empreintes de pieds humains, est une pierre calcaire d'une couleur bleue grisâtre, qui a

(1) Elle est rapportée par le Père Hennepin.

(1) *American philos. Transactions*, vol. 6, n° 26.

été détaché de la masse qui borde le Missisipi à Saint-Louis, et qui fait partie de cette chaîne de rochers calcaires sur laquelle la ville est bâtie (1). Elle renferme les restes bien conservés d'encrinites, d'échinites et d'autres fossiles. Ce même rocher a fourni les pierres qui ont servi à construire la ville de Saint-Louis et les ouvrages militaires élevés aux environs, par les Français et les Espagnols, il y a plus de soixante ans.

Ce bloc, qui a sept ou huit pieds de long sur trois ou quatre de large, a été séparé du rocher par John Jones, maçon à Saint-Louis, et vendu par lui à M. Rappe, de l'État d'Indiana, qui l'a fait transporter à sa propriété d'Harmony, sur la rive gauche de la Wabash.

On se demande à quelle époque ces empreintes ont été faites. Elles ont été vues par les premiers colons, sans qu'on puisse, pour cela, trouver de renseignement sur leur origine. On prétend qu'elles datent de la formation du rocher, vu qu'elles ont la même apparence, c'est-à-dire le même poli. Mais M. H. Benton, de cette ville, membre du congrès des États-Unis, prétend que cette pierre est un ouvrage de l'art, dont l'origine remonte à celle des tertres et des fortifications de la vallée de l'Ohio : il fonde son opinion, 1° sur la dureté du rocher ; 2° sur ce qu'il n'existe point de sentiers qui y conduisent ; 3° sur la difficulté de supposer un changement de consistance subit dans le rocher, après avoir reçu ces empreintes. On oppose encore l'exécution soignée et surtout très-naturelle des pieds, et l'impossibilité de les former sans employer ni fer ni acier.

L'autre empreinte remarquée sur cette pierre, ressemble à un morceau de papier; elle a deux pieds sept pouces de longueur sur douze pouces et demi dans sa plus grande largeur (2).

(1) Des empreintes tout-à-fait semblables ont été copiées sur les terrasses des temples de Thèbes en Égypte, principalement du vieux temple de Karnak. On en voit aussi de semblables dans les temples de l'Inde, notamment à *Nakhaur* dans le *South Bihar*. Ces rapprochemens nous paraissent dignes de fixer l'attention.

(2) *Travels in the middle portions of he Missisipi Valley*, *by M. Schoolcraft*, (ch. VIII) New-York, 1825. Voy. planche XIII, fig. 2.

Autres Pierres supposées hiéroglyphiques.

On a aussi découvert, sur divers points des Etats-Unis, des pierres plus ou moins remarquables; l'une entre autres, gisant dans un champ près des tertres de Marietta, qui est plate, unie et percée de sept trous. Une autre, trouvée en 1791, sur le bord oriental de la Seneca, auprès des anciennes fortifications, avait cinq pieds de long sur trois de large et six pouces d'épaisseur. Cette pierre, très-unie, était couverte de figures qui semblaient y avoir été sculptées à l'aide du ciseau, et qu'on a supposées être hiéroglyphiques (1).

Il a déjà été question d'une pierre couverte d'inscriptions, qui a été trouvée à 900 milles O. de Montréal, par une expédition que le chevalier de Beauharnais, gouverneur du Canada, avait fait partir pour l'Océan Pacifique (2).

Les pères Allouez et Dablon, en remontant, en 1672, la rivière des Renards, aperçurent, au bord d'un de ses rapides, une espèce d'idole grossièrement exécutée, et qui paraissait plutôt un de ces caprices de la nature auxquels on croit trouver quelque ressemblance avec les ouvrages de l'art. C'était un rocher dont le sommet, vu de loin, représentait une tête d'homme ; les sauvages en avaient fait le dieu tutélaire de leur pays. Ils le barbouillaient souvent de toutes sortes de couleurs, et ne passaient jamais auprès sans lui offrir du *petun* (tabac), des flèches ou autres choses semblables. Les missionnaires, pour convaincre ces infidèles de l'impuissance de leur divinité, la précipitèrent dans le fleuve (3).

Objets découverts sous la surface du sol.

On doit aussi placer au nombre des antiquités de l'Amérique, les murailles en pierre, les puits dont les côtés sont revêtus de briques, des briques parfaitement exécutées, les charbons, les cendres, les tisons, le bois fendu et divers ustensiles et instrumens

(1) *New-York magazine*, t. IV, 1792.
(2) *Voy.* p. 373-74.
(3) Charlevoix, Nouvelle-France, tom. I, liv. 10, Paris, 1744.

qu'on a trouvés sous terre, à la profondeur de vingt, trente, et même de cinquante pieds.

Les premiers Suédois qui arrivèrent sur les bords de la Delaware, trouvèrent, à vingt pieds sous terre, à l'endroit où ils fondèrent l'établissement de Helsingburg, un peu au-dessous de l'emplacement actuel de Salem, plusieurs puits revêtus de murs. En creusant de nouveaux puits à quelque distance des premiers, ils recueillirent des débris de poterie de terre et des briques entières. Selon la tradition indienne, ces puits ont été faits long-temps avant l'expédition de Colomb.

Ce qu'il y a d'étrange, c'est que ces briques, qu'on rencontre quelquefois à la surface du sol, en labourant, étaient entièrement inconnues aux indigènes de l'Amérique, vers la fin du 15e siècle (1).

Feu le docteur Barton rapporte qu'en 1751, quelques laboureurs découvrirent, aux environs de la ville de New-York, à environ huit pieds sous terre, une muraille de pierre de quatre à cinq pieds d'épaisseur.

En 1748, des ouvriers qui travaillaient, près de Wilmington, sur la Christina-Kill, affluent de la Delaware, à élever une redoute, découvrirent, à trois pieds sous terre, de vieux outils en fer, des haches, des pelles, etc., qu'on aurait pu croire d'origine indienne, si on n'y eût trouvé en même temps une pièce de monnaie suédoise, de l'année 1663 : elle portait, d'un côté, les armes de la maison de Wasa, avec cette inscription : *Christina*, *D. G. De. Re. SVE.*, ou Christine, par la grâce de Dieu, élue reine de Suède, et de l'autre : *Moneta nova regni Suec.*, ou monnaie nouvelle du royaume de Suède (2).

En creusant un puits dans une colline située près d'un ruisseau, à huit milles de la Delaware, on a trouvé une quantité assez considérable de coquilles d'huîtres et de moules, du jonc et des branches d'arbres rompues, à la profondeur de quarante pieds.

(1) Kalm, vol. 1, p. 335.

(2) Kalm, vol. 1, p. 124.

Le bois brûlé qu'on retire quelquefois de la terre, peut avoir été noirci par une vapeur minérale souterraine.

L'argile couleur de brique, qui est un mélange de terre et de sable dont le sol se compose en cet endroit, ne pourrait-elle pas, lorsqu'elle est durcie, présenter l'apparence de briques. « J'ai vu, dit Kalm, de l'argile dure que j'ai prise, au premier coup d'œil, pour des briques (1). »

« Pendant le séjour que je fis à Marietta, dit M. Harris, j'examinai avec soin la nature du sol, partout où des ouvriers étaient employés à creuser des caves; et j'eus plusieurs fois occasion de remarquer, à la profondeur de quatre ou cinq pieds, des indices d'anciens habitans. J'observai particulièrement un âtre en pierres plates bien posées, avec des cendres de houille, de charbon, etc.

» A Waterford, dans un endroit où la rivière avait miné ses bords, je découvris un autre âtre sous les racines d'un sycomore qui avait plus de quatre pieds de diamètre. Le feu avait rougi la terre qui recouvrait ces pierres. J'y trouvai du charbon et des os. L'accumulation du sol et la crue d'un arbre de cette grandeur avaient dû être l'ouvrage de plusieurs siècles (2). »

M. Todd assure qu'en 1809, en creusant un puits sur le Todd's-Fork, affluent de la petite rivière de Miami, on trouva, à une profondeur de dix-neuf à vingt pieds, les restes d'un arbre et d'une vigne, et plus bas, une muraille de pierre régulièrement construite. En creusant quelques pieds plus loin et à côté, on fut arrêté par un pavé composé des mêmes matériaux. On ne put aller plus loin, à cause du courant. En examinant une des pierres de cette muraille, on a trouvé que c'était un fragment de roche calcaire et siliceuse, d'une figure oblongue régulière et évidemment travaillée avec un instrument en fer (3).

(1) Kalm, tom. I, p. 277.

(2) Harris, p. 161.

(3) En 1726, en creusant le sol d'Oyapoc, dans la Guyane, pour

Idole, vase, etc.

On a découvert dans un *tumulus*, près Nashville, dans le Tennesée, une idole représentant un homme nu, dont les bras avaient été enlevés, et le nez et le menton mutilés, et qui portait une espèce de tresse et un gâteau sur sa tête. On a prétendu que cette idole ressemblait à celle que le professeur Pallas avait recueillie dans le midi de la Russie (1).

On a aussi trouvé, il y a quelques années, à Natchez, état du Mississipi, une autre idole en pierre, de dix-neuf pouces de hauteur, et de neuf pouces de largeur, sur sept aux extrémités. Elle a été offerte à la Société des Antiquaires par le propriétaire, M. James Thompson (2).

En fouillant près de la rivière de Sandusky, on a trouvé à six pieds de profondeur, une *pipe* travaillée avec beaucoup de goût, on croit que la matière est le véritable *talc graphique*, dont on fait les idoles en Chine. Comme il n'en existe point dans ce pays, on suppose que cet objet a été apporté d'Asie.

On a trouvé, dans un ancien ouvrage sur le Cany, affluent de la rivière Cumberland, une espèce de vase, qui était enfoui à environ quatre pieds de profondeur. Le vase est composé de trois têtes jointes ensemble par derrière, auprès de leur sommet, au moyen d'un col qui s'élève au-dessus de ces têtes d'environ trois

établir les fondemens d'une église, on trouva, à la profondeur de cinq pieds, une petite médaille fort rouillée, portant l'image de Saint-Pierre, et qui avait été exécutée dans les premiers temps du christianisme.

Au mois de juin 1820, en fouillant un canal dans une des habitations du canal Torcy, on trouva, à la profondeur de huit pieds, une pièce de bois, dont la forme, les dimensions, et surtout la qualité, prouvaient que c'était un mât de navire. Malheureusement elle ne fut pas mise en sûreté, et les nègres la brûlèrent. Cette pièce de bois, placée obliquement à la direction du canal que l'on fouillait, le traversait entièrement, coupée de chaque côté d'après l'alignement du talus. Les deux bouts en sont restés sous terre. (*Almonac Guyan.* de 1821, p. 65.

(1) *Voy.* pl. XIII, fig. 5.

(2) *Archæologia Americana*, p. 211 et suiv.

pouces. Ce col est creux, a six pouces de circonférence à son ouverture, et augmente en largeur en descendant. Ces têtes ont toutes la même dimension, c'est-à-dire environ quatre pouces depuis leur sommet jusqu'au menton. L'expression des traits qui est très-bien conservée, est absolument celle des figures tatares; elles ont chacune un caractère distinct : l'une représentant une personne âgée, et les deux autres des figures très-jeunes (1).

La figure la plus vieille peinte en jaune autour des yeux, est marquée par une ligne semi-circulaire, de même couleur, qui va d'une oreille à l'autre : une autre ligne commence à la partie inférieure de l'œil, et s'étend du côté de l'oreille d'environ un pouce.

La seconde représente une personne d'un air grave, mais plus jeune que la précédente; elle est peinte irrégulièrement et de diverses couleurs. Une raie d'un rouge brun entoure chaque œil; une autre, de même couleur, commence au haut d'une oreille, passe sous le menton, et va rejoindre la partie supérieure de l'autre. Les oreilles sont aussi légèrement peintes avec la même couleur.

La troisième figure ressemble aux autres, et offre de même tous les caractères des figures tatares. Le visage entier est légèrement empreint d'une couche de vermillon. Il y a, sur chaque joue, une marque de la même couleur, mais plus brillante, et de la grandeur d'un quart de dollar. Le menton porte aussi une pareille marque. Une circonstance digne d'attention, c'est que, malgré l'humidité à laquelle ces couleurs ont été exposées, depuis plusieurs siècles, elles ont conservé tout leur éclat. Le vase a trois cols, chacun d'environ un pouce et demi en longueur. Sa matière est une belle argile, d'une couleur un peu foncée, et durcie par l'action du feu. Les têtes sont creuses, et le vase peut contenir une pinte (2).

(1) *Voyez* planche XIII, figures 8 et 9.

(2) *Archæologia Americana*, p. 238. Voyez la gravure.

On a trouvé, dans un tertre, à quelques milles de Chillicothe, une urne presque semblable à celle qui a été décrite par Pennant, dans son Voyage en Ecosse. Cette première urne avait huit pouces de haut et contenait des pointes de flèches, des cendres et des ossemens.

Coquilles marines.

Il a été découvert, dans une ancienne fortification, à vingt milles de Lexington, dans le Kentucky, neuf coquilles du genre *murex* ou rocher.

Les naturalistes de l'expédition du major Long ont fourni les renseignemens suivans sur ces testacées : « pendant notre séjour à Cincinnati, le docteur Drake nous montra, dans son beau cabinet d'histoire naturelle, deux grandes coquilles marines, qui avaient été trouvées dans des *tumuli* indiens, situés dans le voisinage. Ces coquilles étaient coupées en long, et il ne restait plus de chacune que la moitié. On peut conclure de cette circonstance que les naturels s'en servaient comme de coupes, ou qu'ils les réservaient pour des pratiques superstitieuses, soit qu'ils en fissent usage pour des sacrifices, soit qu'ils voulussent faire des libations à quelque divinité. Ces objets peuvent aussi, comme le *cymbium* des habitans de l'Archipel, avoir été employés à un autre usage, tel que celui du bain.

Une de ces coquilles ressemble au *cassis cornutus*, ou conque. Elle a environ neuf pouces un quart de long et sept pouces de large.

L'autre est une coquille du genre *fulgur* de Monfort, et autant que nous pûmes en juger, pareille en tout à celles qu'on trouve à présent sur les côtes de la Géorgie et de la Floride orientale, et que les naturalistes connaissent sous le nom de *fulgur perversus*, quoique certainement cet échantillon soit plus grand que ceux que nous avons vus récemment, ayant neuf pouces de long et six et demi de large.

Les auteurs ne sont pas d'accord sur le pays où se trouve le *cornutus*. Suivant Rumphius, c'est à Amboyne, dans la presqu'île de Malacca et sur les côtes de l'île. Humphreys prétend qu'il est particulier aux Indes orientales et à la Chine. Linnée croyait qu'il se trouvait sur les côtes d'Amérique; mais Bruguière, auteur plus moderne, nous apprend que Linnée a dû être induit en erreur, et que ce coquillage est originaire de l'Océan Asiatique.

Le *cornutus* devient de quelque importance dans la question de l'origine des Américains, qu'on fait descendre des peuples de l'Asie. Toutes les autorités auxquelles nous avons eu recours, à l'exception de Linnée, s'accordent à regarder cette grande espèce de coquille comme appartenant aux côtes de ce continent, ou à celles des îles qui l'avoisinent; mais comme aucun voyageur n'en a découvert sur les côtes de l'Amérique, nous devons croire avec Bruguière qu'on n'en trouve que dans l'Océan Asiatique.

La découverte de ce coquillage dans d'anciens *tumuli* indiens, semble prouver qu'il y a eu des rapports entre les habitans du nord de l'Amérique et ceux de l'Asie, et elle nous porte à croire qu'il a dû même exister un certain commerce entre eux, particulièrement avec les îles de l'Atlantique, d'où le *fulgur* a été apporté. Mais quoique l'on ne puisse déduire de ce fait isolé la preuve convaincante que les ancêtres des Américains actuels sont originaires de l'Asie, cependant, joint aux autres preuves recueillies par divers auteurs, il peut du moins corroborer beaucoup cette opinion populaire (1).

Momies.

On en a trouvé plusieurs dans des cavernes calcaires du Kentucky, et particulièrement dans celle du *Mammoth*, qui a été ainsi nommée à cause de sa grande étendue, laquelle est de dix milles, et de vingt-cinq milles, si l'on y comprend ses branches.

(1) *Expédition du major Long*, vol. 1, chap. III, *Philadelphia*, 1823.

Ces cavernes renferment une quantité prodigieuse de nitre, et l'on y a trouvé des momies, à des profondeurs plus ou moins considérables, dans des couches de terre saturées de cette substance (1). Une de ces momies, qu'on voit dans le cabinet de la Société des Antiquaires, a été découverte à dix pieds au-dessous du sol; elle était placée entre de larges pierres, et recouverte d'une pierre plate. Elle était accroupie, les genoux repliés sur la poitrine; les bras croisés et les mains passées l'une sur l'autre à la hauteur du menton. Ces dernières, ainsi que les doigts, les ongles, les oreilles, les dents, les cheveux, et généralement tous les traits, étaient parfaitement conservés. La peau est d'une couleur un peu jaunâtre. On n'y distingue ni suture, ni incision qui indique que les viscères en aient été retirés. Elle peut avoir près de six pieds de hauteur, mais elle est tellement desséchée qu'elle ne pèse guère plus de douze à quatorze livres. On ne remarque sur le corps ni bandage, ni substance bitumineuse ou aromatique quelconque. L'enveloppe intérieure se compose d'une sorte d'étoffe faite de ficelle double et tordue d'une manière toute particulière, et de grandes plumes brunes, entrelacées avec beaucoup d'art. La seconde enveloppe est de la même étoffe, mais sans plumes; la troisième est d'une peau de daim ras; et la quatrième et dernière, d'une autre peau de daim avec le poil.

Le savant docteur Mitchill, qui donne la description ci-dessus, d'une momie trouvée aux environs de Glasgow, dans le Kentucky, s'empare de cette découverte pour prouver que les peuples qui ont habité l'Amérique, avant la race actuelle, étaient originaires de Malay, et ressemblaient aux naturels des îles de l'Océan Pacifique et de l'Asie Australe. Il fonde son opinion sur la ressemblance qui existe entre la toile qui servit à envelopper ces mo-

(1) Si le nitre ou salpêtre ne se forme que dans les endroits habités par les hommes et les animaux, les amas prodigieux qui se trouvent dans les cavernes de la vallée d'Ohio, prouveraient qu'il devait y avoir autrefois une grande population.

mies et celle qu'on a rapportée des îles Sandwich et Figi (1) ; 2° sur celle des manteaux de plumes, affectés au même usage que ceux des insulaires de la mer du sud; 3° sur celle des filets, qu'on y a également trouvés, lesquels sont travaillés avec art et solidité ; 4° sur la ressemblance des mocasons (chaussures), qui sont artistement confectionnés avec de l'écorce d'arbre, ou des fibres de plantes ; 5° sur l'analogie des morceaux de sculpture antique, surtout des figures humaines, qu'on trouve également à Otahiti, à la Nouvelle-Zélande et en divers autres endroits; et 6° sur celle des fortifications, ou ouvrages de défense, élevées par ces peuples, et qui sont moins étendues que les constructions du même genre des habitans des îles des Amis (2).

Verrazani rapporte qu'il jeta l'ancre dans une grande rivière, où la marée montait de huit pieds, et qu'étant allé dans son bateau jusqu'à un joli lac, d'environ trois lieues de circuit, qui se trouvait à une demi-lieue de la mer, les naturels vinrent au-devant de lui dans une trentaine de petits canots, et qu'ils étaient vêtus de plumes de différentes couleurs (3).

Murailles souterraines basaltiques.

Les murailles souterraines nommées *murs* naturels (*natural wall*), découvertes il y a quelques années, dans la Caroline du nord, ont été attribuées aux Indiens Tuscaroras, qui habitèrent cette partie du pays jusqu'à la fin du dernier siècle, qu'ils furent incorporés aux Oneidas.

(1) Cette toile, ou étoffe, est faite en ficelle double et tordue sans le secours de la roue ; la chaîne et la trame n'en paraissent pas avoir été faites au métier.

(2) *Voir*, à ce sujet, les observations du docteur Mitchill, dans le 18e vol. du *Médical Repository*, de New-York, et dans l'*Archæologia Americana*, p. 318-321, et les lettres de *J. Farnham*, esq., et de *Charles Wilkins*, esq., dans le même ouvrage, p. 363-364.

(3) *The first voyage made to the coasts of America*, etc., *in* 1585, *Hakluyt's Collection*, vol. II, p. 246, *London*, 1600.

Ces deux murs se trouvent dans le comté de Rowan, à douze milles au nord de Salisbury. L'un a plusieurs centaines de pieds de long ; sur douze à quatorze de haut et vingt-deux pouces d'épaisseur ; il est composé de pierres de forme irrégulière, d'un à douze pouces de longueur, toutes parallèles entre elles, et dans une direction horizontale. Ces pierres paraissent contenir du fer.

L'autre, placé à six ou huit milles de distance, a quarante pieds de long sur cinq de haut et sept d'épaisseur. On les regarde tous deux comme des productions de la nature, car les pierres qui les composent ont tous les caractères du basalte (1).

Objets d'origine moderne. — Médailles.

Feu M. Jehiel Grégory trouva, il y a quelques années, à l'embouchure de la rivière de Muskingum, une médaille de plomb, ronde et ayant plusieurs pouces de diamètre. D'un côté, était écrit le nom français de la rivière, c'est-à-dire : « *petite belle rivière* », et sur l'autre le nom de Louis XIV.

Une autre médaille fut retirée d'un terrain d'alluvion, près de Portsmouth, ville située à l'embouchure du Scioto. D'un côté, elle représentait un cœur avec une branche de casse qui en sortait ; de l'autre, un temple avec une coupole. Au sommet était un croissant avec une étoile au milieu du fronton.

On a découvert aussi, il y a quelques années, dans le comté de Trumbull, plusieurs pièces anglaises, représentant, d'un côté, George II, de l'autre, Caroline.

A peu près vers le même temps, on trouva une médaille espagnole, près de l'embouchure du *Darby-Creek*, non loin de Circleville ; cette médaille, d'après son inscription, paraît avoir été donnée par un amiral espagnol à quelque personne qui faisait partie de l'expédition de Soto en Floride, en 1538 (2).

(1) *Voir* ma Description des *États-Unis*, t. I, chap. 2, et t. III, p. 255.

(2) *Archæologia Americana*, p. 116 et 117.

En creusant dernièrement une cave à Fayetteville, sur l'Elk, à une petite distance d'une ancienne fortification, on a trouvé une pièce de monnaie romaine, qui a dû être frappée, comme l'indique l'inscription, vers l'an 150 de l'ère chrétienne. Elle porte d'un côté :

Antoninus Aug. Pius P. P. III cos.

Et de l'autre :

AURELIUS CÆSAR AVG. P. III COS.

(Antoninus Augustus Pius princep. pontifex, tertiùm consul.)

(Aurelius Cæsar Aug. pontifex, tertiùm consul.)

CHAPITRE IV.

REMARQUES ET RECHERCHES SUR LES ANTIQUITÉS AMÉRICAINES.

Preuves de l'antiquité des tumuli, *déduites des arbres qui croissent sur leurs sommets et dans leurs fossés.*

Dans les plataniers (1), les peupliers et autres gros arbres qu'on a trouvés dans les *tumuli*, les cercles annuels de végétation sont très-distincts, et indiquent à peu près l'âge de ces arbres (2).

(1) *Platanus occidentalis*, ou *platane d'occident.*

(2) Cette manière de déterminer l'âge des arbres est reçue en justice; néanmoins elle n'est pas fort exacte, car les semences peuvent être restées

Lorsqu'on commença l'établissement de Marietta, sur le Muskingum, les ouvrages qui s'étendaient le long de cette rivière, sur un développement considérable, étaient couverts d'arbres de dimensions prodigieuses : il y en avait même encore de très-grands sur les murs et les tertres, en 1787, lors de l'examen qu'en fit le docteur Cutler. On en abattit plusieurs en présence du gouverneur Saint-Clair, et d'autres personnes. Ceux du plus grand diamètre étaient creux, mais un d'entre eux, qui ne faisait que de commencer à se décomposer, comptait quatre cent soixante-trois cercles concentriques, et devait avoir au-delà de ce nombre d'années. D'autres portaient de trois cents à quatre cents cercles; et à la surface du sol on remarquait de vieux troncs pourris de six à huit pieds de diamètre; et tout portait à croire qu'il y avait eu, antérieurement à la crue d'arbres qui s'y trouvait alors, une autre à peu près du même âge. Un bouleau (*betula*, L.), qui comptait cent trente-six cercles, paraissait avoir pris la place d'un autre d'une espèce différente. « Si donc nous admettons, dit le docteur Cutler, que les arbres actuels aient quatre cent cinquante ans, et que les anciens en aient eu autant, il en résulterait que ces ouvrages ont été abandonnés depuis neuf cents ans; et en supposant qu'ils aient été occupés l'espace de cent ans, leur origine remonterait au moins à mille ans. » On a trouvé d'autres arbres sur ces tertres qui pouvaient avoir, terme moyen, trois cents ans.

Près de la Grave-Creek, sur l'Ohio, on voit un tertre indien, dont la base a environ trois cents pas de circonférence, et qui s'élève, en forme de cône, à la hauteur de trois cents pieds. Il est entièrement couvert d'arbres. Le général Butler mesura un

quelques années sous terre, sans se développer. Durant la décadence des arbres, les couches concentriques ne se forment plus, et quelques années auparavant elles sont si minces, qu'il est difficile de les distinguer.

chêne blanc de onze pieds de diamètre, qui croissait près du sommet, et qu'il supposa avoir au-delà de trois cents ans (1).

M. Michaux dit que, lorsqu'on découvrit les fortifications de Marietta, elles étaient surmontées d'arbres de la même espèce que ceux des forêts voisines, dont quelques-uns avaient plus de trois pieds de diamètre. Ces arbres ont tous été abattus, et le terrain est actuellement presque entièrement cultivé en maïs (2).

Il y a eu, sur le sommet d'un tertre de quarante pieds de hauteur, situé dans les terres basses voisines de la Kenhawa, un grand chêne de deux pieds et demi de diamètre, qui fut abattu en 1790.

Selon les observations de M. Kirkland, relativement aux ouvrages situés sur le Tanawandè-Creek, et sur un affluent de la rivière Delaware, dans l'état de New-York, ces ouvrages pouvaient avoir un millier d'années, à en juger par la grosseur et la vieillesse des arbres qui croissaient sur les parapets et dans les fossés.

A Piqua, état de l'Ohio, on a vu le tronc d'un arbre qui avait deux cent cinquante couches concentriques, d'où l'on peut conclure qu'il avait cinq cents ans.

On voit, dans beaucoup d'endroits de ces monumens, des arbres aussi grands que ceux des forêts voisines.

Autres preuves de l'antiquité de ces monumens.

La retraite des eaux des lacs, et les changemens qui ont eu lieu dans le cours de plusieurs rivières, depuis que ces ouvrages ont été construits, fournissent une autre preuve de leur grande ancienneté. Voici ce que pense, à ce sujet, M. de Witt Clinton, gouverneur de l'état de New-York : « Je crois, dit-il, qu'on peut assurer que toutes les hypothèses, qui attribuent ces ouvrages aux Européens,

(1) Extrait du journal manuscrit d'une personne attachée à l'armée du général Saint-Clair, en 1791, publié dans les *Historical collections*, etc., tom. III, page 24, Boston, 1810.

(2) *Voyage* à l'ouest des monts Alleghanys, p. 97, Paris, 1804.

sont fausses : 1° à cause de la quantité actuelle de ces ouvrages ; 2° de leur antiquité, plusieurs ayant été évidemment construits long-temps avant la découverte de l'Amérique ; enfin par leur forme qui est entièrement différente des fortifications européennes, soit anciennes, soit modernes.

Il y a aussi une autre considération qui n'a pas encore été avancée, et qui me paraît digne d'attention et fondée sur une base qu'on ne peut aisément renverser.

Depuis la rivière de Genessée jusqu'à Lewiston, sur le Niagara, on voit une chaîne ou élévation de terre remarquable, occupant presque tout cet espace, qui est de soixante-dix-huit milles, dans la direction de l'est à l'ouest.

Sa hauteur moyenne, au-dessus du sol environnant, est en général de trente pieds ; sa largeur varie considérablement, et dans quelques endroits, elle n'a pas plus de cent vingt pieds. Son élévation, au-dessus du niveau du lac Ontario, peut être de cent soixante pieds, et elle descend graduellement vers ce lac, dont elle est éloignée d'environ six à dix milles. Cette chaussée semble avoir été créée par la nature pour servir de communication.

C'est en effet une sorte de grande route naturelle, ayant une dente douce de chaque côté et couverte de gravier. Avec des travaux peu considérables, on en ferait la meilleure route des États-Unis.

Il y a quelque raison de croire que cette élévation remarquable fut autrefois la limite du grand lac Ontario. Le gravier dont elle est couverte y a été déposé par les eaux, et les pierres indiquent partout, par leur forme, le frottement et le mouvement produits par cet élément. Le long des bords de tous les lacs et rivières de l'ouest, on rencontre de petits monticules ou amas de gravier d'une forme conique, élevés par les poissons pour défendre leurs œufs. On en a trouvé de semblables, dans un état à ne pas s'y méprendre, au pied de la hauteur en question, du côté du lac ; mais on n'en a découvert aucun du côté opposé.

Toutes les rivières et tous les ruisseaux qui se déchargent dans

le lac au midi, ont leurs embouchures obstruées par du sable dans un certain endroit, à cause de la violence des vents du nord-ouest. Les sources des criques, qui passent à travers cette élévation de terre, correspondent exactement avec leur embouchure dans les lacs.

On peut conclure de ces faits qu'il y a peut-être un ou deux mille ans que le lac Ontario s'est éloigné de ce terrain élevé. La cause de la retraite des eaux de ce lac peut être attribuée à l'élargissement de sa première embouchure, ou au rétrécissement de ses eaux (aidé peut-être par un tremblement de terre), qui se seraient frayé un passage jusqu'au Saint-Laurent, comme l'Hudson aux hautes terres (*Highlands*), et la Mohawk aux petites chutes (*Little Falls*).

Au midi de cette grande élévation, et dans toutes les directions de ce côté, on a trouvé des restes nombreux de fortifications. Mais au nord, c'est-à-dire du côté du lac, on n'en a pas découvert une seule trace, quoique le sol ait été exploré avec soin.

Prenant maintenant en considération la distance qu'on a dit être de soixante-dix-huit milles, ajoutant que le bord du lac devait être naturellement la place qu'on aurait choisie pour former des habitations, et conséquemment des ouvrages de défense, à cause des avantages que présentait cette position sous les rapports domestiques et militaires; remarquant aussi que, sur le bord méridional du lac Érié, ces anciennes fortifications sont très nombreuses, il n'y a pas de doute que ces ouvrages ont été construits quand cette élévation formait la limite méridionale du lac Ontario; et en conséquence leur origine doit remonter à une très-haute antiquité (1). »

Les Indiens modernes ne connaissent pas l'usage des tertres.

Les tombes des Américains, de nos jours, sont généralement des

(1) *Memoir on the antiquities of the state of New-York, by de Witt Clinton.*

trous étroits creusés avec des pieux pointus, et qu'ils garnissent d'écorce et de nattes. Ils y déposent les corps dans une position accroupie, et les recouvrent d'abord de bois et d'écorce et ensuite de terre et de pierres. Ils entourent ensuite la fosse de planches, d'écorce, et de charpentes qui se joignent au sommet et présentent la forme d'un cône.

Hériot dit que les Virginiens ne creusaient jamais la terre que pour faire des fosses qui avaient environ trois pieds de profondeur.

Le capitaine Smith dit que, pour les enterremens ordinaires, les Virginiens creusent un trou profond dans la terre, avec des pieux pointus; qu'ils enveloppent le corps de pelleteries et de nattes, le placent entre des morceaux de bois, déposent à côté de lui ses bijoux, et le recouvrent ensuite de terre.

Champlain, en parlant des cérémonies funéraires des Canadiens, dit que, lorsqu'il en mourait un, ils creusaient un trou dans lequel ils jetaient tout ce qu'il possédait, ses chaudières, ses pelleteries, ses haches, son arc et ses flèches, ses vêtemens, etc., qu'ils y descendaient ensuite le corps qu'ils recouvraient de terre et de gros morceaux de bois, et qu'ils plantaient après, à l'endroit, un pieu dont ils peignaient le bout en rouge.

Laudonnière, dans sa Description de la Floride dit que, « lorsqu'un roi meurt, on l'enterre avec la plus grande pompe; qu'on dépose dans sa tombe la coupe dans laquelle il avait coutume de boire; qu'on fiche autour une grande quantité de flèches, et que ses sujets pleurent et jeûnent pendant trois jours. Tous les rois ses amis en font autant, et coupent la moitié de leur chevelure, en signe de l'affection qu'ils lui portaient. Pendant six lunes, des femmes, nommées à cet effet, déplorent la perte du roi, et l'appellent à haute voix, trois fois par jour : le matin, au milieu de la journée, et le soir. On renferme dans sa maison tout ce qu'il possédait, et on y met le feu, pour que rien de ce qu'il avait ne serve après sa mort. Les mêmes cérémonies se pratiquent à l'en-

terrement des prêtres. Leur intention, en ensevelissant avec les morts les objets de prix qui leur appartenaient, est de leur procurer une bonne réception au village des ames ou des esprits. »

« Il me parait, dit le père Charlevoix, que les Indiens portent sans aucune cérémonie, le corps au lieu de sa sépulture ; du moins, n'ai-je rien trouvé sur cela dans aucune relation ; mais quand il est dans la fosse, on a soin de le couvrir de telle manière que la terre ne le touche point : il y est comme dans une cellule toute tapissée de peaux, beaucoup plus riche et mieux ornée qu'une cabane. On dresse ensuite un poteau sur la tombe, et on y attache tout ce qui peut marquer l'estime qu'on faisait du mort. On y met quelquefois son portrait, et tout ce qui peut servir à faire connaître aux passans qui il était, et les plus belles actions de sa vie. On y porte le matin de nouvelles provisions, et comme les chiens et d'autres animaux ne manquent point d'en faire leur profit, on veut bien se persuader que c'est l'ame du défunt qui est venue y prendre son repas.

» Quand quelqu'un meurt dans le temps de la chasse, on expose son corps sur un échafaud fort élevé, et il y demeure jusqu'au départ de la troupe, qui l'emporte avec elle au village. Il y a même des nations qui en usent ainsi à l'égard de tous les morts, et je l'ai vu pratiquer aux Missisaguez du Détroit. Les corps de ceux qui meurent en guerre sont brûlés, et leurs cendres rapportées pour être mises dans la sépulture de leurs pères. Ces sépultures sont, parmi les nations les plus sédentaires, des espèces de cimetières près du village. D'autres enterrent leurs morts dans les bois au pied d'un arbre, ou les font sécher et les gardent dans des caisses jusqu'à la fête des morts (1). »

Les Indiens d'aujourd'hui croient que l'ame, séparée du corps, conserve les mêmes inclinations qu'elle avait auparavant ; c'est pourquoi ils enterrent avec les morts tout ce qui était à leur usage.

(1) Charlevoix, *Journal Historique*, lettre XVI, tom. III, Paris, 1744.

« Au lieu que parmi nous, continue Charlevoix, la dépouille des morts enrichit les vivans; chez eux, non-seulement on emporte dans le tombeau tout ce qu'on possédait, mais on y reçoit encore des présens de ses parens et de ses amis. Aussi, ont-ils été extrêmement scandalisés quand ils ont vu les Français ouvrir les sépulcres pour en tirer les robes de castor dont on avait vêtu les défunts. Les tombeaux sont tellement sacrés dans ce pays, que les profaner, c'est la plus grande hostilité qu'on puisse commettre contre une nation, et la plus grande marque qu'on ne veut plus rien ménager avec elle (1). »

Smith, dans son Histoire des Jerseys, dit que c'était une coutume chez les Indiens du Jersey occidental, lorsqu'ils enterraient leurs morts, de placer dans la tombe les objets dont l'usage était familier au défunt, des arcs, des flèches, et quelquefois le *wampum*, comme des gages de leur affection. Quand une personne de marque mourait loin du lieu de sa résidence, on y portait ses restes pour les y enterrer. Ces Indiens purifiaient et embaumaient le corps, lui peignaient la face, l'accompagnaient en procession, le plaçaient dans une portière assise, et le recouvraient d'une sorte de pyramide. Ils avaient soin de conserver les tombeaux en bon état, et allaient souvent les visiter avec un très-grand recueillement (2).

Le révérend M. Heckewelder, dans son Histoire des nations indiennes, raconte qu'il assista un jour aux funérailles d'une personne du plus haut rang (la femme du vaillant chef Delaware *Shingask*); qu'on plaça dans la fosse un pieu surmonté de figures emblématiques, et tournées vers le soleil levant; que des femmes la comblèrent ensuite et la couvrirent d'écorce et de feuilles sèches; et que s'étant après retirées, les hommes l'entourèrent de morceaux de bois à hauteur d'appui, pour la garantir des bêtes féroces.

(1) Charlevoix, Nouvelle-France, tom. III, *Journal Historique*, lettre XXIV, Paris, 1744.

(2) *Smith's Jersey*, p. 137.

Ce missionnaire ajoute que lorsqu'un Indien meurt à quelque distance de chez lui, on a grand soin de recouvrir sa tombe de gros morceaux de bois, de crainte que les loups ne déterrent le corps pour le dévorer. Lorsque le temps et les circonstances ne permettent pas de prendre cette précaution, quand ils sont en voyage, par exemple, ils enveloppent le corps dans de l'écorce d'arbre, et le déposent ainsi dans la tombe. S'il en meurt un dans un camp de chasse, ils lui font une espèce de bière, ou recouvrent le corps de manière que la terre ne le touche pas; après quoi ils entourent la tombe d'un treillage.

Les guerriers tués dans le combat sont enlevés du champ de bataille et enterrés, toutes les fois que cela est possible, pour que l'ennemi ne leur ôte pas le crâne, et ignore le nombre des morts. Ils déracinent à cet effet un vieux tronc d'arbre, et creusent au-dessous un trou assez profond pour que l'arbre, remis à sa place, n'atteigne pas les corps. Afin qu'on ne soupçonne pas le lieu de leur sépulture, ils recouvrent la terre nouvellement remuée de bois mort, de feuilles, ou de broussailles; mais s'ils n'ont pas le temps de les enterrer, ils entassent les cadavres les uns sur les autres, entre de gros morceaux de bois, et recouvrent le tout de branches mortes et de broussailles. Il ne leur arrive jamais, à moins de force majeure, d'abandonner leurs morts sans sépulture (1).

Les Indiens modernes ne se servent jamais de retranchemens.

Nous allons tâcher de prouver, par le témoignage d'auteurs dignes de foi, que les Indiens d'aujourd'hui n'ont jamais recours à des retranchemens, pour se défendre, mais seulement à des palissades. Nous regrettons d'avoir à émettre sur ce point une opinion différente de celle de M. de Volney.

Lorsque Jacques Cartier arriva à Hochelaga (Montréal) en 1535,

(1) *Transactions of the historical and literary committee of the American philosophical society*, p. 268-277, *Philadelphia*, 1819.

cette bourgade composée d'Iroquois et de Hurons, comprenait environ cinquante grandes cabanes, entourées de trois clôtures de palissades. On y entrait par une seule porte, et le long de la première enceinte, il y avait des amas de pierres et de cailloux, pour lancer sur l'ennemi.

Samuel Champlain raconte que, se trouvant, le dernier jour de juin 1606, à l'embouchure de la rivière des Iroquois, où des Indiens, venus pour leur déclarer la guerre, étaient retranchés, il remarqua que leurs fortifications consistaient en un grand nombre de pieux fort rapprochés les uns des autres, garnis d'écorce de chêne, et aboutissant d'un côté à la grande rivière du Canada, et de l'autre à celle des Illinois. Ces ouvrages, toutefois, ne servirent qu'à leur donner le temps de monter dans leurs canots qui les attendaient sur le rivage.

Lescarbot rapporte, dans son Histoire du Canada, que quatre cents sauvages partirent d'une ville *entourée de palissades*, pour aller faire la guerre aux Armouchiquois.

Le père Sagard Théodat, en parlant des Hurons, dit : « Quand la guerre est déclarée, on détruit les bourgs, hameaux, villes et villages frontières incapables d'arrêter l'ennemi; sinon, on les fortifie, et chacun se retire dans les villes et les lieux fortifiés de sa juridiction. Ils font porter sur les guérites des pierres et de l'eau, pour s'en servir dans l'occasion. » Plusieurs font des trous dans lesquels ils enfouissent ce qu'ils ont de meilleur (1).

Penn, qui a décrit d'une manière si particulière (2) les mœurs et les coutumes des Indiens de la Pensylvanie, alors très-belliqueux, ne fait aucune mention de fortifications. Il dit que leurs cabanes étaient faites de nattes et d'écorces d'arbres placées sur des perches, à la manière des granges d'Angleterre, et à peu

(1) *Le grand Voyage*, du pays des Hurons, par F. Gabriel Sagard Théodat, p. 208, Paris, 1632.

(2) Dans sa *Notice* sur la Pensylvanie, lettre du 16 août 1683.

près de la hauteur d'un homme ; et qu'ils se couchaient sur des lits de roseaux et d'herbes desséchées.

En 1674, les Indiens *Narragansets* ayant décidé de chasser les Anglais, se fortifièrent auprès de l'étang de Point-Judith, dans un terrain sec, entouré de cèdres de marais ; leur fort était palissadé et protégé par une plantation d'arbres de seize pieds de largeur, dans laquelle la seule entrée, le long de l'eau, avait lieu sur une simple planche. Le général Winslow, qui commandait l'assaut, avait sous ses ordres mille cinq cents hommes, dont trois cents du Connecticut et cent cinquante Indiens. Les forces ennemies, d'environ quatre mille hommes, opposèrent une si vigoureuse résistance, qu'avant de faire une brèche, les Anglais perdirent six capitaines et quatre-vingts soldats (1).

M. de la Salle rencontra, lors de son débarquement sur la route du Mexique, en février 1685, pour aller découvrir le Mississipi, un camp indien, construit sur une hauteur, et qui consistait en une cinquantaine de cabanes, formées de perches ployées en deux, et couvertes de nattes de jonc et de peaux sèches.

Le 17 janvier 1687, il arriva à un autre côteau, sur lequel il y avait deux ou trois cents cabanes, bâties de la même manière. Au mois de mars suivant, ayant pénétré dans le pays des Cenis, il remarqua que leurs cabanes étaient bâties de distance en distance, suivant que le terrain adjacent était propre à la culture. Elles étaient rondes, construites de même que les premières, et surmontées d'un dôme en forme de ruche ou de meule de foin. Quelques-unes avaient soixante pieds de diamètre. Ces maisons renfermaient de quinze à vingt ménages, ou servaient pour les assemblées publiques. Lorsque ces Indiens changeaient de demeure, ils avaient coutume de mettre le feu à leurs cabanes. Les gens de M. de la Salle

(1) *Mathers Magnalia Christi Americana*, liv. VII, p. 491, 2 vol., *New-Haven*, 1820, impr. sur l'édit. de Londres de 1702.

n'aperçurent, dans tout ce pays, aucun vestige de retranchement (1).

« Les palissades, dit le père Lafiteau, n'étant que de bois, et les cabanes n'étant que d'écorces, les assiégés ont beau garnir leurs remparts de pierres, de poutres et d'eau, ils ont beau être attentifs à repousser les assaillans, par une grêle de traits, ceux-ci portent chez eux la désolation par des flèches enflammées, dont un petit nombre suffit, si le vent les favorise, pour réduire tout le village en cendres. Ils font leurs approches sans crainte, avec des mantelets faits de planches, qu'ils portent devant eux, et à la faveur desquels ils vont jusqu'au pied de la palissade, qu'ils sapent avec la hache ou avec le feu; ou bien ils font une contre-palissade, laquelle leur servant de bouclier et d'échelles, leur donne le moyen de franchir les retranchemens ennemis et de s'en rendre maîtres. C'est ainsi que j'ai vu, dans une de nos relations, que sept cents Iroquois avaient forcé un village de la nation appelée *du Chat*, où il y avait près de deux mille hommes pour le défendre, nonobstant une grêle continuelle de coups de fusil, qui pleuvaient sur eux de tous les côtés (2). »

Carver dit « que les Indiens Winnebagoes, qui comptaient deux cents guerriers, habitaient une petite île d'environ cinquante acres d'étendue, auprès de l'extrémité orientale du lac qui porte leur nom; et que leur ville contenait cinquante maisons, toutes solidement construites, et environnées de palissades (3). »

Le capitaine Smith rapporte que, lorsqu'il relevait la côte de la baie de Potomac, les sauvages des environs de la rivière de Tockwogh le menèrent voir une de leurs villes palissadées. Les

(1) Joutel, *Journal Historique du dernier voyage de la Salle*, p. 76, 166 et 216; Paris, 1713.

(2) Mœurs des sauvages américains, par le P. Lafiteau, tome II, p. 252, Paris, 1724.

(3) *Carver's travels through the interior part of N. America*, p. 36, *London*, 1778.

murailles en étaient revêtues d'écorces, et il y avait derrière des espèces d'échafaudages, où les combattans étaient protégés par des parapets à hauteur d'appui, garnis également d'écorce.

Les Canadiens ont des forts semblables à ceux des Virginiens. Ils consistent en de vastes enceintes qui sont entourées d'arbres, disposés en forme de palissades, et où s'élèvent des maisons à deux ou trois étages. Les parties inférieure et supérieure de ces dernières sont occupées par les hommes, lorsqu'ils sont attaqués par un ennemi, et au rez-de-chaussée, il y a d'énormes arcs, qu'il faut six hommes pour bander, et des flèches pour assommer les assaillans. Au haut des maisons, ils ont pratiqué des meurtrières ou des créneaux, par lesquels ils lancent des pierres et des traits sur l'ennemi. Dans la partie du milieu, ils renferment leurs femmes, leur blé et leurs provisions.

Beverley, un des premiers historiens de la Virginie, dit que les fortifications des naturels ne consistent qu'en une seule palissade de dix à douze pieds de hauteur, dont ils triplent les pieux quand ils veulent se mettre tout-à-fait en sûreté. Souvent ils enferment ainsi toute une ville; mais d'ordinaire, ce ne sont que les maisons de leurs rois et un certain nombre d'autres, qu'ils jugent suffisantes pour contenir tous les habitans de la bourgade, lorsqu'un ennemi les vient attaquer. Ils ne manquent jamais de placer, dans ces endroits de sûreté, les objets de leur culte superstitieux et les restes de leurs princes (1).

En parlant des mœurs et usages des peuples de l'Amérique septentrionale, Dupratz donne la description suivante de leurs forts, en temps de guerre.

« Lorsqu'une nation, dit-il, est trop faible pour soutenir la guerre, elle tâche de se faire un fort pour se défendre. La muraille de ces forts est composée de gros pieux qui sont des corps

(1) *The History of Virginia.* (*Beverley*), liv. III, chap. 3, section 13, Londres, 1722.

d'arbres d'une brasse de tour, de cinq à six pieds en terre, et de dix en dehors, et appointés par le haut; les joints de ces pieux, quoique ronds, sont couverts en dedans d'autres pieux d'un pied de diamètre. Cette muraille est garnie, en dehors, de demi-tours à quarante pas de distance les unes des autres : ils les font sans doute pour empêcher l'escalade. Le pied des pieux est appuyé en dedans par une banquette de trois pieds de large, et d'autant de haut, laquelle est elle-même appuyée de piquets fortifiés de branchages verts, pour retenir la terre qui est dans cette banquette. La porte de ces forts est toujours du côté de l'eau. Au milieu est placé un arbre dont les branches sont coupées à huit ou neuf pouces du corps de l'arbre, pour servir d'échelle. Cet arbre leur sert de guérite (1). »

Le major Robert Rogers, qui parcourut, vers l'an 1765, l'intérieur des pays compris entre les grands lacs et le Mississipi, et qui connaissait plusieurs nations et tribus indiennes pour avoir eu des relations avec elles, dans la paix comme dans la guerre, n'y remarqua aucun vestige de fortifications. « Les Indiens, dit-il, particulièrement ceux du sud, ont soin d'élever des retranchemens, et plusieurs de leurs villes sont bien palissadées et en état de résister à l'attaque d'un ennemi étranger à l'art de la guerre. On regardait anciennement les peuples des cinq nations, comme les meilleurs architectes du continent, et aujourd'hui ils ne le cèdent sous ce rapport qu'aux nations voisines du lac supérieur, et à quelques autres qui résident plus à l'ouest. Les cabanes des chasseurs indiens ne sont généralement que l'ouvrage d'une demi-heure au plus; quelquefois ils errent dans les forêts pendant des mois entiers, sans songer à se dresser un abri, étant seulement couverts d'une peau de bête fauve ou d'une couverture de laine (2). »

(1) Dupratz, Hist. de la Louisiane, tom. II, ch. 28, Paris, 1758.

(2) *A concise account of north America*, *by major Robert Rogers*, p. 245 et 247, *London*, 1765.

« Les villes des Virginiens, dit Hériot, sont peu étendues; il ne s'en trouve qu'un très-petit nombre le long des côtes; elles contiennent rarement plus de dix, douze ou vingt maisons, la plus considérable que nous ayons visitée en renfermait trente. Il en est qui sont closes de murs, si l'on peut donner ce nom à *des pieux garnis d'écorces d'arbres*, ou à *de longues perches fichées perpendiculairement en terre et fort serrées les unes contre les autres.* »

Laudonnière décrit l'attaque dirigée par Utina, allié des Français, contre Potanou, *village clos d'arbres.*

Les cabanes ou habitations des Sioux, des Sacs, des Renards, des Kansas et des Ricaras, ne sont défendues par aucune espèce de retranchemens. Celles des Ricaras sont environnées d'une palissade en bois de cèdre, mais leurs anciens villages étaient clos de murs d'environ quatre pieds de hauteur. On en voit encore les vestiges en plusieurs endroits, particulièrement dans une île du Missouri, au 44e deg. de latitude. Les anciens villages Mandans avaient aussi des murailles semblables.

Connaissances des Indiens dans les arts mécaniques.

A l'arrivée des Européens, les indigènes de l'Amérique n'avaient presque aucune connaissance des arts mécaniques. Ils ignoraient l'usage du *fer*, bien que ce métal abondât partout dans le pays, et que plusieurs de leurs villes et de leurs villages s'élevassent dans les endroits où l'on en exploite actuellement des mines. Ils ne connaissaient non plus ni la *hache* ni la *scie;* mais ils possédaient beaucoup de morceaux de *cuivre* et d'*argent*, comme on le verra ci-après.

« Les naturels de la Virginie, dit Hériot, n'avaient ni *instrumens tranchans*, *ni armes en fer* ou *en acier* pour nous combattre, et ne savaient pas même l'art de les fabriquer. Les seules armes qu'ils eussent étaient des *arcs* en noisetier, des *flèches* en roseaux, et des *massues* en bois, plates et tranchantes, d'environ

trois pieds de long ; leurs armes défensives consistaient en *boucliers d'écorce* et en une espèce d'*armure*, faite avec des bâtons enlacés et liés ensemble avec du fil. Tous les objets, continue le même historien, qu'ils virent entre nos mains, tels que nos instrumens de mathématique, la boussole, l'aiguille aimantée, les lunettes d'approche, les verres ardens, les horloges sonnantes, les fusils, les crochets, les livres et l'écriture, leur parurent si étranges et étaient tellement au-dessus de leur conception, qu'ils les croyaient l'ouvrage des dieux et non celui des hommes. »

Les Indiens de la Virginie, qui firent prisonnier le capitaine Smith, ayant trouvé un peu de poudre à tirer, la conservèrent soigneusement jusqu'au printemps pour la semer (comme ils auraient fait de blé), la prenant pour de la graine.

Rien ne put égaler l'étonnement des Canadiens, à la vue des moulins à eau et à vent construits par les Français; ils passaient des journées entières à les considérer, et on eut toutes les peines du monde à leur persuader que ce n'étaient pas des esprits qui les faisaient tourner.

Les Indiens étaient généralement dans l'habitude de frotter un morceau de bois sec contre un autre de bois dur, pour en tirer du *feu*.

Les instrumens suivans étaient à peu près les seuls qu'ils connussent avant de recevoir les outils en fer des Européens. Leurs *haches* en pierre, avaient la forme d'un coin, et un demi-pied de longueur. Ils les employaient à divers usages, mais surtout à enlever l'écorce des arbres, dans la saison où ils perdent leur sève, pour les faire périr, lorsqu'ils voulaient former une plantation de maïs. Ils se servaient, en guise de *couteaux*, de morceaux de cailloux ou de quartz, de coquilles ou d'os aiguisés. C'était avec ces instrumens qu'ils construisaient leurs canots. Ces derniers avaient de trente à quarante pieds de longueur, et se composaient d'un tronc d'arbre, creusé d'abord à l'aide du feu, et égalisé ensuite avec la hache et le couteau. Les Indiens avaient aussi

des *pilons en pierre*, d'environ un pied de longueur, dont ils faisaient usage pour broyer le blé et le maïs dans des troncs d'arbres creux. Ils fabriquaient des *cuillers* et des *truelles* avec le bois dur et uni du kalmia à larges feuilles (*kalmia latifolia*, L.), ce qui a fait donner à cet arbre, par un Anglais, le nom de *spoon-tree*, arbre à cuillers. On n'a encore découvert jusqu'ici aucun instrument qui ait pu servir de *pelle*.

Leurs *flèches* étaient très-artistement travaillées. Ils les armaient de pointes angulaires de cailloux ou de quartz, de jaspe, de marbre dur ou de toute autre pierre pointue, et quelquefois même de griffes d'oiseaux et de bêtes fauves. Ces dernières leur servaient aussi à faire des *hameçons;* mais leur manière la plus habituelle de prendre le poisson était à l'aide de longues perches pointues du bout.

Les *pots* dans lesquels ils faisaient bouillir la viande, étaient en *pot-stone* (*talc*), de couleur verte ou grise. Ils leur donnaient une assez jolie forme, et le fond et les côtés avaient souvent plus d'un pouce d'épaisseur. Ils en fabriquaient aussi d'une terre noire, à laquelle ils mêlaient des grains de sable blanc et de quartz. Deux trous, pratiqués dans la partie supérieure, servaient à recevoir un bâton, à l'aide duquel deux hommes tenaient le pot suspendu au-dessus du feu jusqu'à ce que la viande fût cuite (1).

Thomas Hériot dit que les vases de terre de différentes formes et grandeur que les femmes indigènes de la Virginie y font, sont si minces et si bien travaillés, que les plus habiles potiers, avec leur tour et leurs autres outils, ne les feraient pas meilleurs.

On a trouvé quelques-uns de ces pots en creusant à une grande profondeur. Celui qui est conservé à Shawneetown a été

(1) Kalm, tom. I, p. 345.

pris à 80 pieds au-dessous du sol ; il peut contenir environ 30 à 40 bouteilles (1).

Kalm rapporte que le naturaliste Bartram lui montra un pot de terre de fabrique indienne, parfaitement exécuté et bien conservé. Il n'y remarqua ni vernis ni couleur quelconque, mais l'extérieur en était chargé d'ornemens. M. Bartram lui fit voir aussi d'autres morceaux de vases brisés dont les Indiens se servaient autrefois. Ces derniers étaient faits de terre et de divers autres matériaux. Ceux qui provenaient d'Indiens qui auraient habité le long des côtes, contenaient des coquillages de limaçons et de moules broyés, et ceux qui avaient été trouvés plus au nord, se composaient d'un mélange de terre et de crystal réduit en poudre. On ignore la manière dont ces objets étaient confectionnés ; mais il est évident qu'ils ne les faisaient pas beaucoup cuire, car ils étaient si mous qu'on pouvait les couper avec un couteau. La main-d'œuvre en paraissait bonne. Depuis l'arrivée des Européens, les Indiens leur ont toujours acheté les pots, les chaudières et les autres articles de vaisselle dont ils ont besoin, de sorte que cet art s'est entièrement perdu (2).

Ils n'avaient aucune connaissance du *verre*. On dit que le chef, à qui le Rhode-Island appartenait, vendit cette propriété aux Anglais pour une paire de lunettes.

Ils se servaient de coquillages et particulièrement de ceux du *clam* (*venus mercenaria*, L.) en guise de *monnaie*, qu'ils appelaient *wampum*. Ce fut même la monnaie courante du pays pendant quelques années, après l'arrivée des Suédois et des Hollandais sur les bords de la Delaware. Six grains de ces coquilles valaient un *stiver*.

Leurs *maisons* étaient généralement de forme circulaire ou

(1) *M. Schoolcraft's travels in the central portion of the Mississipi valley, New-York*, 1825.

(2) Kalm, tom. I, p. 257.

ronde, et avaient de dix à douze pas de circuit. Elles étaient construites de charpentes disposées en demi-cercle, sans symétrie, séparées les unes des autres et recouvertes de nattes de paille assez bien travaillées (1).

Les Indiens ne connaissaient pas l'art de dompter les *animaux sauvages*, et de les faire servir à leurs besoins. Le *chien* était leur seul animal domestique.

Leurs connaissances agricoles se bornaient à la culture du maïs, des fèves, des citrouilles, des melons d'eau et du tabac. Ils faisaient périr les arbres en enlevant l'écorce près de la racine ; lorsqu'ils étaient desséchés, ils y mettaient le feu, ainsi qu'aux mauvaises herbes et aux broussailles qui se trouvaient à la surface du sol ; après quoi ils grattaient la terre avec une espèce de herse en bois, et en formaient de petites couches, dans lesquelles ils semaient du grain. Ils arrachaient le maïs avec la main, le faisaient sécher au soleil, et creusaient ensuite des trous dans un endroit très-sec, sur le penchant d'un colline, les garnissaient de nattes, et y déposaient leurs récoltes. Lorsqu'ils voulaient s'en servir, ils broyaient le grain avec des pierres ou des pilons en bois, et en tiraient une farine assez grossière. Ils la faisaient ensuite bouillir, à l'aide de pierres rougies au feu, qu'ils jetaient dans de l'eau jusqu'à ce que l'ébullition eût lieu.

Quoique la vigne se trouvât partout dans un état sauvage, aux États-Unis, les naturels ignoraient l'art de faire le vin.

Les Iroquois avaient évidemment adopté les instrumens des Européens avant l'expédition dirigée contre eux par le général Sullivan, en 1779. La propreté de leurs villages et la culture de leurs champs et de leurs vergers firent l'admiration de ses troupes. Plusieurs de leurs maisons étaient construites en charpente, et leurs champs de blé avaient une étendue considérable. Dans cette expédition, on réduisit en cendres quarante de leurs villes, dont

(1) *Hakluyt*, *The Relation of the Voyage of Verrazano*, etc. Dieppe, 1524.

Genesée, la plus grande, contenait cent vingt-huit maisons ; l'on détruisit cent soixante mille boisseaux de leurs grains, et dans un seul de leurs vergers, on abattit, dit-on, mille cinq cents arbres fruitiers (1).

Les Indiens faisaient une espèce de pain avec la graine du soleil, et grillaient la viande et le poisson sur la braise ardente.

Ils fabriquaient leurs vêtemens et leurs couvertures avec des peaux de bison, d'ours, de castor, de raton laveur et de daim, cousues avec beaucoup d'art. Ils avaient soin que le poil ou la fourrure fût tournée dans le même sens, pour les rendre impénétrables à la pluie. Ils se servaient, pour raser la peau de ces animaux, d'une des grandes côtes du daim ou du bison.

Laudonnière rapporte qu'il a vu sur le lit du roi Ouade, qui habitait sur les bords de la rivière Belle, des couvertures brodées et surchargées de devises artistement travaillées, et garnies de franges de couleur écarlate. Ce roi fit remplir la pinasse de millet et de fèves, et donna pour présent à Laudonnière cinq couvertures en tapisserie.

Smith dit que plusieurs Virginiens portaient des manteaux en plumes de dindon, si artistement travaillés et si bien cousus, qu'on n'apercevait absolument que les plumes. Ils étaient aussi très-chauds et fort jolis.

Les Indiens faisaient des vêtemens et des couvertures avec des plumes d'oiseaux, qu'ils tissaient avec des fils ou une espèce de ficelle faite de l'écorce du chanvre sauvage ou de la ronce. Ils préféraient pour cet usage les plumes de l'oie ou du dindon sauvage (*Meleagris sylvestris*, V.).

Ils se servaient des mêmes matériaux pour faire leurs *happis*, ou bandes, à l'aide desquelles ils portaient leurs sacs ou tout autre fardeau.

(1) *Heriot's travels through the Canadas*, p. 316, *London*, 107.

Laudonnière parle d'une fête appelée *Toya*, à laquelle les Français, qui étaient restés au fort Charles, furent invités par le roi Audusta, et dans laquelle les Indiens, qui devaient y jouer un rôle, avaient le corps peint et orné d'un riche plumage de différentes couleurs. Il remarqua aussi, dans le palais du roi Ouade, sur la rivière Belle, des tapisseries en plumes de la hauteur d'une pique.

Dupratz, dans son Histoire de la Louisiane (chap. XV), dit que les femmes de ce pays se font des mantes, ou de plumes, ou d'écorce de mûrier tissue; que les *mantes de plumes* se font sur un métier semblable à celui sur lequel les perruquiers travaillent les cheveux : elles tressent les plumes de la même manière et les attachent sur de vieux filets à pêcher, ou sur de vieilles mantes d'écorce de mûrier; elles les mettent de la sorte tressées l'une sur l'autre, et de deux côtés.

Pour faire des *mantes d'écorce de mûrier*, elles coupent les jets ou pousses de cet arbre qui sortent après qu'on les a abattus, et qui ont 4 à 5 pieds de haut; elles en ôtent l'écorce et la font sécher au soleil; ensuite elles la battent pour en séparer la graisse et la mettent blanchir à la rosée; enfin elles la filent et en font un tissu croisé. Ces mantes sont très-blanches et très-propres.

Les Indiens Choctaws font des couvertures, dit Adair (1), avec des plumes de dindons sauvages, et particulièrement avec celles du col et de la poitrine. Ils attachent les plumes par le tuyau, avec des fils de chanvre, ou avec de l'écorce de mûrier dont ils forment des ficelles suffisamment fines pour en faire une espèce de filet. Comme ces plumes sont longues et luisantes, les couvertures sont non-seulement très-chaudes, mais fort agréables à la vue (2).

(1) *Histoire de la Louisiane.* 3 *vol. in*-8°, Paris, 1758.

(2) *History of the American Indians, p.* 423, *in*-4°, *London*, 1775.

Lorsque les indigènes de l'île de Roanoke, sur la côte de Virginie, furent visités pour la première fois, en 1584, par les capitaines Philip. Amadas et Arthur Barlowe, qui y avaient été envoyés par sir Walter Raleigh, ils faisaient bouillir leur viande dans de grands pots de terre blanche, et proprement travaillés.

Leurs canots étaient faits d'un tronc d'arbre de pin ou de sapin. Ils ne se servaient d'aucun instrument tranchant pour les construire; ceux qu'ils possédaient étaient en petit nombre, et provenaient, ainsi que les capitaines de Raleigh l'apprirent des chefs, d'un vaisseau qui avait fait naufrage sur leur côte, vingt ans auparavant, et dont l'équipage avait péri (1).

Laudonnière s'était d'abord engagé à livrer au capitaine anglais John Hawkins, pour le navire qu'il lui avait fourni, une certaine quantité de provisions et *l'argent* qu'il avait recueilli dans son voyage; mais il s'y refusa ensuite, de crainte que la vue de ce métal ne donnât envie à la reine Élisabeth d'y envoyer une colonie, et que la France ne perdît possession du pays. A son retour en France, ce capitaine, dans sa réponse à l'accusation dirigée contre lui, dit que les Indiens avaient offert de le conduire aux montagnes d'Appalachy, où se trouvait le métal rouge qu'ils appelaient *Sieroa Pira*, et dont il avait montré un échantillon à l'affineur d'or du capitaine Ribault, qui le déclara de l'*or parfait*.

Le capitaine Gourgue, à son arrivée en Floride, reçut du roi Satourioua, en gage de sa fidélité, deux chaînes en grains d'argent qu'il portait au cou.

Objets en cuivre.

« Sous le 41e degré deux tiers de latitude, dit Verrazano, à environ cinquante lieues Est, d'une île triangulaire aussi étendue que celle de Rhodes, et à dix lieues de la terre ferme, qu'il appela *Claudia*, en l'honneur de la mère du roi François,

(1) *The first Voyage made to the coasts of America*, etc., in 1585, *Hakluyt*, vol. II, p. 246, *London*, 1600.

Verrazano remarqua, entre les mains des habitans de la côte, des *plaques de cuivre ouvré*, métal, dit-il, qu'ils estiment plus que l'or. Ils parurent se soucier fort peu des objets en fer et en acier que nous leur montrâmes. Ils s'informèrent seulement de la manière de les faire. Ils nous adressèrent les mêmes questions au sujet de nos verres qu'ils nous rendirent après les avoir considérés en riant. »

A cent cinquante lieues plus au nord de Verrajan, vingt-cinq de ces gens s'étant rendus à terre, furent assaillis à coups de flèches par les naturels, qui s'enfuirent dans les bois. Ils avaient pour la plupart des *grains de cuivre* pendus aux oreilles (1).

La belle sœur du roi Granganimeo se rendit à bord du navire des capitaines Amadas et Barlowe, avec sa fille et deux ou trois enfans. Elle portait aux oreilles des ornemens en perles, qui lui descendaient jusqu'à la ceinture. Les autres femmes, d'un rang tant soit peu élevé, avaient des pendans d'oreille en cuivre, et quelques-uns des enfans du frère du roi et des autres nobles, en portaient jusqu'à cinq ou six à chaque oreille. Celui-ci avait sur la tête une large plaque en or ou en cuivre; car, comme ces métaux étaient bruts, nous ne pûmes en distinguer la différence. Lorsque Granganimeo venait trafiquer avec nous, ceux de ses sujets qui comme lui ne portaient pas de plaques de cuivre rouge, n'osaient nous rien vendre. C'était là ce qui distinguait les nobles et les gouverneurs de provinces du reste du peuple (2).

Il paraît certain que les Hollandais, à leur arrivée à New-York, remarquèrent des pipes de *cuivre* entre les mains des Indiens, qui leur dirent avoir tiré ce métal du voisinage. En fouillant la mine de cuivre de Jersey, on remarqua plusieurs trous pratiqués dans la

(1) *The Relation of John de Verrazano of the land discovered by him in the name of his majesty written, in Dieppe, the 8 july*, 1524, *Hakluyt.*

(2) *The first Voyage made to the coasts of America*, etc., *in* 1585, *Hakluyt*, vol. II, p. 246, London, 1600.

montagne, et qui avaient évidemment servi à en extraire le minerai. On y découvrit même des outils dont les Indiens avaient dû faire usage pour cet objet.

Peut-être, dit Kalm, les Espagnols, après la découverte du Mexique, ont-ils visité cette côte; peut-être encore que les anciens Normands s'y sont rendus avant l'expédition de Colomb (1).

On rencontre aussi des trous semblables dans les montagnes de la Pensylvanie et au-dessous de New-Castle, sur le bord de la mer. L'on est toujours sûr de trouver dans leur voisinage des morceaux de minerai de cuivre.

« Je trouvai, dit Laudonnière, entre les mains des sauvages de la Floride, une grande quantité d'or (2) et d'argent, qu'ils me dirent provenir de bâtimens qui s'étaient perdus sur leurs côtes. Ils trafiquaient entre eux de ces métaux, et ce qui me fait croire que je n'ai pas été induit en erreur à cet égard, c'est que les habitans des côtes voisines du cap, où les navires échouent le plus communément, possèdent une quantité d'argent plus considérable que ceux du nord. Néanmoins ils prétendent qu'il existe, dans les monts Appalachy, des mines de cuivre, que je crois plutôt d'or. »

Laudonnière rapporte qu'à son second voyage, le fils du *Paracouin Satourioua* lui fit présent d'un coin en argent. Dans un autre endroit, il se procura encore cinq ou six livres de ce métal.

(1) Champlain rapporte qu'il trouva dans un port de la baie Françoise, située à trois ou quatre lieues au N. du cap de Poitrincourt, une croix qui était fort vieille, toute couverte de mousse, et presque toute pourrie. Signe évident, dit-il, qu'autrefois il y avait là des Chrétiens. Voyage du sieur de Champlain, liv. I, chap. 16, édition de Paris, 1613.

(2) On a trouvé dans les comtés de Cabarrus et d'Anson dans la Caroline du Nord, des morceaux d'or dont plusieurs pèsent plus d'une livre. On en a déposé, en 1810, à la Monnaie des États-Unis, 1341 onces estimées 24,689 dollars.

Le roi Molloua dit au capitaine Vasseur, que les vassaux du grand roi Olata portaient à la poitrine, aux bras, aux cuisses, aux jambes et au front, de grandes plaques d'or et d'argent.

Le capitaine Smith, dans sa Description de la Virginie, dit avoir vu, entre les mains des Tockwoghs, des haches, des couteaux et des morceaux de fer (1) et de cuivre qu'ils s'étaient sans doute procurés des Européens.

Selon le même, les Virginiens se parent de grains de cuivre; ils ont des morceaux de ce métal suspendus à leurs oreilles, et ils enterrent, avec leurs rois, les bracelets et les chaînes de cuivre qu'ils avaient coutume de porter.

Lorsque Donnacona était sur le point de s'embarquer pour la France, avec le capitaine Cartier, quelques-uns de ses sujets, qui arrivaient de la rivière de Saguenay, lui apportèrent trois paquets de peaux de castor et de loup-marin, et un *grand couteau de cuivre rouge.* Ils offrirent en même temps à Cartier une chaîne d'*ésurgny*, pour laquelle il leur donna en retour dix ou douze haches.

Lescarbot rapporte, dans l'Histoire de l'expédition de Dumont au Canada, qu'il fit voile de Port-Royal pour la mine de cuivre qui se trouve dans un rocher élevé, situé entre deux baies. Le métal tient à la pierre; il est pâle et aussi pur que celui qu'on appelle cuivre de *rosette.*

Cartier, lors de son second voyage, montra aux Indiens de Hochelaya ou de Montréal, du *cuivre rouge* qu'ils appelaient *caignetadze* dans leur langage, et qu'ils lui dirent venir de Saguenay.

Lorsqu'il fut de retour à ses vaisseaux, qui se trouvaient à Sainte-Croix, Donnacona et d'autres Indiens lui apprirent qu'il

(1) On a découvert, il y a quelques années, sur les bords de la Rivière Rouge dans la Louisiane, une masse de fer natif qui est maintenant déposée dans la collection de la société historique de New-York.

y avait, dans le pays de Saguenay, une grande quantité d'or et de cuivre rouge, et plusieurs villes peuplées, dont les habitans étaient vêtus comme les Français. Cartier jugea, par la route et la distance qu'on lui indiqua, que ce pays devait être la Floride.

Donnacona fit présent à Cartier de vingt-quatre chaînes d'*ésurgny*. C'était ce qu'il avait de plus précieux, et il l'estimait plus que l'or ou l'argent.

Le capitaine Gosnold, lors de son voyage au nord de la Virginie, en 1602, remarqua entre les mains des Indiens, qui résidaient près de l'île Élisabeth, une grande quantité de cuivre rouge très-foncé, et d'une autre espèce plus pâle. Tous ont des chaînes, des pendans d'oreille ou des colliers de ce métal. Ils s'en servent aussi pour armer leurs flèches. Leurs chaînes se composent de plusieurs morceaux, chacun de la grosseur d'un de nos roseaux et de la longueur d'un doigt; ils en portent dix ou douze passés dans une ficelle autour du cou. Leurs colliers, qu'ils mettent en bandoulière, consistent en morceaux de même métal, mais moins longs, plus fins et plus soigneusement travaillés. Il en faut quatre cents pour faire un de ces colliers, qui sont ordinairement de la largeur de la main. Outre ces objets, ils ont encore des vases à boire en cuivre, de la forme d'un crâne, et des plaques minces de ce métal (1).

Dans son Tableau des îles et territoires de S. M. en Amérique, publié à Londres, en 1687, Blome dit, en parlant des naturels de la Virginie, que le trésor de l'empereur Powhaton se composait de pelleteries, de cuivre, de perles, etc.; que la reine d'Apometica portait un ornement, en forme de diadême, monté avec une infinité de petits os blancs; qu'elle avait des grains de cuivre aux oreilles, et une chaîne de même métal, qui lui faisait six fois le tour du cou.

(1) *Purchas' Pilgrims*, vol. IV, liv. 8, chap. II.

Samuel Champlain, dans son voyage au Canada, en 1603, remarqua des bracelets de cuivre chez les Algonquins, qui lui dirent les tenir des Iroquois; ils lui apprirent aussi qu'il existait une mine de cuivre très-riche vers le nord. Prévost de Saint-Malo, que les Indiens conduisirent à cette mine, dit qu'elle se trouve dans une haute montagne qui s'élève au-dessus de la mer; et qu'à sa base, à marée basse, on rencontre du métal en assez grande quantité. Cette montagne est située un peu au-dessus du 44e deg., à cinq ou six lieues de la côte méridionale, au fond d'une vaste baie, dans laquelle débouchent trois rivières, près de l'île Saint-Jean.

Les Indiens lui donnèrent aussi connaissance d'une mine de cuivre qui se trouvait dans un lac d'environ vingt milles de circuit, à l'extrémité de la grande baie d'Hété.

A l'arrivée de quelques colons anglais, dans la Virginie, le 5 mai 1606, le Werowance de Rappahanna, qui se présenta sur le rivage pour les recevoir, portait une plaque de cuivre sur le côté de la tête (1).

Sir Richard Grenvil, dans son Histoire des curiosités du pays de Virginie, rapporte, sur l'autorité des naturels de Roaneak, qu'il existe, dans la contrée de *Chaunis Temoatan*, avec laquelle les Mangoaks trafiquaient par le canal de la rivière Moratoc, un minéral appelé *wassador* (c'est le nom qu'ils donnent à tous les métaux), de la couleur de notre cuivre, mais moins dur et plus pâle; qu'ils tiraient ce métal du lit de la rivière, en un endroit où elle était bordée de collines et de rochers, au moyen d'une peau adaptée autour d'un vase creux; que lorsqu'ils le faisaient ensuite fondre au feu, il produisait deux tiers du minerai; et que les Mangoaks, qui habitaient à vingt journées de l'endroit où il se trouvait, en avaient des plaques dans leurs maisons. Ce fait fut confirmé à Grenvil, par plusieurs Indiens, et surtout par

(1) *Purchas' Pilgrims*, vol. IV, liv. 9, chap. 2.

Skiko, fils du roi de Chawanook, qui avait été prisonnier chez les Mangoaks (1).

Hériot place au nombre des marchandises de la Virginie les plaques de cuivre qu'il avait trouvées chez les habitans des deux villes, situées à 150 milles de la mer. Ceux-ci lui dirent les tenir d'un peuple qui habitait plus au nord, et où l'on recueillait des grains de métal qu'il prit pour de l'argent. Ce qui me confirma dans cette opinion, dit Hériot, c'est qu'à ma première arrivée dans le pays, je vis deux morceaux d'argent assez grossièrement travaillés, suspendus aux oreilles d'un Wiroan, ou seigneur, qui résidait à plus de 80 milles de l'endroit où nous nous trouvions (2).

Sur la côte méridionale du lac supérieur et sur les bords de quelques-uns de ses affluens, on a trouvé des masses de cuivre si pur et si ductile qu'il prend aisément toutes les formes. On en a séparé, au moyen d'un ciseau, des morceaux pesant plusieurs livres. Long-temps avant la découverte de ce métal par les Anglais et les Américains, les Indiens avaient usage d'en faire des cuillers et des bracelets. Charlevoix raconte que les grosses pièces de ce métal presque tout pur qui se présentèrent à leur vue à la retraite des eaux, étaient, pour les naturels, l'objet d'un culte superstitieux.

En 1766, le voyageur anglais Henry trouva vers l'endroit où l'Ontonago se jette dans le lac supérieur (lat. 46° 52') un bloc de cuivre qu'il estima du poids de cinq tonneaux, et dont il sépara avec une hache, un morceau d'environ cent livres. Je possède une cuiller de ce métal, faconnée seulement avec un marteau, et que je dois à l'amitié du docteur Eustis, autrefois ministre des États-

(1) *An account of the particularities of the employments of the English men left in Virginia, by sir Richard Grenvil*, *Hakluyt's Voyages*, vol. III, p. 258.

(2) *A brief and true report of the new found land of Virginia, of the commodities there found*, etc., *by Thomas Heriot, servant to sir Walter Raleigh, and*

Unis à la Haye. Il est bien démontré que le cuivre natif se trouve dans toute l'étendue du pays, depuis le lac supérieur jusqu'à l'embouchure de la rivière appelée *Mine de cuivre* dans l'Océan glacé. Le voyageur Hearne a remarqué que les Esquimaux, et les autres Indiens qui habitent les bords de cette rivière, possèdent beaucoup de couteaux, de haches, et d'ornemens de ce métal. Avec du feu et deux pierres, ils lui donnent la forme qu'ils veulent (1).

Prétendue affinité des langues indiennes avec celles de divers peuples.

Nous avons examiné attentivement les différens vocabulaires des Indiens de l'Amérique septentrionale, sans y découvrir la moindre analogie avec les langues d'Europe. On y trouve, il est vrai, de la conformité entre plusieurs mots, par rapport au son et même à la signification; mais il est à présumer qu'ils y auront été introduits par les premiers missionnaires ou navigateurs qui ont visité le pays.

Penn, dans sa Description des Indiens de la Pensylvanie, dit que *anna* signifie, dans leur langue, *mère; issimus*, frère; *usque oret*, très-bon; *it ab*, bien vous soit.

Grotius, dans sa Dissertation sur l'origine des peuples de l'Amérique, prétend que les Américains sont descendus des Allemands, parce qu'ils ont beaucoup de mots qui finissent en *lan*, et que *land* est un mot allemand; et il conclut, de ce que *Alavardes* est le nom d'un peuple de l'Amérique, qu'il est d'origine lombarde.

Le père Lafiteau a trouvé chez les Hurons et les Iroquois beaucoup de noms dérivés du grec ancien, des mots scythes, et même

member of the colony, Hakluyt's Voyages, vol. III, p. 269.

(1) *A journey from Prince of Wales fort in Hudson's Bay to the northern ocean, by Samuel Hearne*, p. 175, *London*, 1795.

des termes russes, tels que *Orega*, nom d'un lac de Moscovie, qui signifie eau en iroquois.

Feu le professeur Barton a publié des Vocabulaires comparatifs, par lesquels il prétend avoir prouvé que les Américains et plusieurs autres nations de l'Asie et de l'Europe ont une origine commune.

Dans le cours de mes recherches, sur le langage des Américains, dit cet auteur, j'ai trouvé des analogies frappantes entre certains mots asiatiques, américains et anglais.

Par exemple : *tinder*, mot dérivé du saxon, qui signifie en anglais *mèche*, *amorce*, ressemble à celui de *tendeu*, que les Delawares emploient pour exprimer le feu. Les Indiens Pampticoghs disent *tinda;* les *Sankikani*, *tinteywe*, pour représenter la même chose, et les Nanticokes, *tind*, qui correspond au verbe anglais, *kindle*, allumer.

Les Naudowesses, ou Sioux, nomment le feu, *paahtah*, mot qui ressemble assez au mot anglais *peat*, tourbe. Le docteur Barton remarque que le langage de cette tribu abonde en mots finois.

Les Miamis appellent une vallée (en anglais, *valley*) *walaich-kach-ki-kai.*

Les Cherokees nomment la pluie *kaska*, mot qui ressemble à cascade.

Pappooz et *Papoos*, qui, dans le dialecte des Narragansets et des Piankashaws, veulent dire *enfant*, ressemblent au mot français *poupée.* Les Kottowis de Sibérie se servent du mot *poop*, et les habitans des îles Kouriles, de *poompa*, pour signifier un enfant.

Les Delawares appellent du pain, *pane*, et un chien, *moëcanneu* ou *mekanne.*

Les Senecas appellent une tasse, *canista*, qui correspond au mot anglais *canister* ou au mot latin *canistrum.*

Chez les Tuscaroras et les Oneidas, *oak*, qui signifie en anglais, *chêne*, veut dire *orme*.

Dans la langue curde, *pak* signifie feuille; dans celle des Delawares, ce mot s'exprime par *wunipak*, ou *wunipachquall;* dans le dialecte mïnsi, par *wanipachquall*, et dans celui des Mahicannis, par *wauneépockq*.

M. Barton cite une infinité d'autres exemples, et il conclut que ces analogies ne sont dues ni au hasard, ni aux relations qui ont existé entre les peuples des deux hémisphères, depuis la découverte de l'Amérique (1).

Reland a démontré qu'il existait de l'affinité, quant au son et à la signification, entre des mots américains et hébreux, sabins et éthiopiens, malais et belges, et même entre le grec et la langue africaine en usage près du cap de Bonne-Espérance; par exemple *kahou*, *sede*, en grec καθου, et *boe*, *bos*, βους. Mais, ajoute-t-il, doit-on en conclure que le sabin soit dérivé de l'éthiopien, le malais du belge, et l'africain du grec (2)?

Pour qu'il y ait conformité entre deux langues, il faut qu'elle se trouve entre des mots communs, comme ceux de nombre, de soleil, lune, terre, eau, vent, tonnerre, manger, boire, bon, mauvais, les noms de parties du corps et d'animaux, etc.; car en supposant que ces mots aient subi un grand changement sous le rapport de la prononciation, il existerait néanmoins assez de res-

(1) *American philosophical transactions*, vol. VI, art. 28, *Philadelphia*, 1804. Remarques sur l'étymologie de certains mots anglais et de leur affinité avec d'autres mots de différentes langues européennes, asiatiques et américaines (indiennes), contenus dans une lettre du docteur Barton au docteur Beddoes. — L'auteur a puisé la plupart des mots asiatiques et autres dans les *Vocabularia comparativa* de Pallas.

(2) *Reland de linguis Americanis*, dissert. XII, § 3. « *Nec enim sufficit, ut una lingua ex aliâ orta dicatur, voces quasdam inter se convenire uti quidam sibi imaginati fuerunt.* »

semblance pour en faire découvrir l'origine. L'abbé Dubos a dit avec raison que les langues mères, qui ont été formées par la nature, sont plus énergiques que celles qui en sont dérivées (1). Cette énergie se remarque principalement dans les langues des différentes nations indiennes de l'Amérique, lesquelles sont si distinctes et si variées, qu'on peut affirmer sans crainte que la population de ce continent ne provient pas d'un seul peuple, mais de plusieurs qui sont venus s'y établir à des époques différentes. Il paraîtrait aussi que les Indiens s'attachent avec le plus grand soin à conserver à leurs langues une prononciation correcte : ce qui détruirait l'assertion de Reland, « qu'elles éprouvent de fréquens changemens (2). »

« Il paraît très-probable, dit Loskiel, que les langues delaware et iroquoise, sont principalement parlées dans les parties connues de l'Amérique septentrionale, la terre de Labrador exceptée, et que toutes les autres sont des dialectes dérivés de ces deux langues primitives. Du moins, nos missionnaires, qui donnaient une attention particulière à cet objet, n'ont-ils jamais rencontré d'idiome qui n'eût aucun rapport avec l'un ou l'autre de ces langages (3). »

« Dans cette étendue de pays, dit Charlevoix, qu'on appelle proprement la Nouvelle-France, qui n'a de borne au nord que la baie de Hudson, qui n'en a point d'autre à l'est que la mer, les

(1) Dans son Histoire de la peinture et de la poésie.

(2) « *At miserrimæ nationes Americanæ pro notis literarum pictas tabellas et hieroglyphica retinuerunt; atque ita voces ipsæ, non secus ac ipsa saxa et lapides, temporis injuriam patiuntur, et modò in hac modò in aliâ literâ mutationem subeunt.* » Et il leur applique ce que Lucain (lib. III) a dit des Égyptiens :

Nondum flumineas Memphis contexere biblos
Noverat, et saxis tantùm volucresque feræque
Sculptaque servabant magicas animalia linguas.

(3) *Hist. of the mission of the united Brethren among the Indians of North America*, part. I, chap. 2, in-8°, *London*, 1794.

colonies anglaises au sud, la Louisiane au sud-est et les terres des Espagnols à l'ouest; dans toute cette étendue, dis-je, il n'y a que trois langues mères, dont toutes les autres sont dérivées. Ces langues sont la sioux, l'algonquine et la huronne. Nous connaissons peu les peuples qui appartiennent à la première, et personne ne sait jusqu'où elle s'étend (1).

« Non-seulement, dit Lafiteau, les langues américaines n'ont point d'analogie avec la langue hébraïque, avec les langues orientales, avec la grecque et la latine, ni avec les autres langues qui passent pour savantes, mais elles n'en ont pas non plus avec les langues vivantes de l'Europe, et les autres qui nous sont connues, si l'on en excepte celle des Esquimaux, qui approche fort, dit-on, de celle des Basques. — Toutes les langues des peuples qui habitent l'Amérique septentrionale, si l'on en excepte les Sioux et quelques autres qui ne nous sont pas assez connus et qui sont au-delà du Missisipi, se rapportent à deux langues mères, savoir, l'algonquine et la huronne. Celles-ci se soudivisent en autant de dialectes qu'il y a de nations particulières. Quoiqu'il n'y ait guère plus de vrais Algonquins que les Iroquois, la langue algonquine est cependant la plus répandue, et se parle par le plus grand nombre des nations, depuis le fleuve Saint-Laurent jusqu'au Missisipi. » « La langue huronne était autrefois très-étendue; le Père Brebeuf comptait environ trente mille vrais Hurons; il y avait, outre cela, douze nations sédentaires et nombreuses, qui parlaient leur langue. La plupart de ces nations ne subsistent plus : les Iroquois les ont détruites. Les cinq nations iroquoises possèdent autant de dialectes différens de la langue huronne, qui s'éloignent entre eux à peu près autant que le français, l'espagnol et l'italien, les uns plus, et les autres moins, à raison de leur situation. Les langues huronne et iro-

(1) Charlevoix, Hist. de la Nouvelle-France, tom. III, onzième lettre, in-4°, Paris, 1744.

quoise n'ont proprement que des verbes qui en composent tout le fonds, de sorte que tout se conjugue et que rien ne se décline; mais dans ces verbes, il se trouve un artifice admirable qui supplée à tout le reste, et c'est cet artifice qui fait toute l'économie de ces langues, lesquelles ont leurs beautés comme les nôtres. Mais comme il n'y a point de langue parfaite, avec leur régularité, elles ont aussi leurs irrégularités, qui les rendent difficiles et épineuses (1). »

M. Hériot remarque, dans ses « Observations sur les mœurs et les coutumes des Indiens de l'Amérique, » que tous les dialectes des naturels de l'Amérique septentrionale, à l'exception de ceux des Sioux et de quelques autres qui habitent à l'O. du Missisipi, ont de l'affinité avec les langues huronne et algonquine, lesquelles sont subdivisées en autant de dialectes qu'il y a de nations distinctes. Quoiqu'il ne reste aujourd'hui qu'un fort petit nombre d'individus de ces tribus que l'usage immodéré des liqueurs fortes, la petite vérole et les guerres qu'elles ont à soutenir contre les Iroquois, ont presque anéanties, leurs langues leur ont survécu et sont encore d'un usage général. Les cinq nations des Iroquois parlent cinq dialectes différens, dérivés du huron, et qui ont entre eux aussi peu d'analogie que le français, l'espagnol et l'italien. Dans le langage huron, tous les mots changent de terminaison, et néanmoins il est facile de distinguer les pronoms, les verbes, les substantifs, les adjectifs et les adverbes. Les verbes simples ont une double conjugaison: l'une absolue, l'autre réciproque. Il n'y a que deux genres, le noble et l'ignoble. Quant aux nombres et aux temps, l'on y trouve la même différence qu'en grec. Par exemple, dans le récit d'un voyage, on se sert d'expressions différentes, suivant qu'il a été exécuté sur terre ou sur mer. L'on répète les verbes actifs devant chaque mot qu'ils gouvernent. Le verbe *manger*

(1) Lafiteau, de la langue, et des mœurs des sauvages, tom. II, Paris, 1724.

change suivant la nourriture dont on veut parler. Le verbe varie également selon qu'il se rapporte à des objets animés ou inanimés; ainsi par exemple, pour dire qu'on a vu un homme, un arbre ou une pierre, il faut l'expliquer par des verbes différens; ou, quand une personne se sert d'un objet qui lui appartient, elle ne doit pas faire usage de l'expression qu'elle emploierait pour signifier la même chose, si elle l'avait emprunté à un autre (1).

D'après toutes les recherches faites jusqu'aujourd'hui, soit par les missionnaires, soit par les voyageurs, soit par différens auteurs sur les langues de l'Amérique du nord, il y en a trois qui sont radicales ou primitives, sans y comprendre la karalite, ou langue des Esquimaux. Ces langues sont: 1° La *lenape,* ou *delaware;* 2° l'*iroquoise;* 3° la *floridienne.*

La langue des Lenapes est la plus répandue de toutes celles que l'on parle à l'est du Mississipi; elle domine dans les régions du Canada et depuis la côte de Labrador, jusqu'au confluent de l'Albany avec la baie de Hudson et jusqu'au Lac des Bois. C'est la langue de tous les naturels de ces vastes régions, excepté de ceux qui sont d'origine iroquoise et qui sont beaucoup moins nombreux. Ceux qui parlent le lenapé, sont: 1° les *Miamis* ou *Twightwees;* 2° les *Potowatomies;* 3° les *Missisangees;* 4° les *Kickapoos*, nation qui habitait autrefois l'intérieur du pays entre le Mississipi et les grands lacs, et dont il y a encore des restes; 5° les *Shawanos* anciennement établis sur la rivière Savannah, et maintenant associés avec les *Creeks;* 6° les *Nanticokes* et les *Canais*, *Kanowas* ou *Kanhaways* et autres qui habitaient jadis le Maryland, la Virginie ou la Caroline. — La langue des *Abenakis* était celle des peuplades qui résidaient autrefois dans la nouvelle Ecosse et l'état actuel du Maine, savoir: les *Abenakis*, les *Micmacs*, les *Canibas,* les *Openangos*, les *Soccokis*, les *Etchemins* et les *Souriquois.* Les *Algonquins*, les *Knisteneaux* et les *Chippeways* parlent

(1) Hériot, p. 575.

des dialectes de cette même langue, qui, selon Carver, est aussi estimée parmi les sauvages, que le grec et le latin le sont en Europe (1).

La langue iroquoise est celle des six nations du même nom, savoir : les *Wyandots* ou *Hurons*, les *Naudowessies*, les *Assiniboils*, et autres peuplades qui habitent le pays au-delà du Saint-Laurent.

Sous le nom de langue floridienne, on comprend celle des *Creeks* ou *Muskohgees*, des *Chickesaws*, des *Choctaws*, des *Pascagoulas*, des *Cherokees*, des *Seminoles* et d'autres dans les états-méridionaux, y compris la Floride.

M. Duponceau a démontré, dans son intéressante correspondance avec feu M. Heckewelder, que les langues indiennes d'Amérique sont très-compliquées, mais régulières et philosophiques ; qu'elles expriment beaucoup d'idées à la fois, par des inflexions, des terminaisons et par la formation des mots ; que le type des langues qu'il nomme *polysynthétique* ou *syntactique*, domine depuis le Groënland jusqu'au cap Horn ; enfin qu'on ne trouve point de langues semblables, parmi celles de l'ancien monde (2).

Cet estimable auteur a fait connaître, d'après un vocabulaire de la langue des Osages, qui lui a été communiqué par le docteur Murray, de Louisville, que la langue de ce peuple est un dialecte des Iroquois. « Au moyen de ce vocabulaire, dit-il, nous avons acquis la connaissance de l'extension des nations indiennes d'origine iroquoise, qui, il y a peu de temps, étaient encore regardées

(1) Heckewelder observe que c'est à tort que Carver a appelé cet idiôme le chippeway ; et que le P. Charlevoix, qui parle aussi de l'universalité de la même langue, commet une erreur semblable en attribuant son origine aux Algonquins.

(2) Correspondance en 26 lettres et un vocabulaire des langues des Indiens d'Amérique. Voir *Transactions of the historical and literary committee of the American philosophical society*, I[er] vol., *Philadelphia*, in-8°, 1819.

comme bornées au voisinage des grands lacs, et qu'on peut assurer s'étendre même jusqu'aux bords du Missouri (1). »

Traditions des Indiens concernant leur origine.

Suivant leurs traditions les Indiens sont venus de l'ouest, le long du Mississipi, et sont arrivés graduellement jusqu'à l'est.

Quand on demande aux Indiens de la Caroline d'où leurs premiers pères tirent leur origine, ils montrent le côté de l'ouest, et disent qu'ils sont venus du lieu où le soleil se couche (2).

Les Natchez disent qu'avant de se fixer dans le pays, à l'est du Mississipi, ils avaient demeuré au S. O., au-dessus du soleil (3).

Les Muskohgees ou Creeks, arrivèrent sur les bords du Mississipi, vers le temps de l'expédition de Soto dans les Florides. Ils avaient déjà connaissance d'une race d'hommes qui différaient d'eux par la couleur, dont le corps était couvert de poils, et qui tenaient dans leurs mains le tonnerre et les éclairs (4).

Les Chickesaws informèrent le docteur Barton qu'ils avaient d'abord résidé à l'ouest du Mississipi, et qu'ils avaient abandonné ce pays sur la foi d'un songe qui leur recommanda d'en chercher un autre du côté où le soleil se lève.

Les six nations l'assurèrent aussi qu'elles étaient venues de l'ouest au sud-ouest, et les Mahicamis, que leurs ancêtres avaient descendu le grand fleuve ou le Mississipi.

Roger Williams, qui a fait une étude particulière de ce sujet, dit que le S. O., ou *Sawania*, est un grand sujet de conversation chez les habitans de la Nouvelle Angleterre, et figure dans leurs traditions. Ils disent qu'au S. O. se trouvent la cour de leur grand dieu, *Cawtantouwit*, et les âmes de leurs aïeux qu'ils iront re-

(1) *Heckewelder's Hist. account*, suppl., p. 37.

(2) *Lawson's History of Carolina*, p. 170, *London*, 1718.

(3) Dupratz, Hist. de la Louisiane, Paris, 1758.

(4) *New views of the origin of the tribes and nations of America*, p. 47, in-8°, *Philadelphia*, 1798.

joindre après leur mort; que leurs maïs et leurs fèves proviennent du champ de leur dieu, *Cawtantouwit* (1).

Le révérend George-Henry Loskiel, que sa longue résidence parmi les Indiens, et sa mission religieuse mirent à même de les bien connaître, s'exprime ainsi sur leur compte : Qu'on ne s'attende pas, dit-il, à trouver les arts et les sciences chez ces sauvages, ni même aucune disposition à les étudier. Non-seulement ils ne savent ni lire, ni écrire, mais il est très-difficile de leur en donner même une idée. Comme leur histoire repose entièrement sur la tradition, il s'ensuit naturellement qu'au lieu d'une nomenclature exacte des faits, on ne recueille que des fables sur leurs ancêtres et leur origine. Par exemple, les Iroquois prétendent que les Indiens vécurent autrefois sous terre; mais qu'ayant appris qu'il existait un beau pays au-dessus d'eux, ils quittèrent leurs habitations souterraines, pour s'établir à la surface du sol. Les Delawares croient que les Américains descendent d'hommes qui habitent le ciel; qu'une femme grosse, ayant été répudiée par son mari, fut précipitée sur la terre, où elle mit au monde deux jumeaux, et que c'est ainsi que l'univers a été peuplé. Les Nanticokes disent que sept Indiens se trouvèrent tout à coup assis sur le bord de la mer, sans savoir d'où ils venaient, ni s'ils avaient été créés en cet endroit, ou s'ils arrivaient de quelque pays situé par-delà des mers, et que c'est par eux que le pays a été peuplé. D'autres affirment que les premiers Indiens tirent leur origine de la mer. Quelque ridicules que soient ces traditions, ajoute Loskiel, elles tendent du moins à faire croire que ces peuples sont venus d'un autre pays (2).

Les *hiéroglyphures* se composent de figures caractéristiques, qu'on trouve plus souvent peintes sur les arbres que taillées dans la

(1) *Williams' Key into the language of America.*

(2) *History of the mission of the united Brethren among the Indians of North America; by George Henry Loskiel*, chap. II, *London*, 1794.

pierre. Elles sont destinées à prémunir contre les dangers, à indiquer des lieux de sûreté, à empêcher le voyageur de s'égarer, à retracer un événement mémorable, ou à perpétuer le souvenir des actions et des hauts faits de leurs guerriers, et elles leur sont aussi intelligibles que l'histoire l'est pour nous. Ils choisissent généralement pour cet objet un grand arbre dans toute sa croissance, qui s'élève au sommet d'une éminence. Ils en ôtent l'écorce d'un côté, grattent le bois jusqu'à ce qu'il soit devenu blanc et uni, et y dessinent alors, avec du charbon, les figures qu'ils désirent représenter, et qui peuvent s'y conserver environ une cinquantaine d'années (1).

Il paraît certain que les indigènes de l'Amérique ne plaçaient point d'inscriptions sur leurs pierres tumulaires; on n'en a du moins trouvé aucune sur les pierres qui ont été découvertes jusqu'à ce jour. Des ouvriers qui creusaient une cave dans le New-Jersey, au mois d'avril 1744, découvrirent une grande pierre, semblable à une pierre tumulaire, qu'ils parvinrent à enlever avec beaucoup de peine; et à quatre pieds au-dessous, ils trouvèrent une quantité considérable d'ossemens humains et un gâteau de maïs. Ce dernier était intact, et plusieurs personnes y goûtèrent par curiosité. On en conclut que ce devait être le tombeau d'un individu de distinction, attendu que ces sauvages ont coutume d'enterrer, avec leurs morts, de la viande et d'autres choses qu'ils aimaient. La pierre avait huit pieds de longueur sur quatre pieds et quelques pouces dans sa plus grande largeur, quinze pouces d'épaisseur à une extrémité, et douze seulement à l'autre. Cette pierre, qui ressemblait à celles qu'on trouve dans le voisinage, ne portait ni lettres, ni caractères quelconques (2).

D'après les savantes recherches du docteur Jarvis, il semble prouvé que toutes les nations éparses, depuis la baie d'Hudson jusqu'aux Indes orientales, quoique inconnues les unes aux

(1) Loskiel, chap. II.

(2) *Kalm's Travels*, vol. I, p. 109.

autres, et parlant des langages très-différens, n'avaient qu'une seule et même religion. Ils adoraient le grand être, créateur, conservateur et dispensateur de toutes choses, et assuraient qu'il prend plaisir à se communiquer d'une manière divine et mystérieuse à certaines âmes choisies; mais ils ne se permettaient pas de le représenter sous aucune forme. Ils reconnaissaient aussi des génies tutélaires, auxquels ils rendaient un culte inférieur, et dont ils faisaient des images. Ils croyaient que l'âme est immortelle, et qu'après la mort elle reçoit les récompenses ou les châtimens qu'elle a mérités pendant son union avec le corps (1).

En résumant ce qui vient d'être dit sur ces anciennes ruines, on peut conclure que toute la vallée de l'Ohio, depuis le pays des Illinois jusqu'au Mexique, a été habitée par un peuple très-différent de tous ceux qui l'occupaient à l'époque de sa découverte par les colons français du Canada et de la Louisiane. Il n'existe pas le moindre vestige de ces travaux sur la côte située à l'est de la grande chaîne de montagnes Alleghany.

Plusieurs de ces ouvrages ont été évidemment construits pour servir de défense; mais il en est d'autres, d'une dimension considérable, qui n'ont pu être destinés à cet usage, puisque les terrasses sont en dehors et le fossé en dedans. Ces constructions se trouvent placées près de rivières sujettes à se déborder : les fossés ont dû être creusés pour réunir les eaux et empêcher que l'intérieur de l'enclos n'en fût inondé. Il est probable que ces enclos étaient un lieu de sûreté, où l'on retirait les femmes, les enfans et les provisions de tout genre, lorsqu'on craignait d'être attaqué par l'ennemi (2).

Tout ce qui concerne l'origine, la durée et l'extinction des

(1) *Discourse on the religion of the Indian tribes of north America*, etc., *by doctor Jarvis*, New-York, 1820.

(2) Cette idée m'a été suggérée par M. Robinson, habile ingénieur de la Virginie, qui a lui-même examiné ces monumens.

anciens habitans de l'Ohio et du Mississipi, est enveloppé du plus impénétrable mystère. Les seules preuves qui restent de leur existence et de leurs progrès dans les arts, sont les tertres, les fortifications et quelques objets qu'on y a trouvés. On voit qu'ils ont été plus civilisés qu'aucuns des peuples Indiens qui existaient lors de la découverte de ce pays par les Européens (1).

Cette civilisation était cependant peu avancée si on la compare à celle des anciens habitans de Palenquè. Les ruines qu'on vient de découvrir dans ce dernier pays, prouvent que ses monumens pouvaient rivaliser avec ceux des plus grandes villes de l'Europe. Les plans d'architecture et les dessins des bas-reliefs, presque tous hiéroglyphiques, ont été tracés par une main très-habile, et annoncent que ce peuple était parvenu à un grand développement des facultés intellectuelles.

Comme la ligne des fortifications et des tertres se trouve tracée depuis le Mexique jusqu'aux grands lacs des Etats-Unis, on pourrait supposer que les anciens peuples de l'Ohio étaient une colonie de Palenquè, placée dans cet espace pour la facilité des conquêtes et du commerce.

Cette question pourrait être résolue, si un naturaliste habile prenait la peine d'examiner les crânes des squelettes trouvés dans les tertres de la vallée de l'Ohio, et de les comparer aux figures palenquiennes, dont la tête pointue et la physionomie diffèrent de celles de tous les peuples connus.

Nous avons déjà hasardé l'opinion que ces contrées furent peuplées par des hommes venus du nord-ouest, qui trouvèrent la vallée du Mexique déjà occupée par d'autres nations, se rendirent dans celle de l'Ohio, par un des grands affluens du Mississipi, en prirent possession, et adoptèrent le système de défense en usage dans leur pays natal; mais leurs retranchemens étaient un bien

(1) On sait que les Choctaws et les Cherokees, actuellement enclavés au milieu des blancs, ont des cabanes bien construites et s'adonnent à l'agriculture.

faible obstacle pour les guerriers Iroquois, Hurons et autres, qui leur opposèrent des forts construits en troncs d'arbres, au milieu des marais, ou sur des chaînes de montagnes ou des hauteurs inaccessibles (1).

Il n'est guère probable que ces peuples aient abandonné leur patrie, comme autrefois les Goths et les Vandales, faute de moyens de subsistance, attendu que la vallée de l'Ohio est la plus fertile des États-Unis.

Les habitations de ces peuples ont dû être généralement en bois, ou peut-être habitaient-ils sous des tentes; car autrement on trouverait quelques débris de leurs demeures épars çà et là dans le pays.

On attribue généralement ces ouvrages des bords de l'Ohio à une colonie Galloise qu'on suppose avoir été chassée vers les sources du Missouri; mais il ne reste aucune trace d'une telle peuplade parmi celles qui habitent cette partie de l'Amérique.

Le docteur Cabrera (2) prétend que, dans les temps les plus reculés, il a existé une communication entre l'Afrique et l'Amérique, dont les premiers habitans vinrent de Tripoli, plusieurs siècles avant l'ère chrétienne, avancèrent ensuite vers le nord, et peuplèrent successivement le pays borné par le golfe du Mexique et les îles environnantes. Il ajoute que les Carthaginois y envoyèrent une colonie avant la première guerre punique.

On n'a point fait de découvertes plus étonnantes en Amérique que celle des anciens monumens de Palenquè. Cachés pendant tant de siècles dans d'épaisses forêts, et totalement inconnus jusqu'ici aux philosophes et aux antiquaires, ils sont dignes de toute leur attention. Ils prouvent que ce continent, appelé le *nouveau*

(1) *Bulletin de la Société de Géographie*, vol. I, pag. 282, Paris, 1823. Voir à ce sujet l'intéressant Mémoire de M. Bresson, secrétaire de l'ambassade française, aux États-Unis.

(2) Voir l'exposé des recherches du docteur Cabrera sur l'histoire des Américains, vol. II du recueil de voyages, etc., de la Société de Géographie, page 180.

monde, est peuplé beaucoup plus anciennement qu'on ne le croit, puisqu'il renferme dans son sein tant de vestiges d'art, sur lesquels la tradition même du pays reste muette, et qui appartiennent peut-être à une époque plus ancienne que celle où les annales des peuples de l'Europe commencent à s'appuyer sur des preuves historiques.

NOTE A.

Page 15. On rencontre des *tumuli* en France, en Allemagne, mais particulièrement dans les pays du nord de l'Europe.

L'historien danois, Olaus Wormius, rapporte que tous ceux qui périssaient autrefois dans les combats étaient réunis ensemble dans un monceau qu'on appelait *valcaster*, et qu'on les couvrait de terre jusqu'à une hauteur considérable. « Nos ancêtres, ajoute-t-il, n'enterraient pas seulement dans des tombeaux les restes des morts; ils y plaçaient aussi des lances et des armes, de l'or, de l'argent, et divers autres objets précieux. Ils brûlaient les corps et recueillaient les cendres dans des urnes, qu'ils mettaient au milieu d'un cercle entouré de grandes pierres, surmontées au sommet d'une autre plus large. Ils recouvraient ensuite le tout de terre et de sable, jusqu'à ce qu'ils eussent élevé une espèce d'éminence qu'ils garnissaient de gazon, ce qui formait un point de vue fort agréable (1). »

On trouve aussi un grand nombre de ces *tumuli*, ou monticules de terre, de forme conique, dans presque toutes les parties de l'empire russe. Le voyageur Pallas, et le professeur anglais Clarke en ont donné la description.

M. Le Chevalier remarque, dans son ouvrage sur la Troade (lequel est devenu classique), que les monumens, connus sous le nom de *tumuli*, qu'on trouve dans tous les pays, remontent à la plus haute antiquité. Ils ont différens noms, et sont construits de différentes manières, suivant les lieux où ils sont situés. Ils renferment des personnages d'une plus ou moins grande importance, mais leur destination primitive a toujours été de couvrir et de protéger les cendres des morts, quoique on les ait quelquefois employés à d'autres usages. « Les Grecs les appelaient χυτηγαια, γηιολοφος, γηλοφοι, monceaux de terre. Dans certains lieux de la Basse-Egypte, on les appelait *taph*, *taphitis*, *tapé*; et ce dernier nom s'est conservé parmi les Turcs, pour désigner les mêmes monumens (2). »

(1) *Olaii Wormii Monum. Danic.*, lib. I, p. 41.

(2) Voyage de la Troade, fait dans les années 1785 et 1786, par J.-B. Le Chevalier, 4e partie, chap. 11 du tome 2e. 1802.

Il est à remarquer que plusieurs monts tumulaires des Etats-Unis ressemblent à des monumens du même genre qu'on voit encore en Irlande; et M. Le Chevalier dit qu'ils sont exactement de la même construction que ceux qui se trouvent dans la plaine de Troie.

Boate, dans son Histoire Naturelle de l'Irlande, dit qu'il est facile de distinguer les *raths* ou forts, qu'on rencontre dans cette île, des *carns* ou *kerns*, en ce que les premiers sont entourés de fossés ou de retranchemens, et que la plupart sont des éminences naturelles fortifiées par l'art. Il en est de peu d'étendue, et d'autres qui occupent de quinze à vingt acres de terrain. Les uns n'ont qu'un large fossé, tandis que d'autres en ont deux ou trois, séparés par des retranchemens. Plusieurs de ces forts sont concaves au sommet, pour mettre les combattans à couvert; et il en est aussi qui se composent d'un monticule qui s'élève au centre à une hauteur considérable, et qui commande tous les ouvrages inférieurs. Ces forts sont si nombreux dans le comté de Down, que dans un espace de plusieurs milles, on peut se voir et s'appeler de l'un à l'autre (1).

L'étendue de ces *raths* ou forts, était toujours proportionnée à la puissance et à la richesse des chefs. Le *clan*, qui demeurait dans le voisinage, allait s'y réfugier, toutes les fois qu'il était menacé par un ennemi. Les lois Bréhones font mention de neuf espèces différentes de *raths* (2).

Borlase prétend que les missionnaires envoyés pour convertir les habitans de l'Irlande, au lieu d'abolir tout d'un coup les superstitions des druides, jugèrent qu'il serait plus prudent de les faire tourner à l'avantage de la religion qu'ils étaient venus prêcher, et que, voyant la vénération que ces ignorans insulaires avaient pour les anciens tombeaux (3), ils dédièrent ces monumens à des saints du christianisme.

Le docteur Stephenson, président de la Société Littéraire de Belfast, dans un essai historique sur la paroisse de Temple-Patrick, au nord de l'Irlande, donne des renseignemens très-curieux sur les *tumuli* de cette contrée, sur leur origine et sur leur destination. Quant à la structure, il observe qu'ils ont la forme d'un cône tronqué, ayant de quarante à cinquante pieds de hauteur sur un diamètre de quarante à soixante-dix au sommet. L'intérieur est formé de sable et de pierres qui pèsent de vingt à trente livres. La surface est recouverte d'une terre

(1) *Dr Gerard Boate's History of Ireland, part III, containing a discourse concerning the Danish Mounts, forts and towers in Ireland; by Thomas Molyneux*, Dublin, 1755, page 208.

(2) *Ledwich's antiquities of Ireland*, Dublin, 1790, *Essay* 3.

(3) Les Anglais les appellent *barrows*; du mot saxon *beorg* ou *burg* qui signifie une éminence.

prise sur les champs voisins, à laquelle on a donné une épaisseur suffisante pour qu'il y croisse une herbe très-belle. Ce mélange de sable et de pierre absorbe l'eau des pluies, et conserve en même temps, depuis des siècles, une belle forme primitive et la jolie verdure dont ils sont recouverts.

Quelques *tumuli*, comme celui près de Dromore, ont, à une certaine hauteur, une espèce de terrasse, ce qui, dans l'éloignement, leur donne l'apparence de deux *tumuli* qui auraient été construits l'un sur l'autre. La circonférence de ce monument, à sa base, est de six cent trente pieds; le diamètre, au sommet, soixante, la hauteur, quarante-cinq; la circonférence de celui de Donaghadee est de quatre cent quatre-vingts pieds à sa base, au sommet, deux cent dix-neuf, la hauteur est de 44 (1).

Page 5. *Prairies.* On donne le nom de prairie à de grandes plaines situées à l'ouest des monts Apalaches, où l'on ne voit point d'arbres, mais qui sont couverts de riches pâturages, renfermant particulièrement le roseau (*miegia*) et la prêle (*equisetum*) qui croissent à la hauteur d'un homme, et où se nourrissent d'innombrables troupeaux de bisons, qui ont promptement disparu après les premiers établissemens des Français (2) et des Anglais dans la vallée de l'Ohio. Dans plusieurs parties de ces grandes prairies, le sol est formé d'argile, qui retient les eaux après les grandes pluies. Les sillons qui ont excité un si grand étonnement, ne pourraient-ils pas avoir été tracés par la marche des bisons, comme on peut le remarquer en Europe sur les routes fréquentées par les bœufs, qui laissent réellement après eux une espèce de sillon?

NOTE B.

Page 19. Le roi Asychis, voulant surpasser tous les rois qui avaient régné en Egypte avant lui, laissa pour monument une pyramide de brique, avec cette inscription gravée sur une pierre: *Ne me méprise pas en me comparant aux pyramides de pierre: je suis autant au-dessus d'elles, que Jupiter est au-dessus des autres dieux; car j'ai été bâtie de briques faites du limon tiré du fond du lac.* HÉRODOTE, trad. par LARCHER.

(1) *Historical essay on the parish and congregation of Temple-Patrick*, *p.* 7 *and* 8, *Belfast*, 1825.

(2) A la première arrivée des Français cet animal était si commun, qu'on l'appelait la *vache* des Illinois.

NOTE C.

Page 23. Selon les historiens de la Louisiane, Hiberville, pour former un établissement dans le pays des Sioux et prendre possession d'une mine de cuivre qu'on y avait découverte, fit partir un détachement de 20 hommes sous les ordres de Lesueur, qui ayant remonté le Mississipi, entra dans la rivière de Saint-Pierre, et, après y avoir fait 40 lieues, trouva sur la gauche un affluent qu'il nomma la *Rivière-Verte*, à cause de la couleur de la terre qui tombe de la mine. C'était vers la fin de septembre, et les glaçons l'empêchèrent de remonter plus d'une lieue. Il y fit une estacade pour passer l'hiver. La chair des bisons, coupée en pièces et séchée à l'air était la nourriture de ce détachement. Au mois d'avril, on visita la mine de cuivre située à la distance de trois quarts de lieue, au pied d'une montagne qui paraît entièrement composée de ce minerai. En 22 jours, on en tira plus de trois cents quintaux dont 4 milliers furent envoyés en France.

Page 20. En parlant des tombeaux sur les bords du Merrimak, qui n'ont guère plus de cinquante pouces de longueur, nous avons dit qu'après bien des conjectures à ce sujet, on est parvenu à expliquer ce phénomène : on a trouvé un squelette bien conservé qui avait les os des jambes repliés contre les cuisses. M. le docteur Grayson, médecin distingué des États-Unis, actuellement à Paris, qui a examiné ces tombeaux, avec le docteur Walker, en 1818, m'assure « qu'ils en ont mesuré un grand nombre, qui n'ont pas plus de vingt-trois » pouces de longueur : d'autres ont vingt-sept pouces, et aucun n'excède » quatre pieds deux ou trois pouces. Les dents bien conservées montrent que » ce sont les restes de personnes adultes, dont les squelettes, quoique décomposés, se trouvent dans leur position naturelle. Le docteur Grayson est convaincu que c'est une race d'êtres différens de tous ceux qui existent aujourd'hui. Les tombeaux sont situés dans un bois sur la côte méridionale de la » rivière Merrimak, à quinze milles de Saint-Louis. On les trouve sur des » monceaux de terrain élevés d'environ trois pieds au-dessus de la surface du » sol. Ils sont formés de pierres plates qui environnent le cadavre, dont la » tête est tournée vers l'est. Le terrain est couvert de gros arbres, dont les » racines percent ces tombeaux, et fournissent une preuve de leur antiquité (1). »

(1) M. Schoolcraft's view of the lead mines of Missouri, etc., p. 284. New-York, 1819.

EXPLICATION

DES PLANCHES RELATIVES AUX RECHERCHES SUR LES ANTIQUITÉS DES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

PLANCHE VII.

Fig. 1. *Plan d'anciennes fortifications près Newark, dans le comté de Licking, état de l'Ohio.*

A. Fort de forme presque octogone, contenant 40 acres.
B. Fort circulaire joint au premier par deux murailles parallèles, et contenant 22 acres.
C. Fort circulaire entouré d'un fossé, et contenant 26 acres.
D. Fort carré contenant 20 acres.
E. Étang contenant plus de 150 acres.
F. Alluvion formée depuis que les ouvrages ont été abandonnés.
G. Descente escarpée de 40 pieds, presque perpendiculaire.
I, I. Espaces qu'on suppose avoir été des champs cultivés.
c, d. Deux murailles parallèles, mesurées dans l'espace d'un mille ou deux seulement; leur longueur totale est inconnue.
a. Petits ouvrages de défense.
b. Passages pour l'écoulement de l'eau.
c. Murailles parallèles en terre.
d. Observatoire, en partie bâti en pierre, de 30 pieds de haut.
m. Petits tertres pour la défense des portes dans le fort octogone.

Fig. 2. *Ancien fort en pierre et tertre, dans le comté de Perry, état de l'Ohio.*

A. Surface de plus de 40 acres.
G. Passage.

M. Élévation en pierre.
R. Rocher grand et élevé, vis-à-vis la porte du fort.
S. Petit ouvrage en terre.
m. Petit *tumulus* en pierre, de forme ronde.

PLANCHE VIII.

Fig. 1. *Anciennes fortifications, situées à Marietta, dans l'état de l'Ohio.*

a. Parapets.
b. Excavations.
c. Tertres de forme conique.
d. Grand chemin couvert.
e. Petit chemin couvert.
f. Etang ou réservoir.
g, h. Enceintes carrées élevées.

Fig. 2. *Anciennes fortifications, à Circleville, dans l'état de l'Ohio.*

A. Fort de forme ronde.
B. Fort carré.
C. Grand tertre.
D. Tertre avec un pavé semi-circulaire.
E. Tertre de 90 pieds de haut.
d. Fossé profond.
m. Tertres en terre.
w. Deux murailles parallèles en terre.

PLANCHE IX.

Fig. 1. *Anciennes fortifications situées sur le Paint-Creek, dans l'état de l'Ohio.*

A, B. Deux forts avec murailles en terre.
C. Fort en pierre, situé sur une colline de 3 à 400 pieds de haut.

D. Fourneaux au midi du fort C.

E. Emplacement d'un fort circulaire avec deux puits.

a,a. Deux ouvrages élevés de forme oblongue.

b,b. Tertre et demi-cercle, d'une couleur rouge.

m. Tertres.

w. Puits.

wo. Quatre puits dans le lit du Paint-Creek.

Nota. Les chiffres désignent les contenances en acres et 10es d'acres.

Fig. 2. *Anciennes fortifications situées à Portsmouth, dans l'état de l'Ohio.*

1, 2, 3. Trois tertres circulaires de 2 pieds de haut.

4. Tertre avec un chemin élevé pour y monter.

c. Tertre ayant un trou au centre.

d. Haute muraille ou observatoire.

f. Fort.

m. Petits tertres.

p,p. Murailles parallèles en terre.

w. Puits.

PLANCHE X.

Plan d'anciennes fortifications situees sur la rive orientale du Petit-Miami, dans l'état de l'Ohio.

A. Trois chaussées ou routes.

B. Deux chaussées ou routes.

Ces anciennes fortifications situées à 4 milles environ au-dessus du confluent du Todd's fork, et à 30 milles nord-est de Cincinnati, dans l'Etat de l'Ohio, s'élèvent sur un plan presque horizontal, à environ 236 pieds anglais au-dessus du niveau de la rivière, entre deux autres petits cours d'eau dont les bords sont fort élevés et escarpés. Les murs, construits en terre, sont représentés par des lignes couvertes de hachures, et les portes ou entrées par des espaces en

blanc. Une plaine s'étend à l'est, le long de la grande route de Lebanon à Chillicothe, sur une étendue d'un demi-mille.

Ces fortifications sont entourées de tous côtés, excepté de celui du nord qui est traversé par la grande route, par des précipices qui ont presque la forme de la muraille. La hauteur de cette dernière varie intérieurement en raison de la nature du terrain extérieur; elle est en général de 8 à 10 pieds; mais, du côté de la plaine, elle se trouve de 19 pieds 1/2 intérieurement, et, à l'extérieur, de 4 perches 1/2 ou de 72 pieds. En plusieurs endroits, une partie de cette muraille paraît avoir fait place à des ravins de 20 à 50 pieds, et même 60 pieds de profondeur, et qui ont dû être formés par des eaux amoncelées dans l'intérieur.

A la distance de 300 pieds à l'est de l'entrée par laquelle passe la grande route de l'Etat, se trouvent deux tertres de 10 pieds 8 pouces de hauteur, entre lesquels a été pratiquée la grande route. De ces tertres partent des ravins, qui, se dirigeant au N. et au S., communiquent de chaque côté avec les petites rivières. Au N. E. des tertres, du côté de la plaine, il y a deux routes ou chaussées presque parallèles, lesquelles ont environ 16 pieds 1/2 de largeur, 1/4 de mille de longueur et 3 pieds de hauteur. Elles décrivent à leur extrémité un demi-cercle irrégulier autour d'un petit tertre, comme on peut le voir sur le plan.

Près de l'extrémité méridionale de ces fortifications, et du côté du S. O., on remarque trois chaussées circulaires d'environ 660 pieds de longueur. Elles ont été pratiquées sur le revers du précipice entre la muraille et la rivière, et ont dû probablement servir à entraver la navigation de la rivière. Il n'y existe aucun vestige de fortifications en pierres; seulement on y remarque quelques pierres éparses du côté qui avoisine la rivière (1).

N. B. Dans l'intérieur de ces fortifications se trouvent des excavations ou espèces de bassins circulaires de plusieurs pieds de profondeur, qui ont probablement servi d'habitations souterraines.

(1) Arpenté en février 1807, par Abijah Oneal et Joel Wright, département de la guerre des États-Unis, bureau des ingénieurs topographes, copie du plan original tel qu'il se trouve audit département.

Signé Roberdrau,
Major des Ingénieurs topographes.

PLANCHE XI.

Fig. 1, 2. *Esquisses d'anciennes fortifications situées sur les bords du Petit-Miami et de ses affluens, dans l'état de l'Ohio.*

Fig. 1. a; à 20 milles au-dessus de ce point, et sur les bords de cette rivière, se trouve un ouvrage qui occupe une surface de 100 acres, et qui est sans doute l'ouvrage représenté dans la pl. X.

b. Chemin ferré de 25 pieds de largeur, sur 3 milles de longueur.
c. Chemin couvert conduisant à la source.
d. Bord escarpé et très-élevé.
e. Bord escarpé de 50 pieds de haut.

Fig. 2. A. Cette fortification est entièrement détachée des autres ouvrages militaires, et se trouve sur la fourche orientale (East-Fork), à 20 milles environ de son confluent avec la rivière du Petit-Miami.

Les remparts des fortifications sont en terre, et ont actuellement de 5 à 10 pieds de hauteur sur une largeur moyenne de 30 pieds. Il n'y a pas de fossé. Sur les parapets croissent des arbres de différentes espèces, lesquels sont de dimensions aussi considérables que ceux du pays environnant (1).

Petit-Miami. Cette rivière prend sa source à l'angle S. O. du comté de Madison, dans l'Etat de l'Ohio, et, après un cours S. O. de plus de 70 milles, se jette dans l'Ohio, à 7 milles au-dessus de la ville de Cincinnati, et à environ 440 milles au-dessous de la source de cette rivière à Pittsbourg, dans la Pensylvanie.

On ne trouve rien dans les histoires les plus anciennes du pays, ni dans les traditions des Aborigènes, qui permette de hasarder la moindre conjecture relativement à l'origine des immenses ouvrages de ce genre que l'on rencontre çà et là sur les bords du Petit-Miami et des autres rivières tributaires de l'Ohio et du Mississipi, et dont ce plan est un échantillon.

Israel Ludlou a en sa possession un boulet de canon en fer, provenant d'un de ces ouvrages, et qui pèse 70 livres.

(1) Département de la guerre des États-Unis, bureau des ingénieurs topographes, le 18 juillet 1823, copie exacte du dessin original qui se trouve dans ledit bureau.

Signé Roberdrau,
Major des Ingénieurs topographes.

PLANCHE XII.

Fig. 1. *Inscription gravée sur un rocher (rivière de Taunton) dans l'état de Massachusetts.*

Ce monument hiéroglyphique, appelé *Writing-Roch*, ou *Dighton-Roch*, est un bloc de gneiss ou granit secondaire, situé à l'est de l'embouchure de la rivière Taunton, dans l'état de Massachusetts.

La base du côté principal présente une étendue de 11 pieds 7 pouces, sur 5 pieds 1 pouce de hauteur.

Plusieurs personnes croient que ce monument singulier représente une navigation phénicienne.

Fig. 2. *Anciennes fortifications sur l'affluent nord du Paint-Creek, près Chillicothe, dans l'état de l'Ohio.*

g. Passages.
m. Tertres de différentes hauteurs et dimensions.
w. Murailles en terre.

Fig. 3. *Antiquités indiennes à Piqua, dans l'état de l'Ohio.*

A. Enceinte de 150 pieds de diamètre.
B. 225 *id.*
C. 150 *id.*
D. 295 pieds le grand diamètre, 83 pieds le petit diamètre.
E. 123 pieds de diamètre.
a. 43 pieds de diamètre.

Fig. 4. *Anciens murs parallèles qu'on suppose avoir été élevés pour des jeux.*

Fig. 5. *Anciens ouvrages près Piketon, sur la Scioto, dans l'état de l'Ohio.*

A. Deux murailles parallèles en terre, de 20 pieds de haut.
m. Tertres.

PLANCHE XIII.

1,2,3. *Anciennes fortifications situées sur le Noyer-Creek, affluent du Mississipi, dans l'état des Illinois.* 4 *à* 10. *Fragmens d'antiquités.* 11. *Rocher sculpté.*

Fig. 1.

A B C D. Enceinte dont les murailles ont 18 pouces d'épaisseur, 56 pieds de longueur et 22 pieds de largeur. Le côté C D est tourné au sud-est.

E, F, G, H, I, K. (*Voir le Mémoire, pages* 60 *et suivantes.*)

Fig. 2.

Cette construction est située à l'est de la première. Les murailles sont semblables à celles de la fig. 1.

A, C. Deux chambres sans communication avec la chambre B.

B. Chambre presque ronde.

Fig. 3.

Élévation de la construction, en forme de voûte.

Fig. 4 à 10.

(*Voir le Mémoire, pages* 66 *et suivantes.*)

Fig. 11.

Rocher des bords du Mississipi, portant des empreintes de pieds humains. (*Voir le Mémoire, page* 72.)

EXPLICATION

DES PLANCHES RELATIVES AUX ANTIQUITÉS DE PALENQUÈ.

PLANCHE V.

Fig. 1. *Le grand palais de Palenquè* est de forme carrée avec péristyle tout autour. Il peut avoir trois cents pieds de lon-

gueur, sur environ trente-cinq pieds d'élévation. Les murailles ont quatre pieds d'épaisseur. L'intérieur est divisé en plusieurs corps de logis, séparés par des cours. Au-dessous de ce palais il y a de vastes souterrains dans lesquels on descend par des escaliers. Les murailles sont ornées de bas-reliefs sculptés sur pierre et revêtus d'un stuc très-fin. Les personnages, représentés dans ces bas-reliefs, sont de grandeur colossale.

Fig. 2. Grande tour carrée en pierre, formée de plusieurs étages séparés par des doubles corniches. Cette tour, dont il reste encore quatre étages, a soixante et quinze pieds de haut sur trente pieds de base. Elle est presque massive. L'escalier, qui conduit au sommet, est au centre; il est éclairé par des fenêtres percées de chaque côté à chaque étage.

Maison carrée, dont les murailles sont excessivement épaisses; on y remarque une fenêtre en forme de T.

Fig. 4. Médaille en cuivre travaillée délicatement au burin. Elle a deux pouces de diamètre sur trois lignes d'épaisseur.

On y voit d'un côté un énorme serpent roulé autour d'un arbre qui occupe le milieu du *champ*, qui représente un bosquet.

L'autre côté (*fig.* 3), représente le même bosquet; on y voit un homme portant une longue barbe, un turban et des bottines, à genoux entre deux dragons qui ont la gueule ouverte, et paraissent prêts à le dévorer.

PLANCHE XIV.

Fig. 1. Bas-relief qu'on regarde comme une cérémonie d'initiation.

Fig. 2. Bas-relief représentant un homme et une femme richement vêtus, debout sur une espèce d'estrade. La femme, placée vis-à-vis l'homme, tient des deux mains par le bas, une branche garnie d'épines, que l'homme soutient un peu plus haut

de la main gauche. Il a la main droite armée d'une espèce de fouet dont il semble menacer la femme qui tient les yeux baissés.

PLANCHE XV.

Fig. 1. Personnage (peut-être le dieu des mers de ce peuple); il a au col un large collier faisant l'effet d'une cravate; il porte sur les épaules une pélerine ornée de perles; à chaque bras il a deux bracelets en perles, et aux pieds, une chaussure garnie de perles et de plumes; ses jambes sont entourées de bandelettes brodées en perles; l'agrafe de sa ceinture ressemble aux ornemens qui décoraient la proue des galères des anciens. A la même ceinture sont fixées par-derrière des ailes imitant des nageoires de poisson. On remarque dans sa coiffure, qui est d'une très-grande dimension, plusieurs poissons; un pélican tenant un poisson dans son bec, est perché sur le sommet de sa tête. Un autre personnage plus petit se trouve placé derrière lui; il est représenté ayant une tête de cerf, et à genoux sur la proue d'un vaisseau. Le sujet est encadré par une multitude d'hiéroglyphes.

Fig. 2. Musicien jouant d'un instrument à vent. Il a des ornemens en plumes au-dessus des chevilles du pied et autour des poignets, et est revêtu d'une peau de léopard; il a au col un immense collier de perles qui lui retombe par-derrière jusqu'au bas des reins; son front est ceint d'une guirlande de feuillages, parmi lesquels on remarque le lotus.

PLANCHE XVI.

Fig. 1. Bas-relief représentant un personnage richement vêtu, assis sur un trône; il est dans l'attitude d'un prince donnant des ordres qui semblent figurés par plusieurs signes hiéroglyphiques, placés devant lui à la hauteur de sa bouche.

Fig. 2. Personnage richement vêtu; il a sur les épaules, une large pélerine qui lui descend jusqu'aux coudes; deux masques

placés à sa ceinture, un devant et l'autre derrière, servent d'agrafes à son vêtement. Il a des sandales aux pieds; dans la main droite il tient une espèce de crosse surmontée d'un coq, et de la main gauche, une pièce d'étoffe que vient de lui offrir un personnage plus petit qui est assis devant lui, les jambes croisées. Ce personnage tient les yeux fixés à terre; il a les bras croisés sur la poitrine. Un troisième personnage est assis de l'autre côté et de la même manière, mais il a la tête haute et l'air assuré; il tient une offrande à la main et semble attendre le moment de la présenter au personnage principal qui lui tourne le dos. Ces deux figures assises sont coiffées d'un bonnet phrygien, et n'ont pour tout vêtement qu'une large ceinture qui leur couvre le milieu du corps.

PLANCHE XVII.

L'objet principal est une grande croix de forme latine, surmontée d'un coq; le pied de cette croix repose sur un cœur (1). D'un côté on voit une femme qui tient un enfant dans ses bras et qui le présente à un personnage plus petit, revêtu d'habits sacerdotaux, qui se trouve vis-à-vis, de l'autre côté de la croix. Ce vaste tableau est encadré par un grand nombre de figures hiéroglyphiques; sur un des bas-côtés on retrouve encore le T dans un petit médaillon.

PLANCHE XVIII.

Fig. 1. Bas-relief représentant une femme assise sur un trône qui est orné de deux têtes de quadrupède, et un homme debout devant elle, tenant d'une main une étoffe, et de l'autre, lui présentant une espèce de sceptre.

Fig. 2. Bas-relief qu'on regarde comme une cérémonie d'expiation (2).

(1) M. de Humboldt possède un dessin analogue.

(2) M. Latour-Allard, à qui nous sommes redevables de ces explications, assure que plusieurs des figures ont 3 à 4 mètres de haut. Le relief est assez saillant. (Voir la note ci-après.)

NOTE sur la collection de M. Latour-Allard.

M. Dupaix, ex-colonel des dragons de Mexico, fut chargé par le feu roi d'Espagne, Charles IV, de parcourir le Mexique dans différentes directions pour relever fidèlement les plans et les dessins de tous les anciens monumens qui pouvaient encore y subsister, et pour en donner la description. Il devait aussi recueillir les objets les plus susceptibles d'être transportés à Mexico. Il fit pour cet objet, dans un espace d'environ cinq années, trois expéditions successives, dans lesquelles il fut accompagné d'un dessinateur, d'un écrivain et d'un détachement de cavalerie.

C'est de ces voyages que proviennent les dessins, les manuscrits et les monumens que possède M. Latour-Allard.

La collection des antiquités américaines de M. Latour-Allard se compose, 1° de cent quatre-vingts objets curieux, parmi lesquels sont plusieurs idoles des anciens Mexicains; 2° de cent vingt dessins originaux représentant différens monumens, et particulièrement les ruines de Palenquè ; 3° de quatorze pages d'anciennes peintures mexicaines, sur papier d'agave. Cette précieuse collection mérite de trouver place dans un musée ou dans le cabinet d'un prince.

Dans le *mineria*, dit M. Bullock (1), est une belle collection de dessins qui représentent les restes des pyramides, châteaux, fortifications, temples, ponts, maisons, statues, bas-reliefs et idoles. Ils ont été exécutés par suite de l'*Expedicion Real antiquario hecho en el reyno de Mexico, por el capitan Dupaix*. Ce capitaine était accompagné par le signor Luciano Castane do Calli-

(1) M. Bullock's *six months Residence and Travels in Mexico*, London, 1824. Voyez chap. XXV, p. 330.

jon de la Condeva, encore vivant, et qui possède plusieurs de ces originaux. Les dessins de Palenquè prouvent que c'était une ville magnifique. Les gravures que l'on a faites, de ces dessins, à Londres, l'année dernière, sont assez correctes; mais la collection en est incomplète.

Le savant M. de Humboldt a fixé le premier l'attention des Européens sur l'ancienne culture des peuples de Guatemala et sur les ruines de Palenquè (1). Il en a fait graver un des monumens les plus curieux, sous le titre de « *Bas-relief, représentant* » *le triomphe d'un guerrier* (2). » Il possède un autre dessin de Palenquè, non gravé dans la collection imprimée à Londres, qui aussi représente l'adoration d'une croix.

Palais de Mitla. La façade du palais de Mitla a environ trois cents pieds de longueur. Trois pierres, plus ou moins longues, ayant chacune dix pieds de hauteur, sont posées les unes sur les autres, par assises légèrement saillantes, et forment l'élévation qui a par conséquent trente pieds. Tout l'intérieur de cet édifice est entièrement orné de grecques, symétriquement sculptées sur le mur. Il n'y a de pratiqué, sur cette immense façade, que trois ouvertures; celle du centre forme un carré parfait et peut avoir dix-huit pieds en tout sens. Celles des côtés ont la même hauteur, mais elles sont beaucoup plus larges. On arrive à ce palais par des marches qui sont en partie détruites (3).

Tous les personnages représentés dans les bas-reliefs, qui décorent les édifices de Palenquè, ont de huit à neuf pieds de haut.

Voici, d'après M. Latour-Allard, la description de plusieurs bas-reliefs, autres que ceux qui ont été décrits ci-dessus.

(1) *Vues des Cordillières et Monumens des peuples indigènes de l'Amérique*, par M. le baron de Humboldt, in-8°, tome II, p. 592.

(2) *Ibidem*, Tome II, p. 13, et pl. 9. [C'est le groupe que forme, dans la collection anglaise, la pl. 11.]

(3) *Ibidem*, pl. 50.

Bas-relief représentant trois femmes dans une attitude menaçante. Elles ont des colliers, des bracelets et des boucles d'oreilles imitant la forme du lotus.

Bas-relief représentant une femme nue, assise, les jambes croisées sur une espèce de divan, qui a la forme d'un quadrupède à deux têtes. Elle a des bracelets, des boucles d'oreilles en forme de lotus, un collier en esclavage, auquel est suspendu un large médaillon de forme ovale. On aperçoit au milieu de ce médaillon le T primitif des Grecs. On remarque dans sa coiffure, qui est des plus bizarres, une fleur de lotus et une main ouverte, à l'index de laquelle pend une espèce de petite croix. Une autre femme, portant une jupe à carreaux et une pélerine de la même étoffe, est placée devant elle, à genoux, et lui présente une couronne.

Bas-reliefs, formant l'encadrement de la fenêtre en forme de T. Ces ornemens consistent en deux grands T, surmontés chacun d'une couronne et d'un oiseau emblématique : ils reposent sur une base surchargée d'arabesques. De chaque côté il y a un dragon vomissant des flammes, et qui semble défendre l'approche de la fenêtre. Le T des Grecs se trouve placé au-dessous de chaque fenêtre dans un petit médaillon de forme ovale.

Copie d'une lettre adressée à M. Latour-Allard, par M. le baron de Humboldt.

Je ne puis vous remercier assez vivement, Monsieur, du plaisir que m'a causé la vue des objets que vous avez recueillis au Mexique, et qui répandent un nouveau jour sur une partie presque inconnue de l'histoire du genre humain. C'est la collection la plus complète qu'on ait faite en ce genre, et qui se lie à l'idée si heureusement conçue de suivre les progrès des arts, chez des peuples à demi barbares. C'est par des comparaisons aussi qu'on parviendra peut-être à éclaircir le fait mystérieusement curieux

de l'image d'une croix, et même de l'adoration d'une croix, dans les ruines de Palenquè à Guatemala. Il serait digne de la munificence d'un monarque de faire déposer dans une bibliothèque les dessins de M. Dupaix, dont j'ai connu la scrupuleuse exactitude; la naïve simplicité de ces dessins même, atteste la vérité du témoignage. Je ne doute pas que la masse métallique ne soit du fer météorique : je vais la faire analyser pour voir si l'on y trouve du nickel; c'est un objet de prix que vous possédiez de plus, presque sans vous en douter.

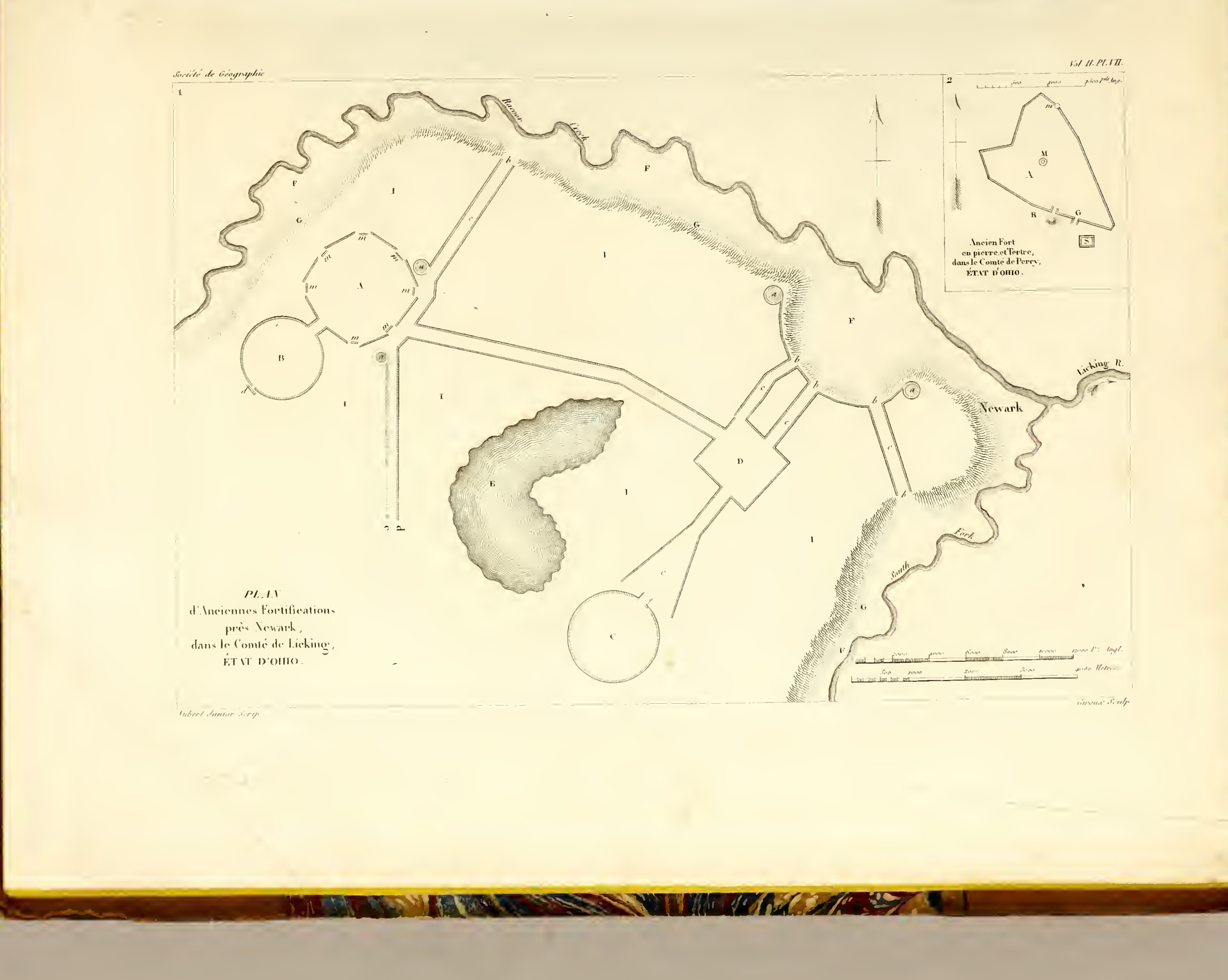
Agréez, Monsieur, l'expression renouvelée de ma considération très-distinguée,

HUMBOLDT.

Paris, ce 28 juillet 1826.

Depuis l'impression de notre mémoire, M. A. Balbi a publié un ouvrage important contenant des renseignemens sur les langues de l'Amérique septentrionale; et M. Duponceau m'a annoncé qu'il avait traduit de l'allemand une grammaire de la langue delaware, par Zeisberger, à laquelle il a joint un avant-propos et des notes. Ce dernier ouvrage est sous presse et publié par la la société philosophique de Philadelphie. (Voyez l'Atlas Ethnographique de M. A. Balbi.)

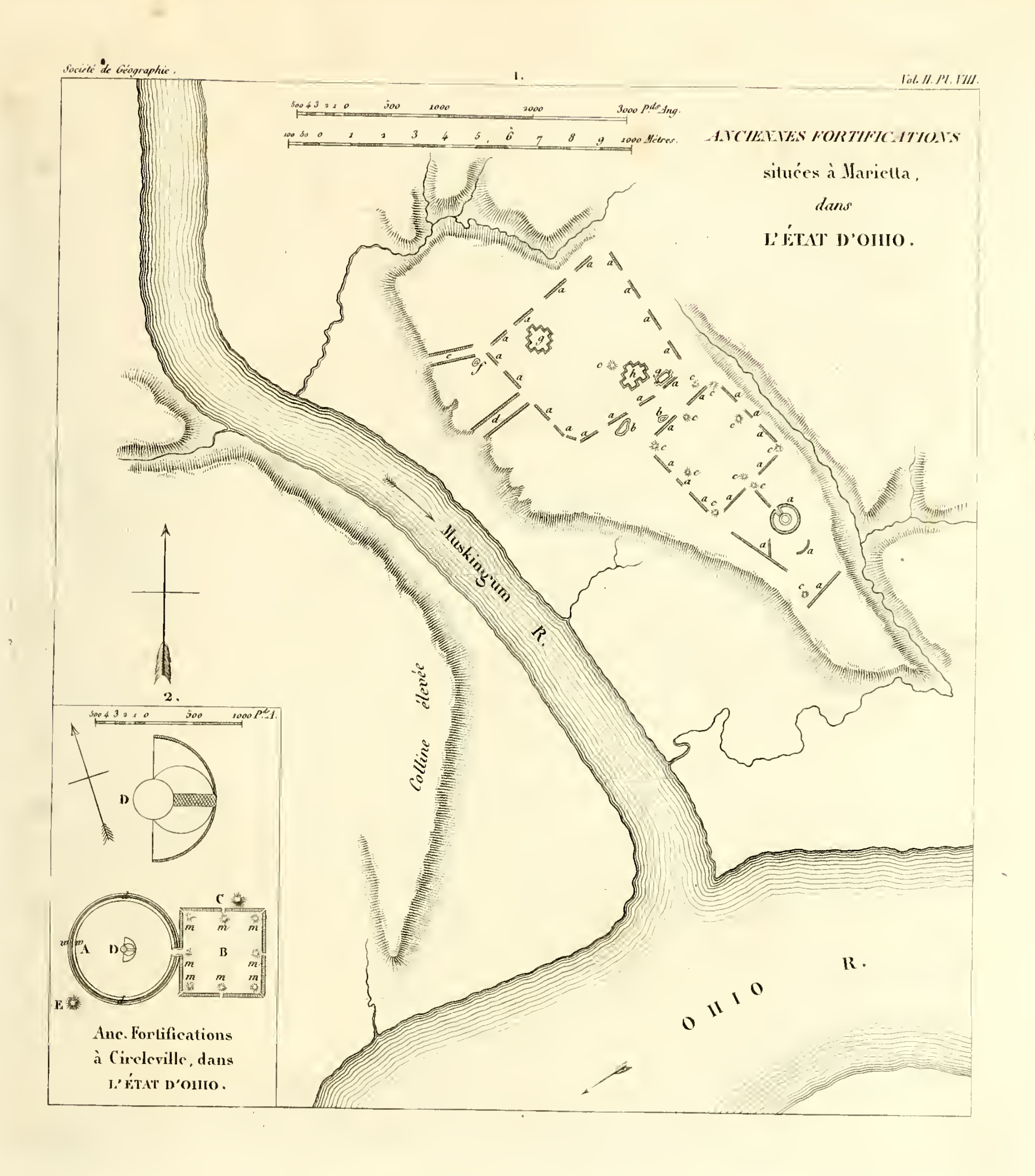
ÉVERAT, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,
rue du Cadran, n° 16, à Paris.

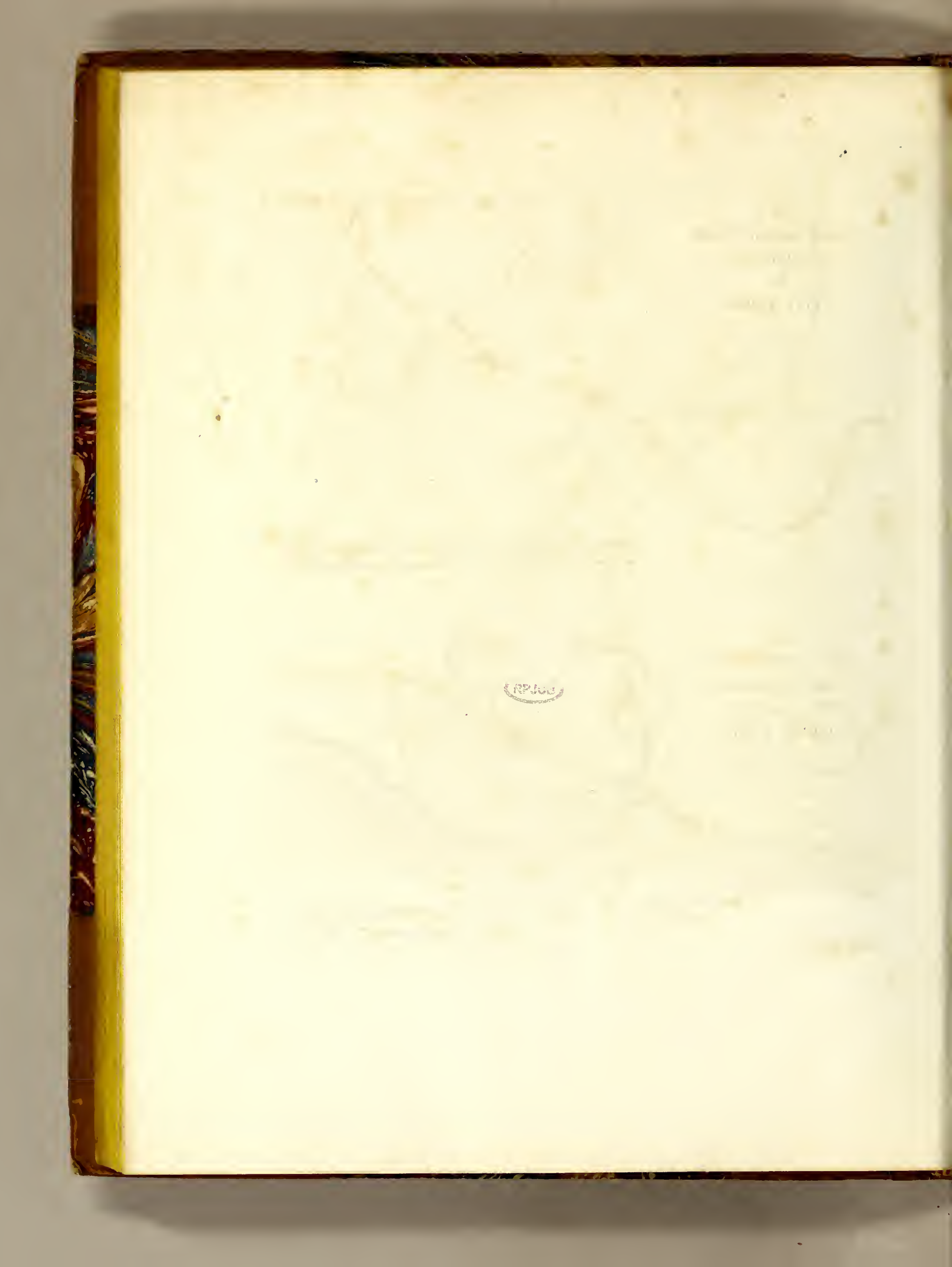


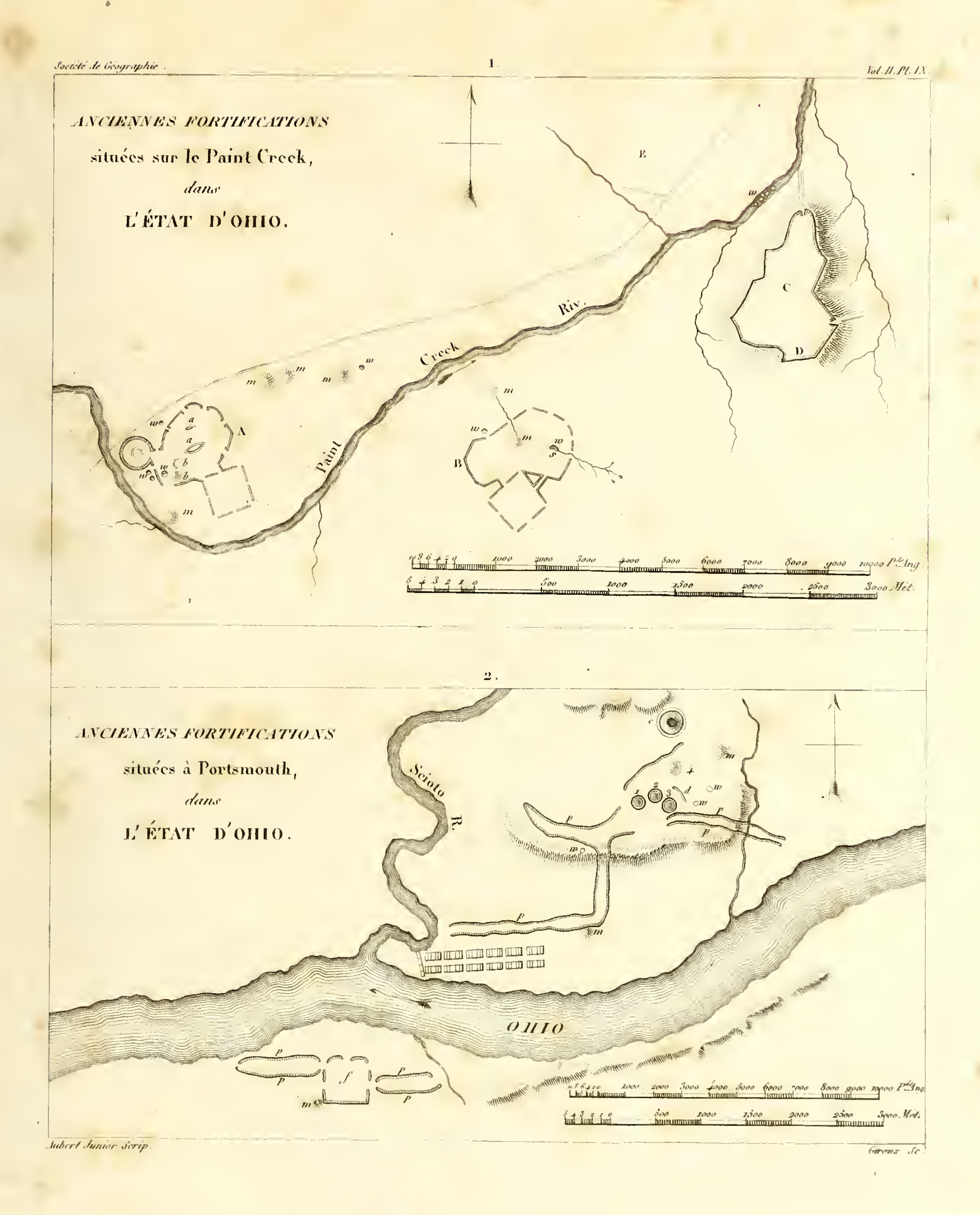
PLAN
d'Anciennes Fortifications
près Newark,
dans le Comté de Licking,
ÉTAT D'OHIO.

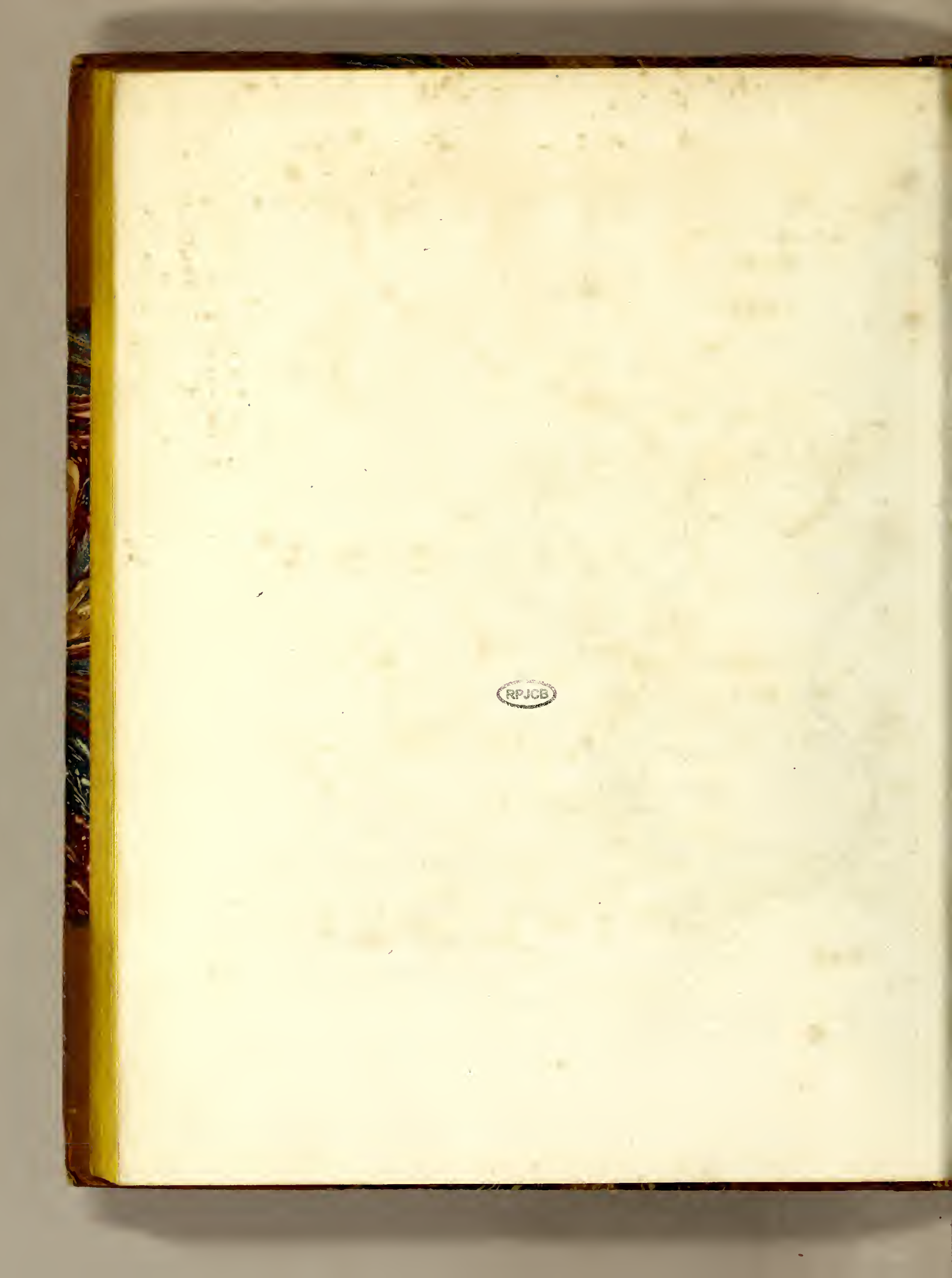
Aubert Junior Scrip. — Giraux Sculp.

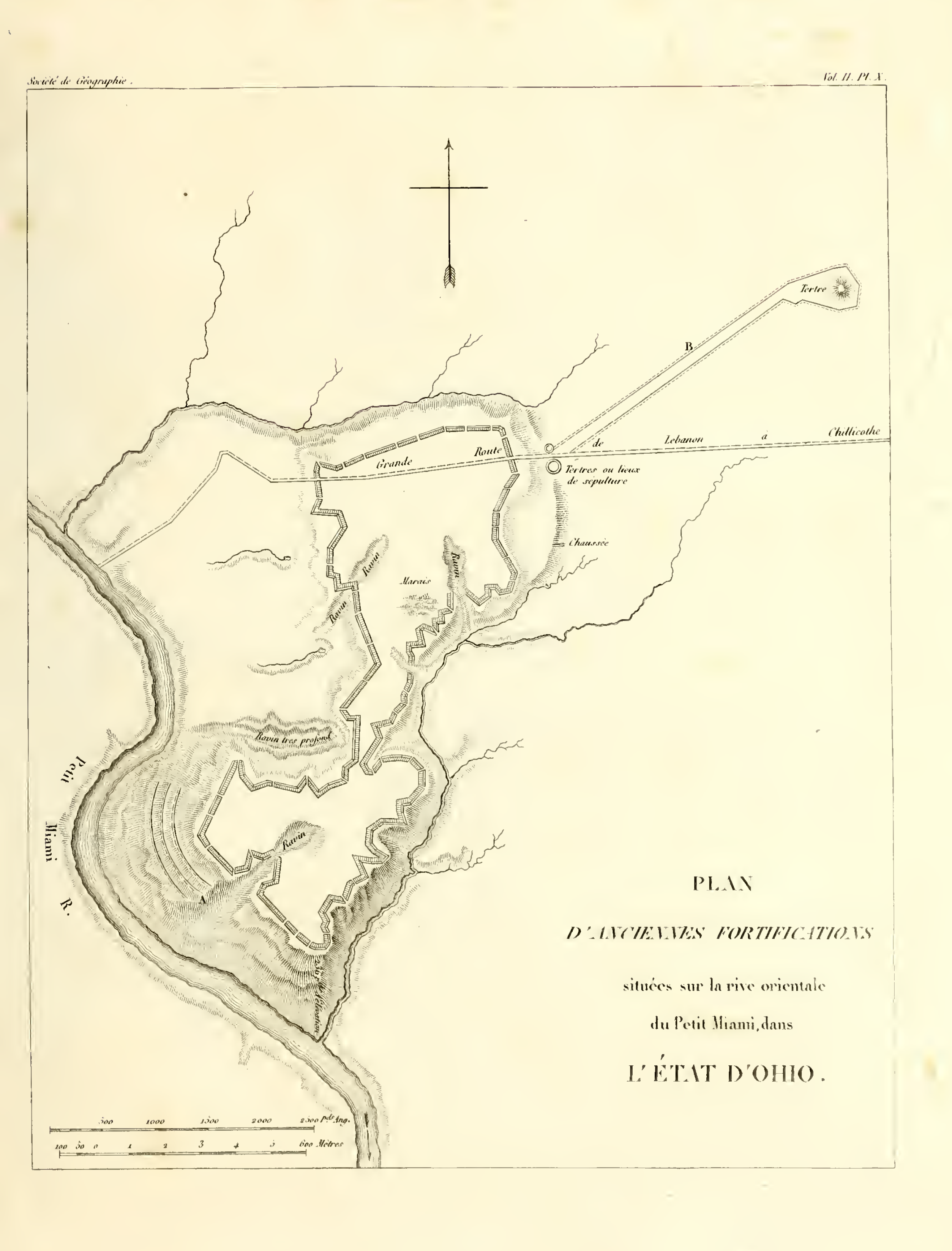


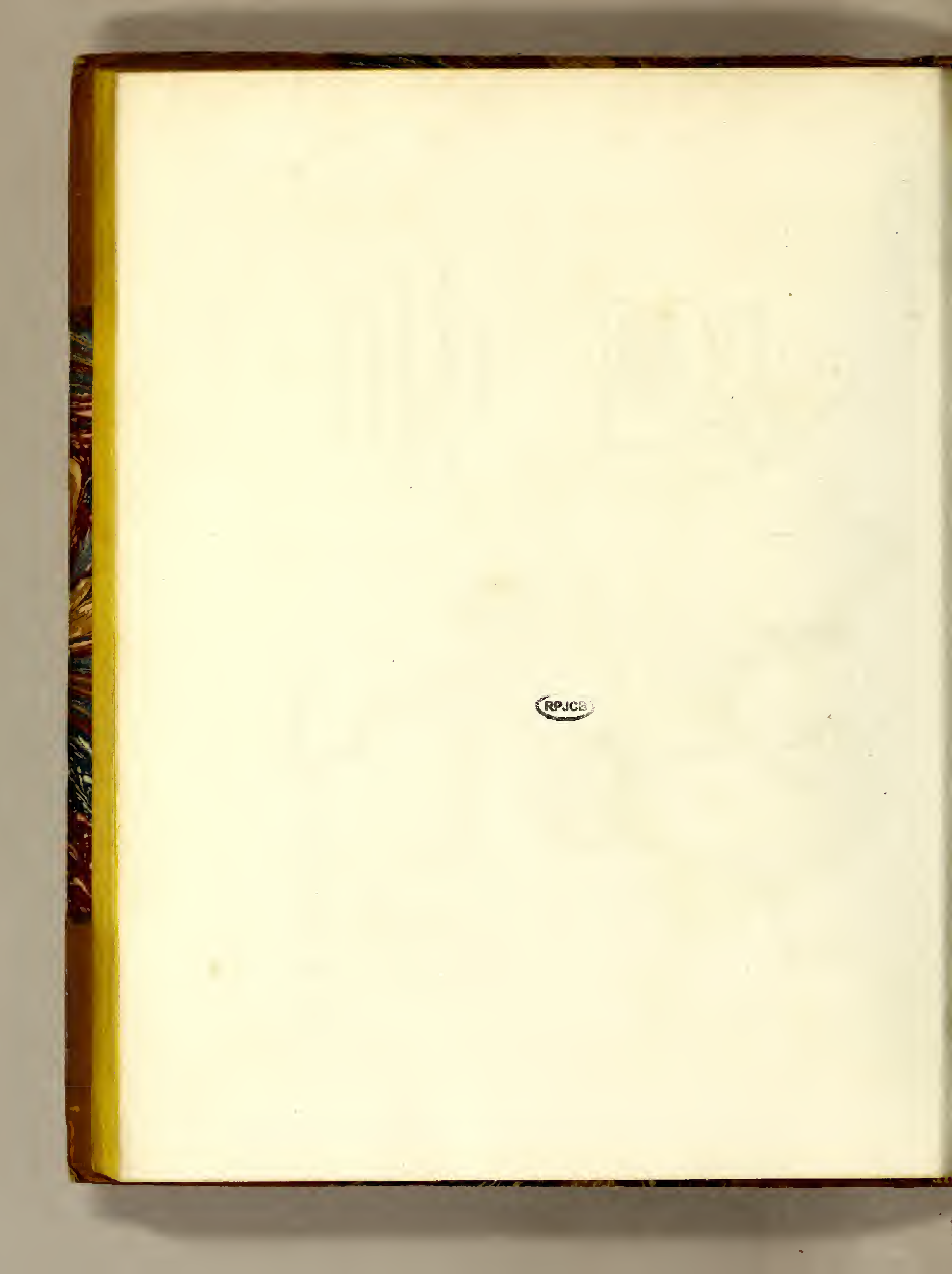

ANCIENNES FORTIFICATIONS
situées à Marietta,
dans
L'ÉTAT D'OHIO.
3000 P.ds Ang.
1000 Mètres.
Muskingum R.
Colline élevée
OHIO R.
2.
1000 P.ds A.
Anc. Fortifications
à Circleville, dans
L'ÉTAT D'OHIO.

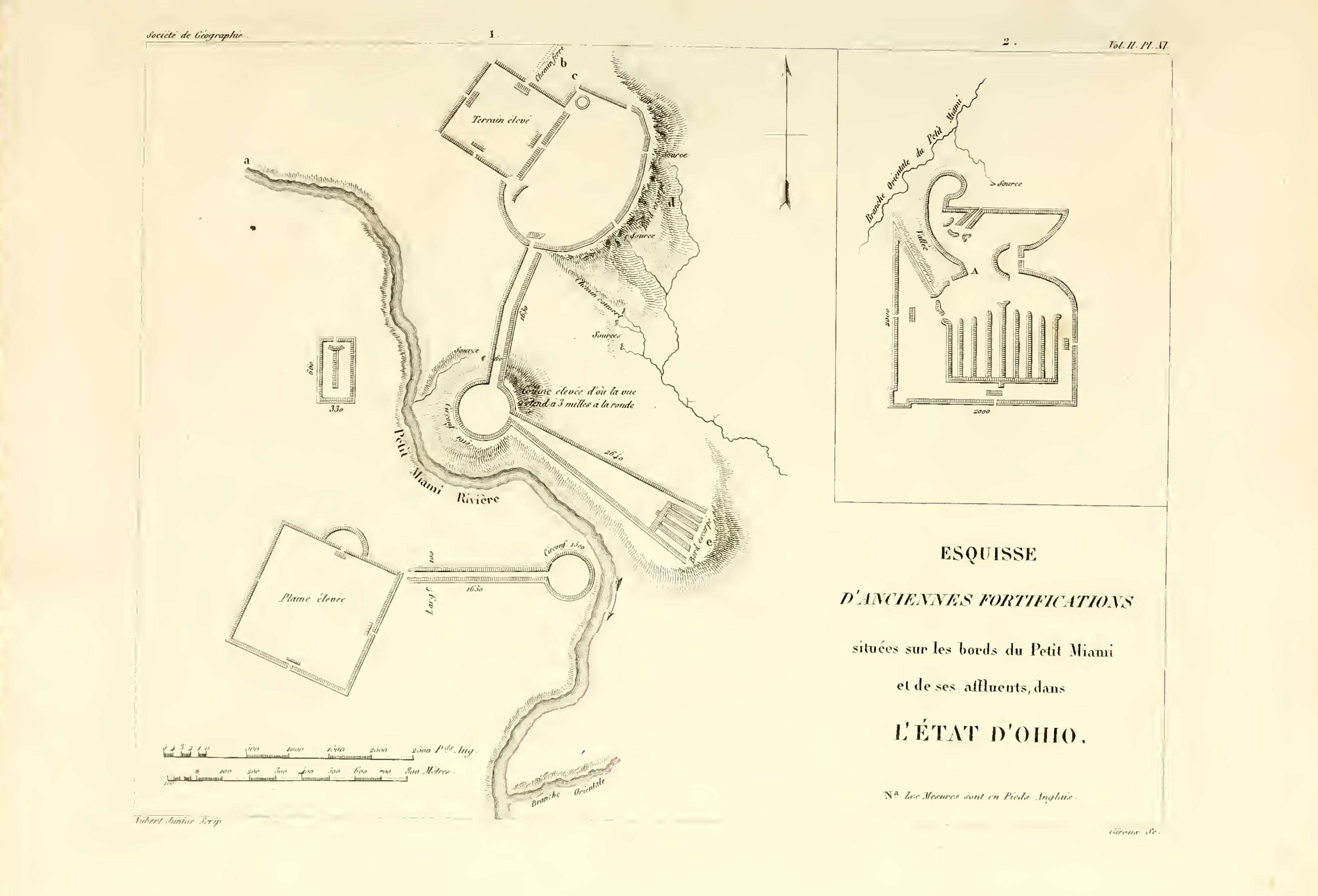



1.
ANCIENNES FORTIFICATIONS
situées sur le Paint Creek,
dans
L'ÉTAT D'OHIO.
Paint Creek Riv.
A
B
C
D
E
2.
ANCIENNES FORTIFICATIONS
situées à Portsmouth,
dans
L'ÉTAT D'OHIO.
Scioto R.
OHIO
Aubert Junior Scrip.
Giraux Sc.


RPJCB


Société de Géographie.
Vol. II. Pl. X.
Tertre
B
de Lebanon à Chillicothe
Grande Route
Tertres ou lieux de sépulture
Chaussée
Ravin
Ravin
Marais
Ravin
Ravin
Ravin très profond
Petit Miami R.
Ravin
A
500 1000 1500 2000 2500 P.ds Ang.
100 50 0 1 2 3 4 5 600 Mètres
PLAN
D'ANCIENNES FORTIFICATIONS
situées sur la rive orientale
du Petit Miami, dans
L'ÉTAT D'OHIO.


RPJCB



ESQUISSE

D'ANCIENNES FORTIFICATIONS

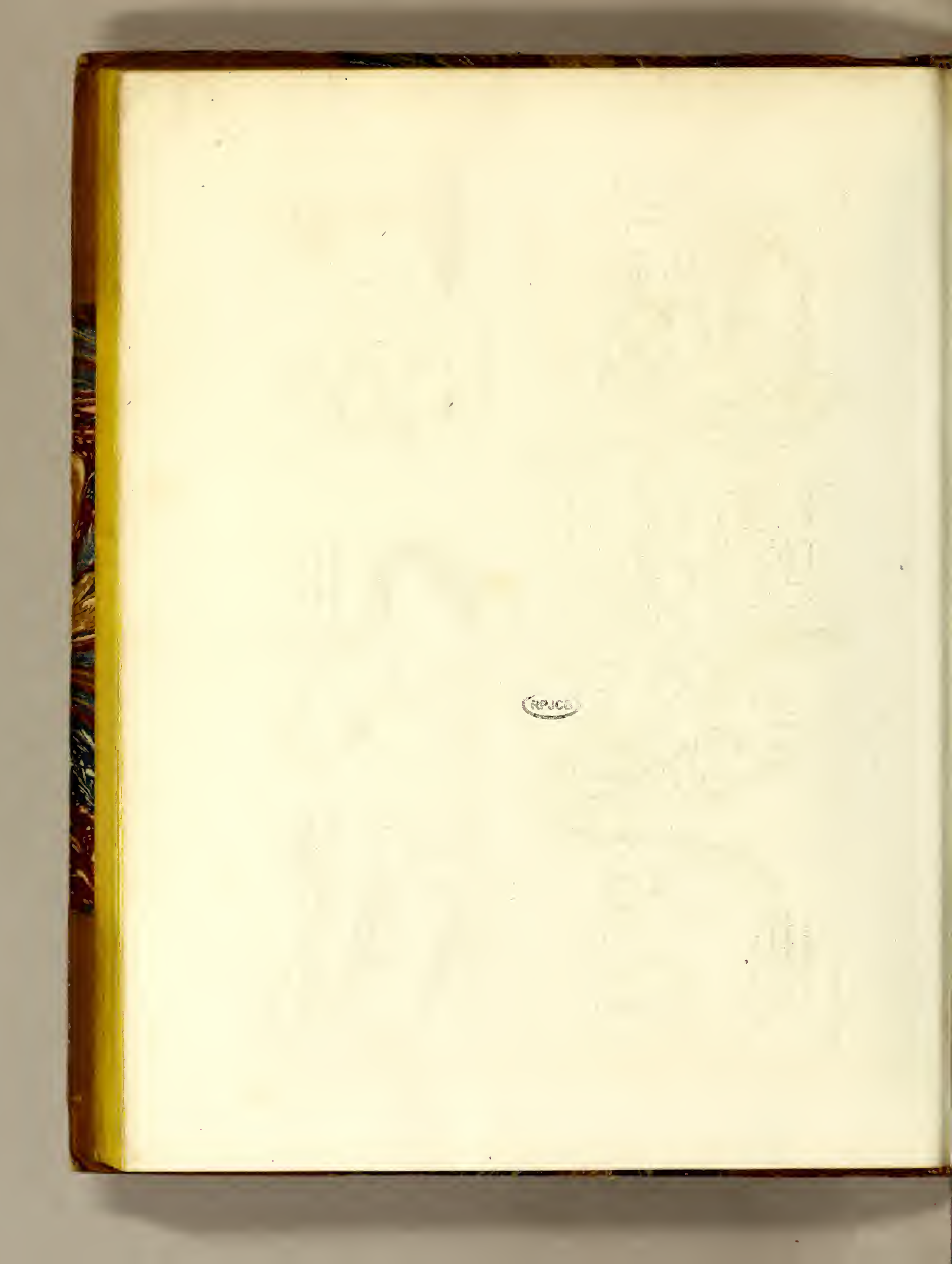
situées sur les bords du Petit Miami

et de ses affluents, dans

L'ÉTAT D'OHIO.

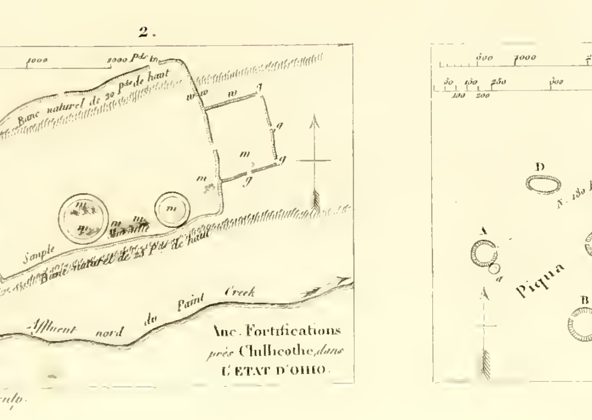
N.a Les Mesures sont en Pieds Anglais.

Aubert Junior Scrip. Giroux Sc.


RPJCB

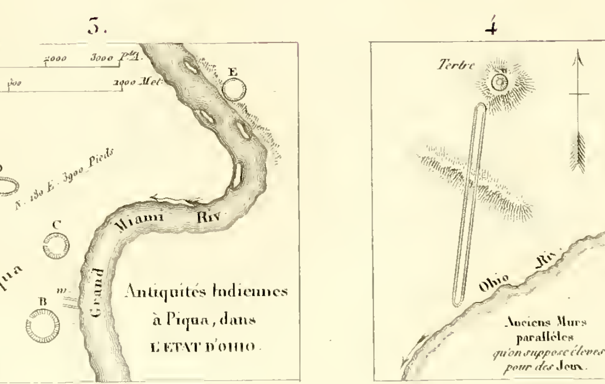
INSCRIPTION
Gravée sur un Rocher
(Rivière de Taunton.)
ÉTAT DE MASSACHUSETTS.

2.



Anc. Fortifications
près Chillicothe, dans
L'ETAT D'OHIO.

3.



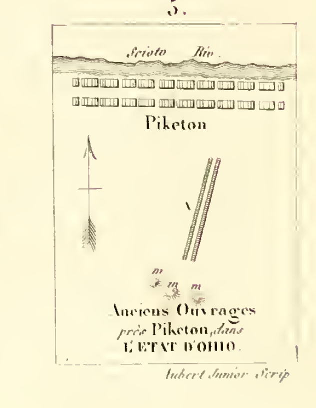
Antiquités Indiennes
à Piqua, dans
L'ETAT D'OHIO.

4.

Tertre
Ohio Riv.

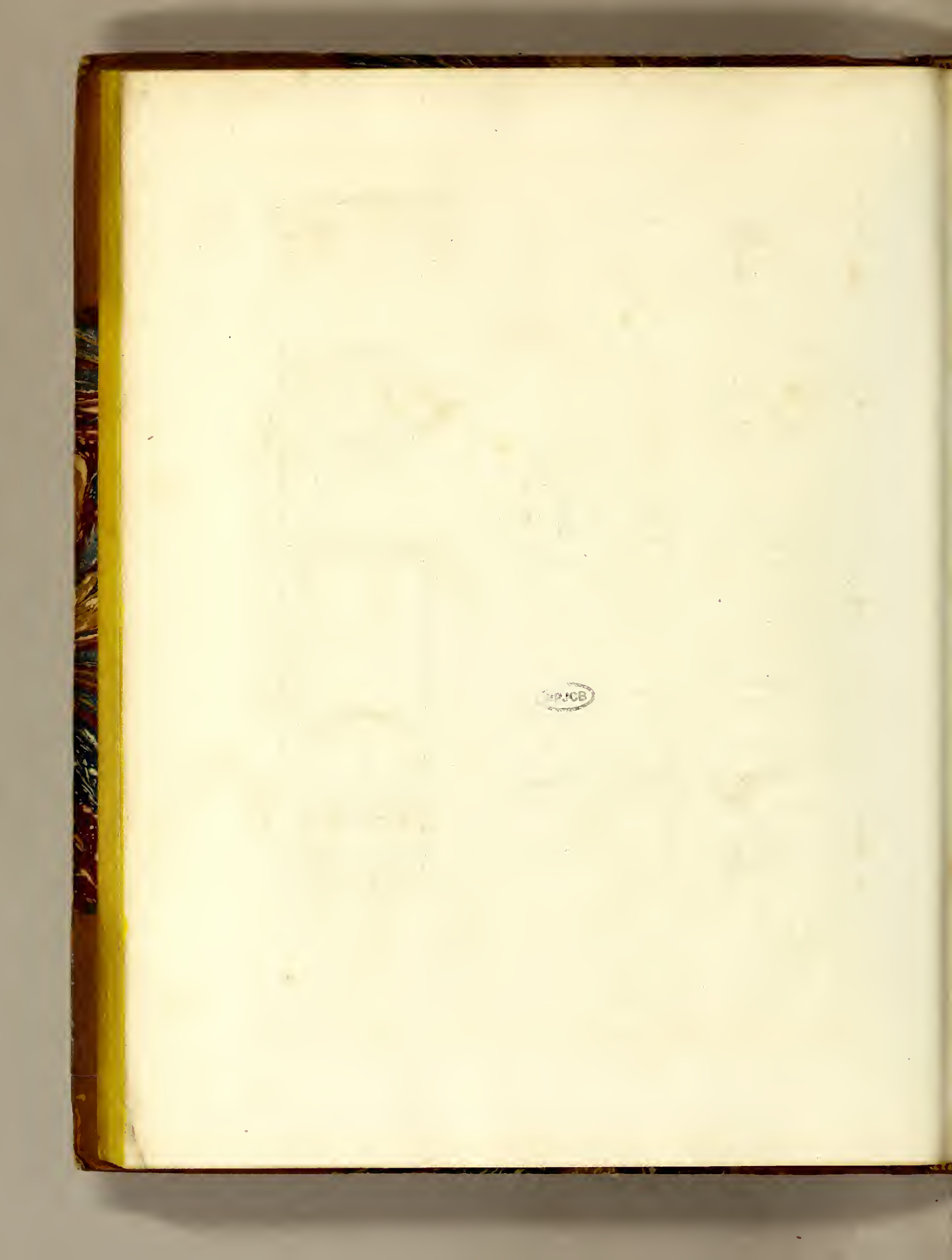
Anciens Murs
parallèles
qu'on suppose élevés
pour des Jeux.

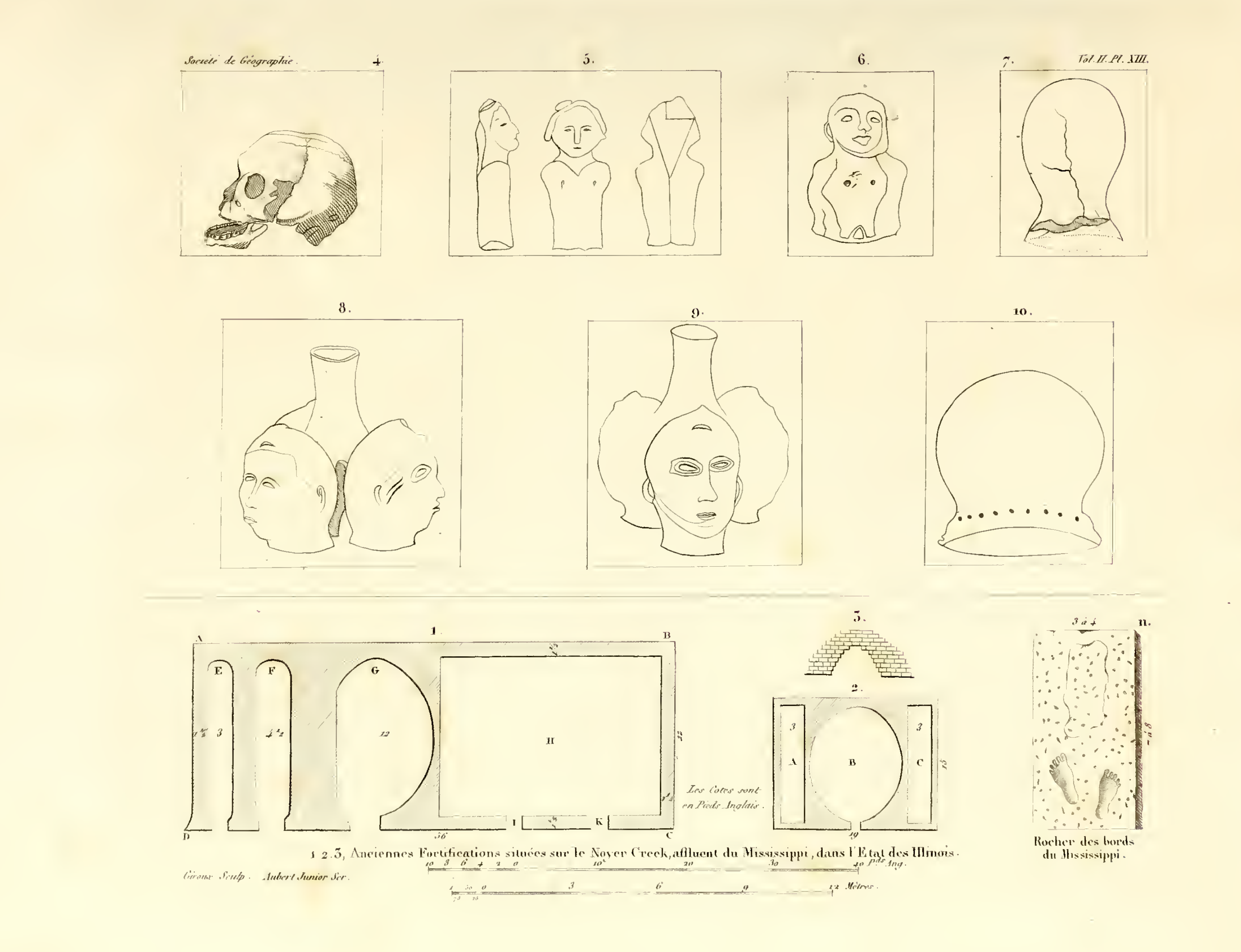
5.



Anciens Ouvrages
près Piketon, dans
L'ETAT D'OHIO.

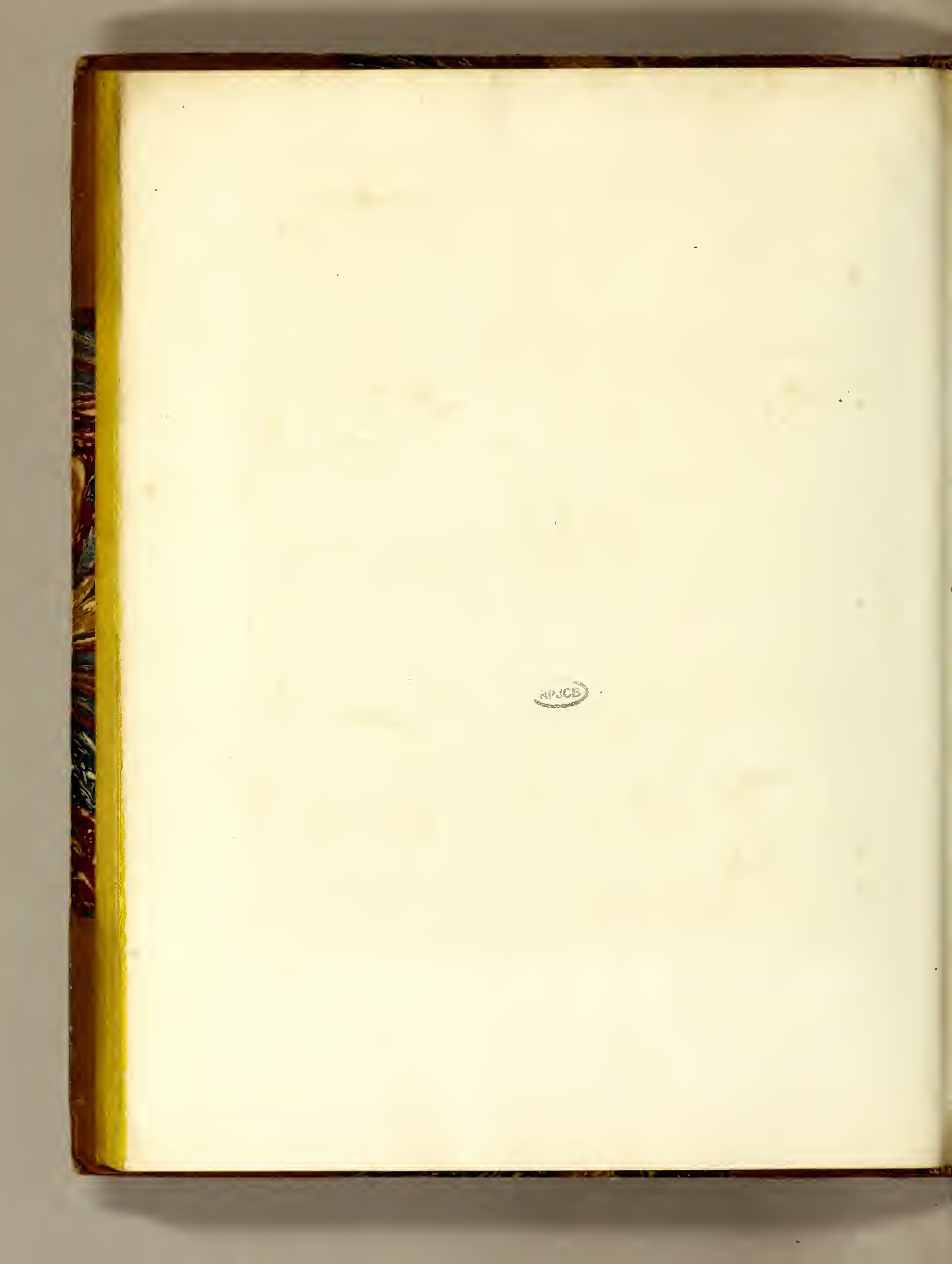
Giroux Sculp. — Hubert Junior Scrip.

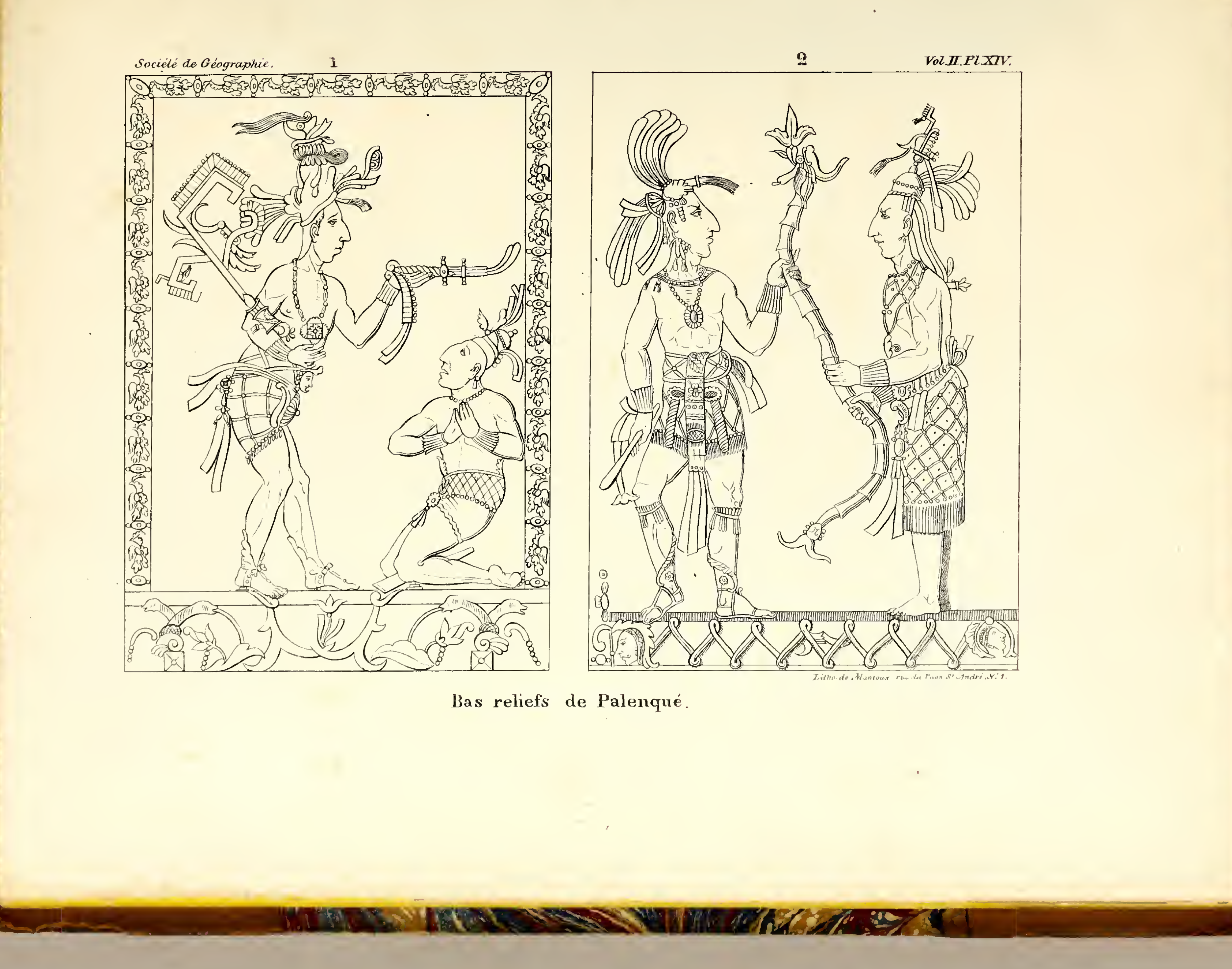




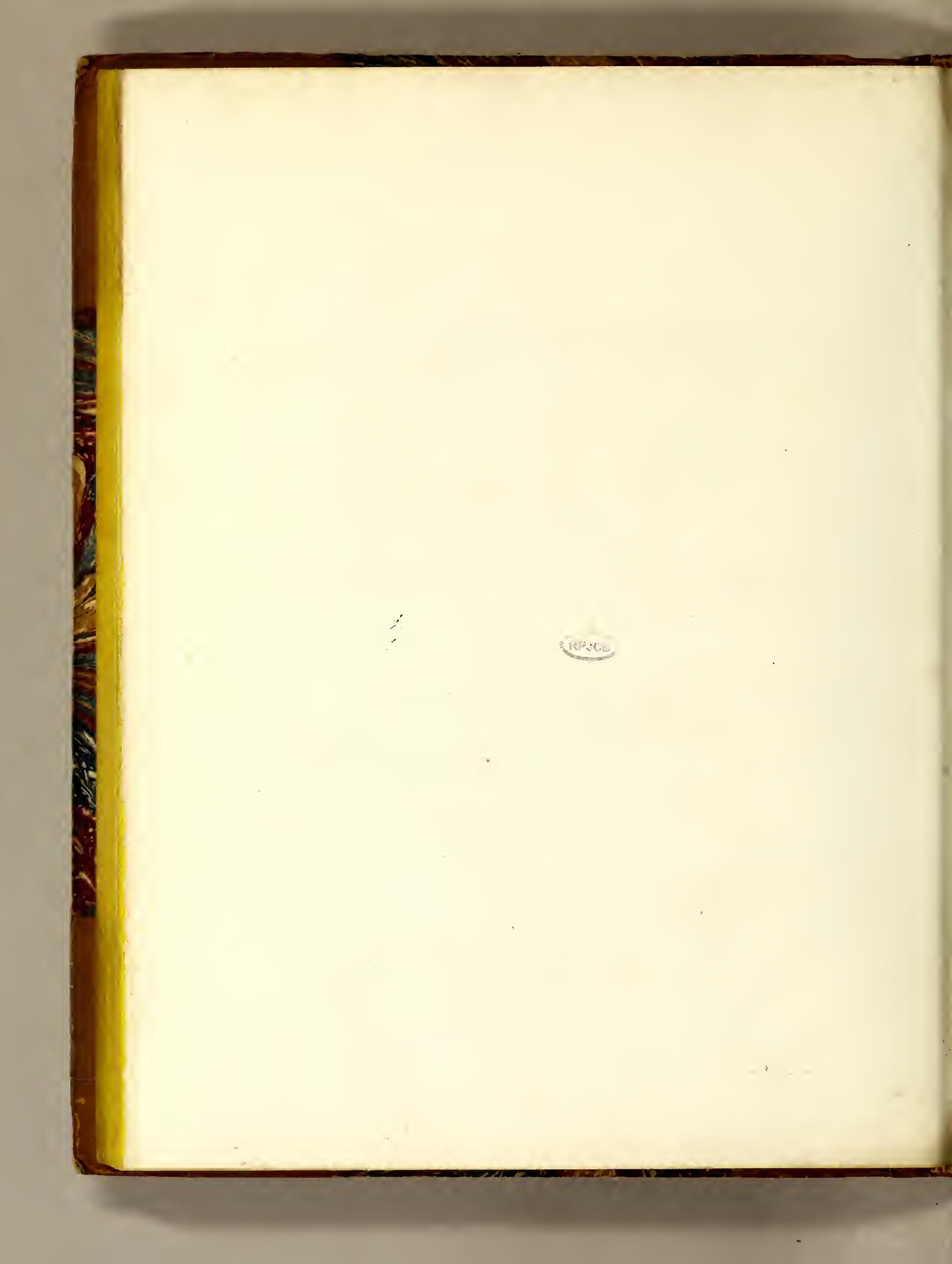
1 2 3, Anciennes Fortifications situées sur le Noyer Creek, affluent du Mississippi, dans l'État des Illinois.

Giraux Sculp. Aubert Junior Scr.


RPJCB



Bas reliefs de Palenqué.

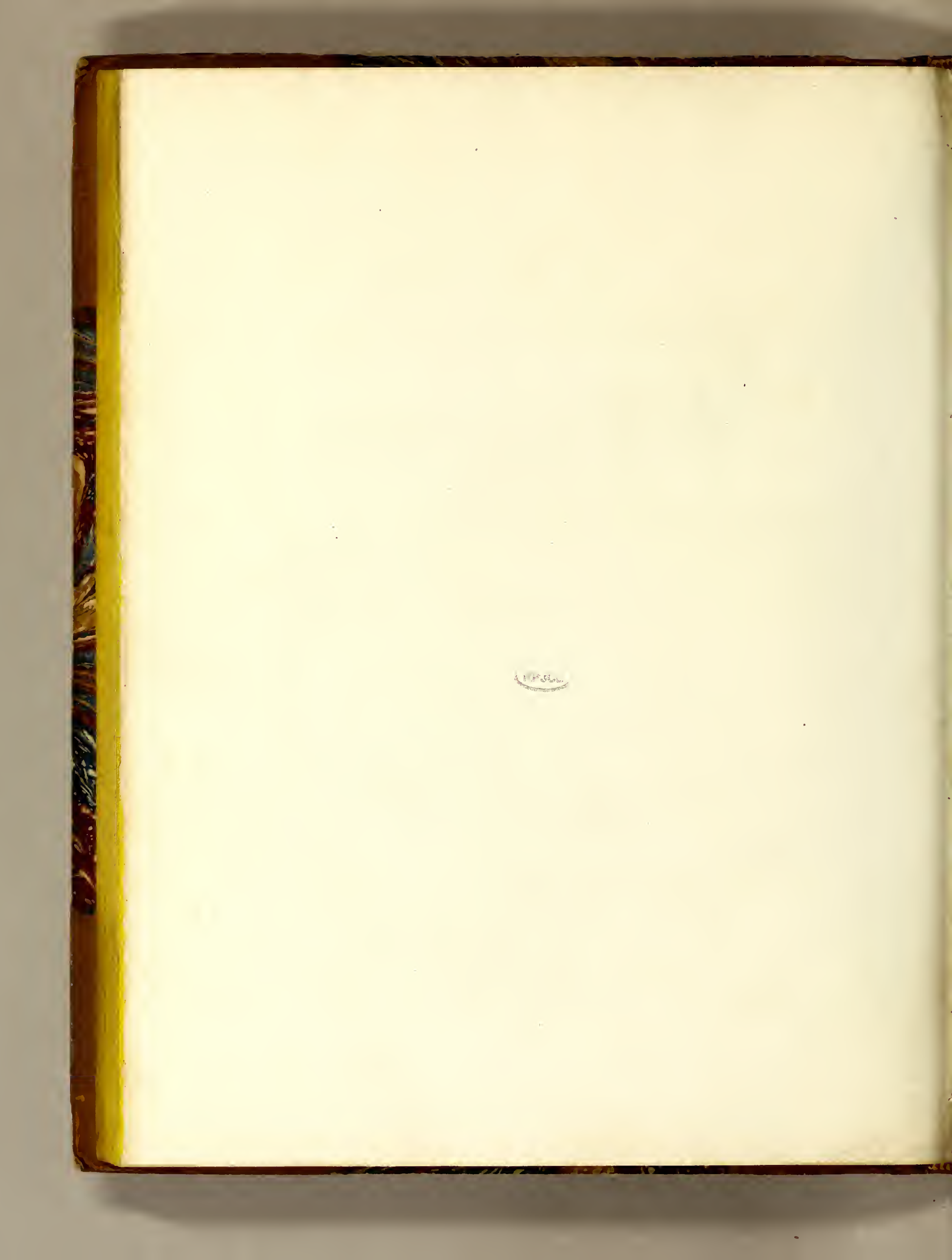

RPJCB

1

2

Litho de Manteux, rue du Paon St André, N° 1.

Bas reliefs de Palenqué.

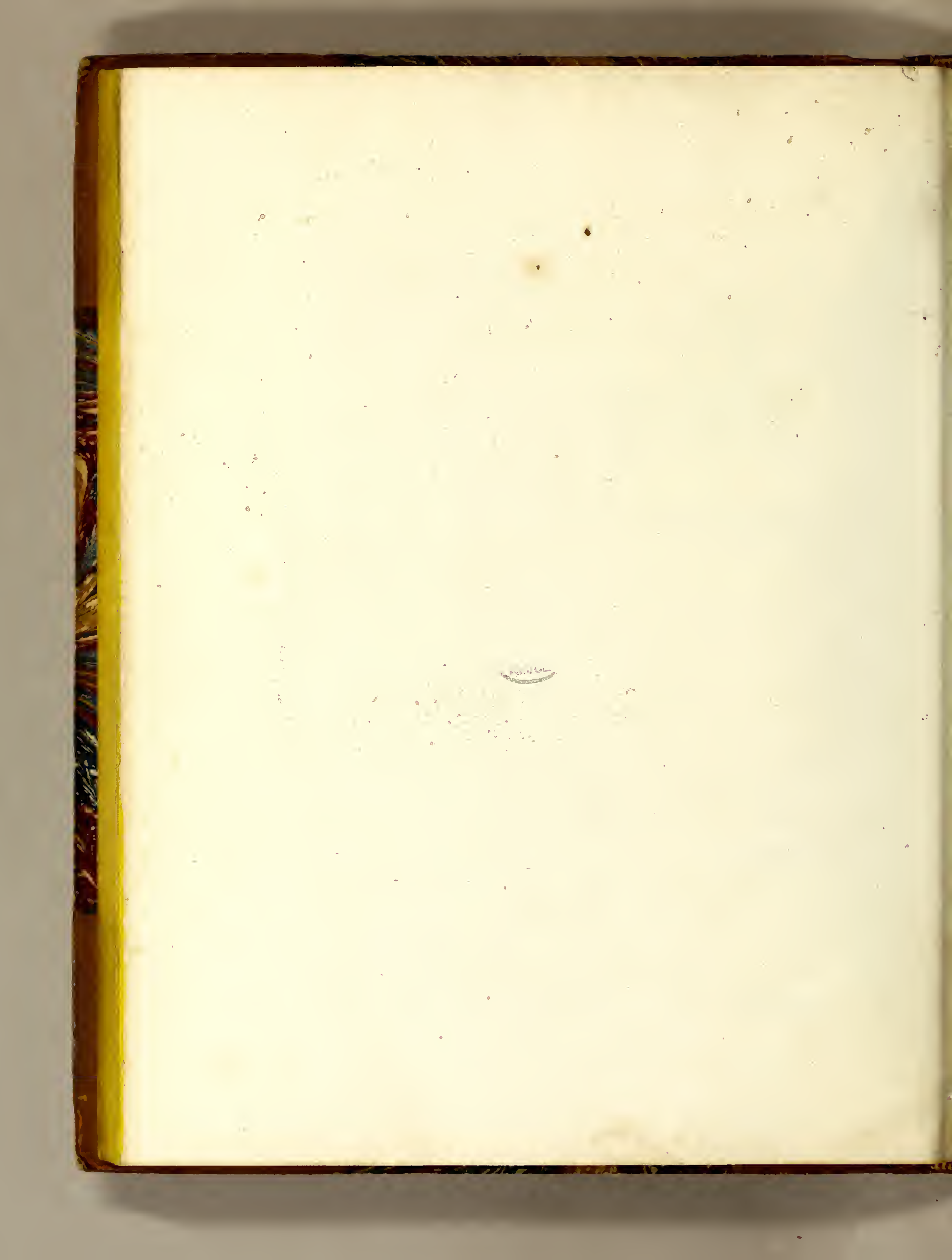


1

2

Lith. de Mantoux rue du Paon S^t. André n° 1

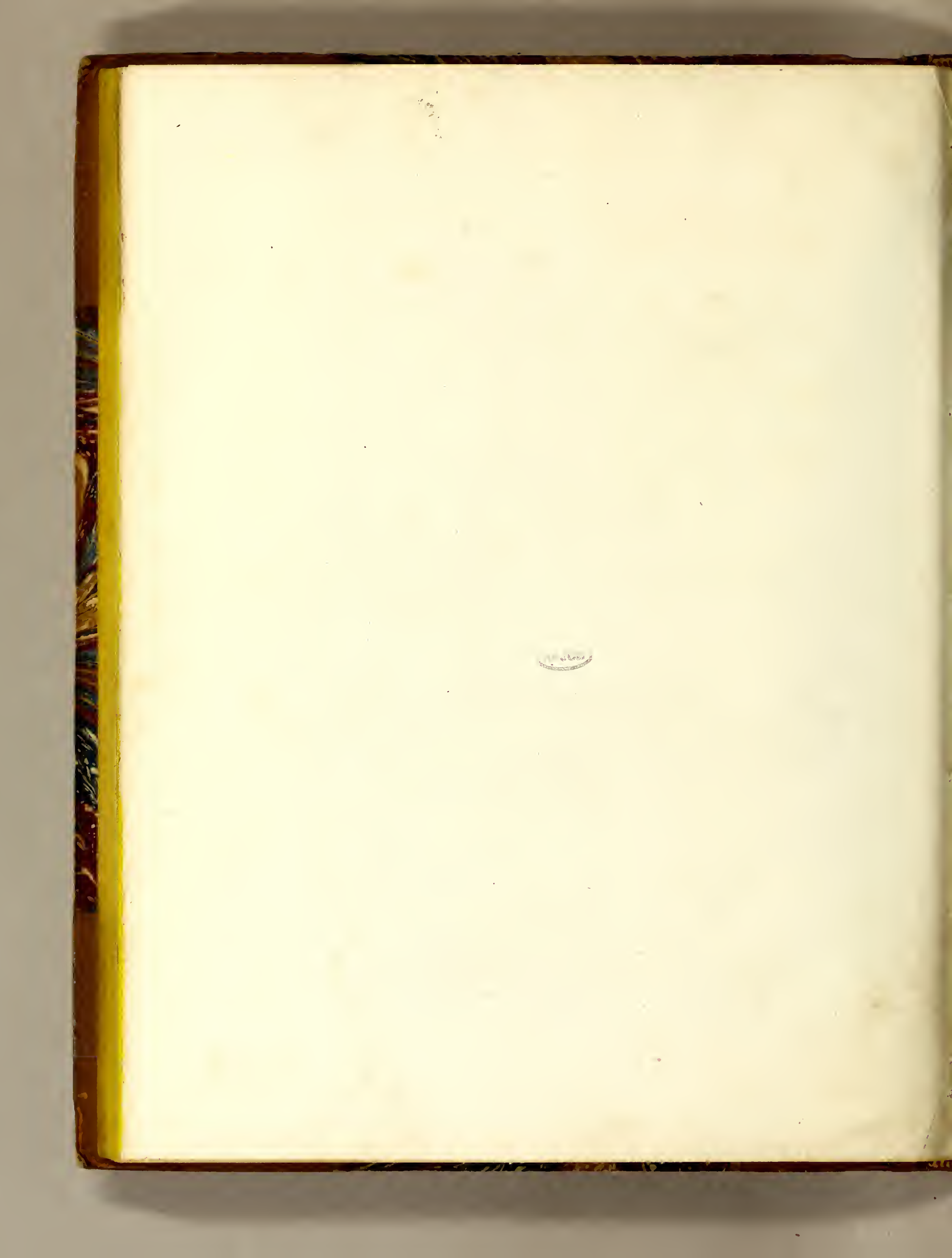
Bas reliefs de Palenqué.

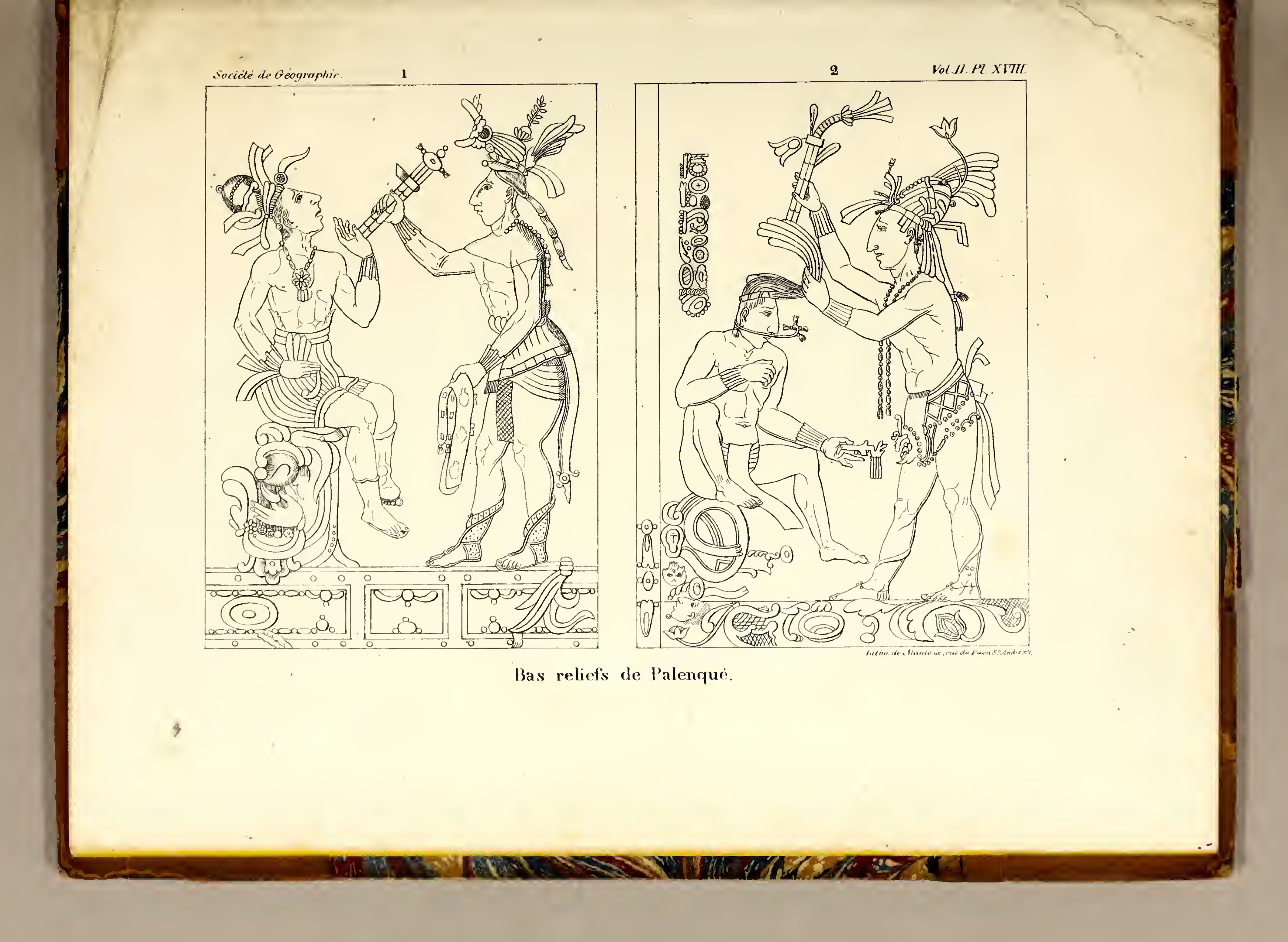




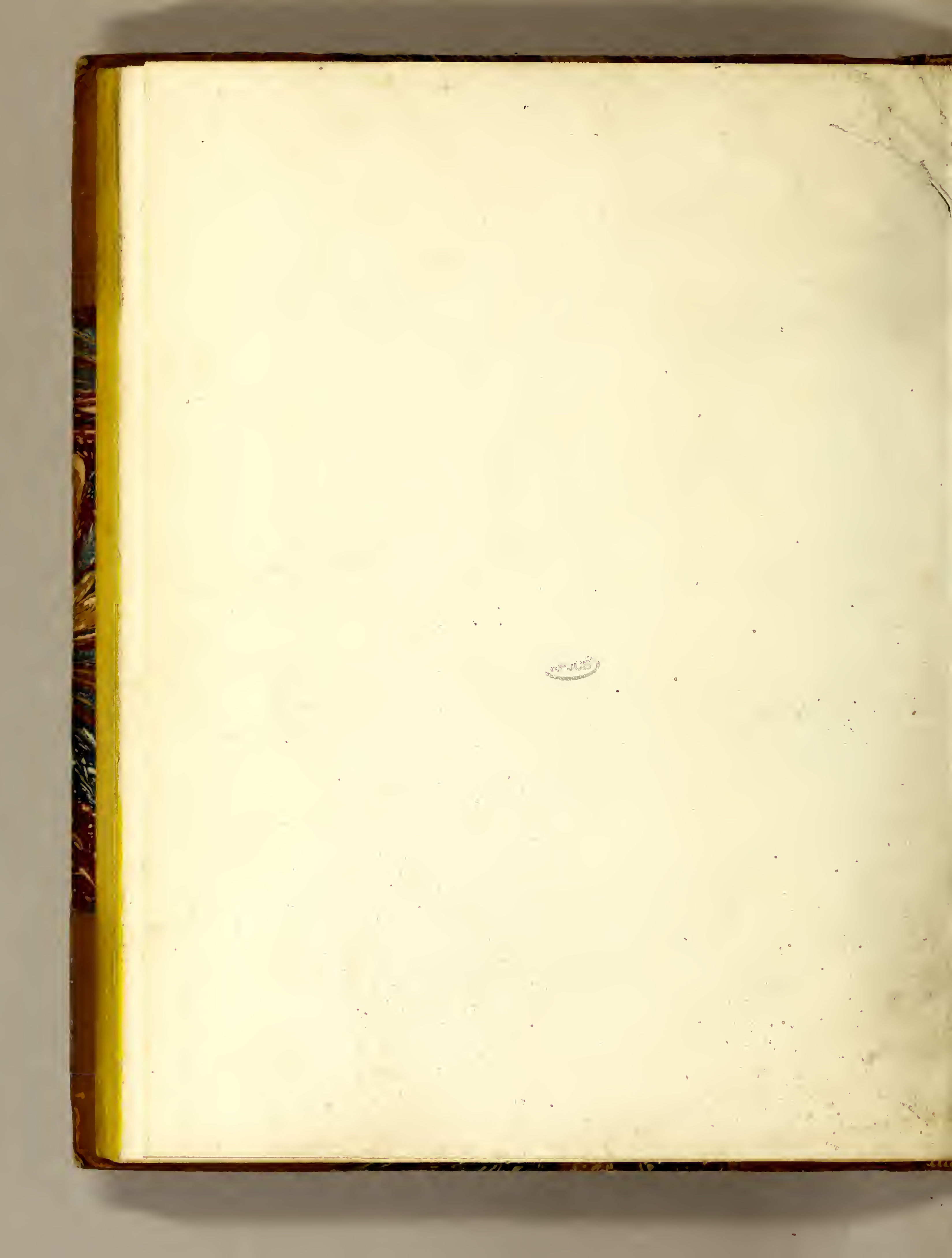
Litho. de Mantoux, rue du Paon S.t André n.° 1

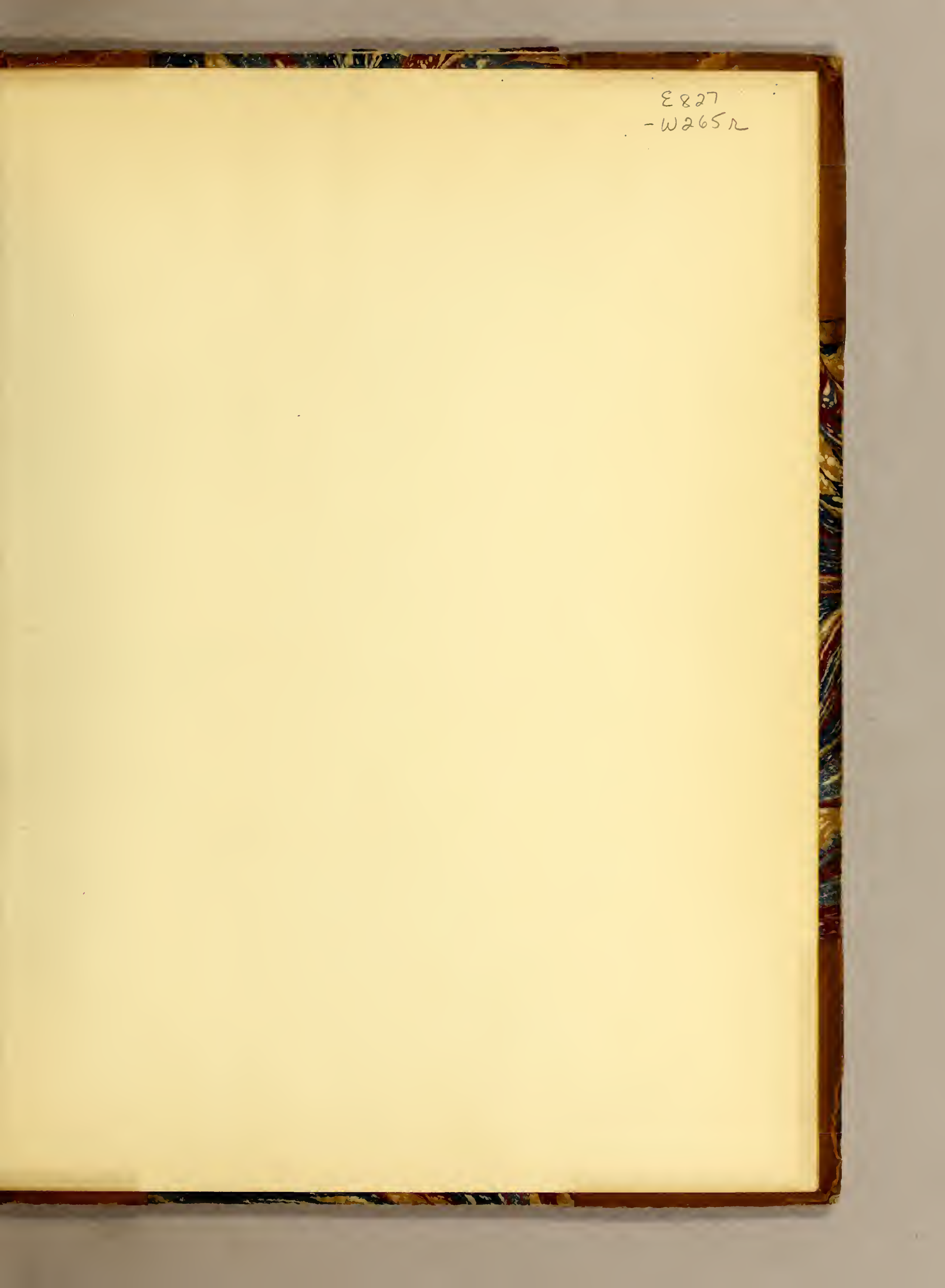
Bas relief de Palenqué; le milieu est occupé par une croix.



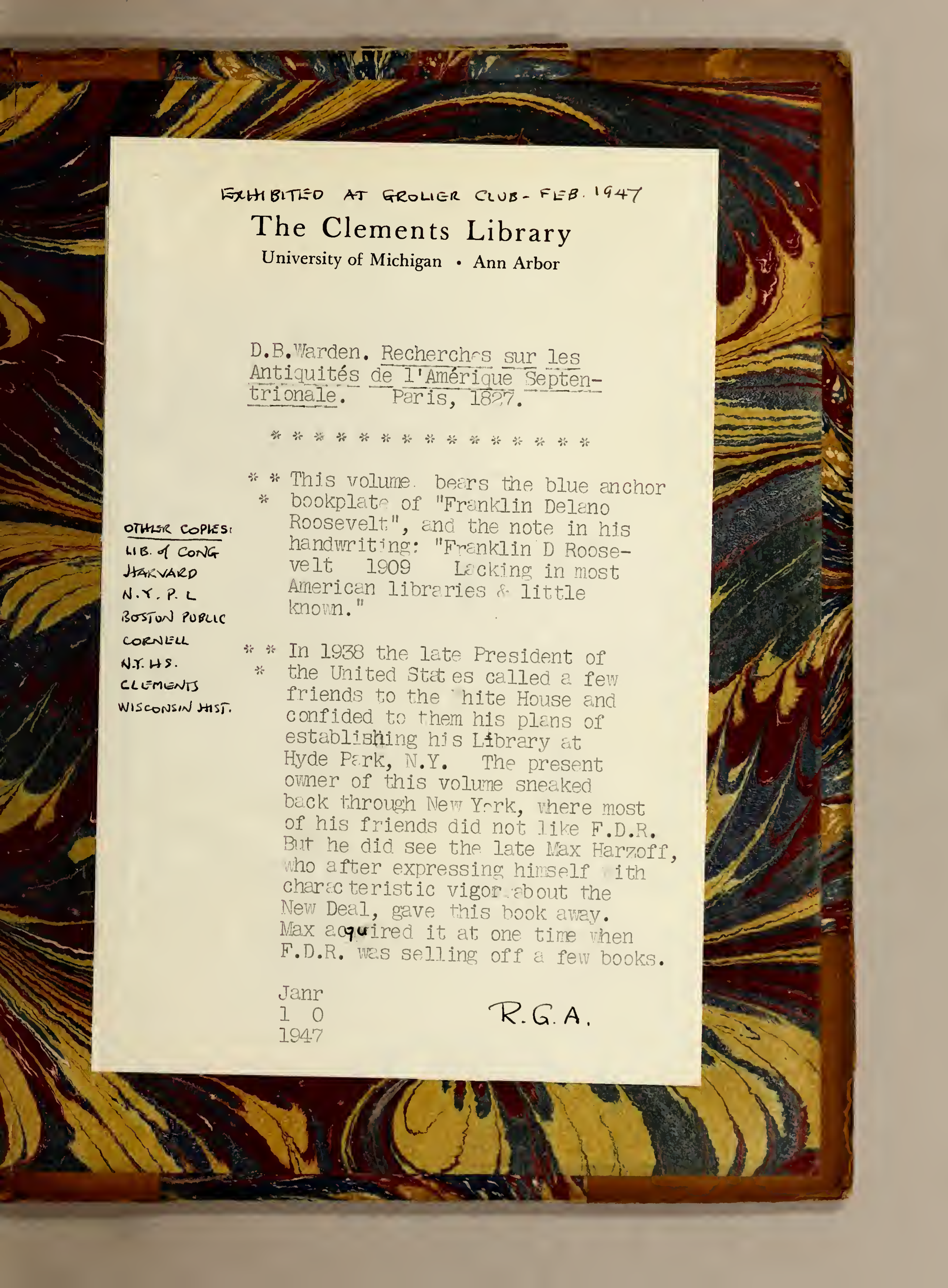


Bas reliefs de Palenqué.









EXHIBITED AT GROLIER CLUB - FEB. 1947

D.B.Warden. Recherches sur les Antiquités de l'Amérique Septentrionale. Paris, 1827.

* * * * * * * * * * * * * * *

OTHER COPIES:
LIB. of CONG
HARVARD
N.Y.P.L
BOSTON PUBLIC
CORNELL
N.Y.HS.
CLEMENTS
WISCONSIN HIST.

* * This volume bears the blue anchor
* bookplate of "Franklin Delano Roosevelt", and the note in his handwriting: "Franklin D Roosevelt 1909 Lacking in most American libraries & little known."

* * In 1938 the late President of
* the United States called a few friends to the White House and confided to them his plans of establishing his Library at Hyde Park, N.Y. The present owner of this volume sneaked back through New York, where most of his friends did not like F.D.R. But he did see the late Max Harzoff, who after expressing himself with characteristic vigor about the New Deal, gave this book away. Max acquired it at one time when F.D.R. was selling off a few books.

Janr
1 0
1947

R.G.A.

